

# Luzel et La Villemarqué: trente années de relations tumultueuses. L'apport de leur correspondance (1861-1894)

Fañch Postic

#### ▶ To cite this version:

Fañch Postic. Luzel et La Villemarqué: trente années de relations tumultueuses. L'apport de leur correspondance (1861-1894). 2019. hal-02008008

## HAL Id: hal-02008008 https://hal.univ-brest.fr/hal-02008008v1

Preprint submitted on 5 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Luzel et La Villemarqué : trente années de relations tumultueuses L'apport de leur correspondance (1861-1894)

#### Fañch Postic

Dans la « querelle du Barzaz-Breiz » qui éclate publiquement en octobre 1867, François-Marie Luzel (1821-1895) apparaît comme l'un des principaux opposants à Théodore Hersart de La Villemarqué (1815-1895). Et les Gwerziou Breiz-Izel qu'il fait paraître en 1868 sont considérés comme un « anti Barzaz-Breiz ». La correspondance échangée entre Théodore Hersart de La Villemarqué et François-Marie Luzel, qui débute en 1861, nous est connue par les dix-sept lettres présentes dans le fonds d'archives La Villemarqué. Nous ne savons donc pas la teneur des lettres adressées par Luzel à La Villemarqué, à l'exception de trois brouillons dont nous ignorons même si les lettres ont été réellement expédiées et de passages connus par d'autres correspondances ou ouvrages. L'ensemble¹ est toutefois d'un grand intérêt pour cerner les relations quelque peu tumultueuses qu'ont entretenues les deux hommes, et leurs partisans respectifs, pendant plus de trente ans². Les lettres, ainsi que toute une série de documents intéressant les relations entre les deux personnalités, sont visualisables sur la collection "Fonds La Villemarqué" de la Bibliothèque Numérique du Centre de Recherche Bretonne et Celtique : bibnumcrbc.huma-num.fr.³

Deuxième de douze enfants, François-Marie Luzel naît le 6 juin 1821 au manoir de

\_

On consultera aussi avec profit les dossiers La Villemarqué, Luzel, Gaidoz, etc. de l'encyclopédie en ligne BEROSE : <a href="http://www.berose.fr/">http://www.berose.fr/</a>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour la rédaction du présent article, nous avons également fait appel à d'autres correspondances échangées entre les différents protagonistes : Henri Gaidoz et Luzel ((Médiathèque des Champs Libres à Rennes, Ms. R 1038 et 1039), Jean-Pierre-Marie Le Scour (Archives départementales du Finistère, fonds Jaffrennou, 44J 119-120)), René-François Le Men (communiqué par Yves Le Berre), *Correspondance Luzel-Rena*n publiée par Françoise Morvan, Rennes, PUR, 1995, etc. Elles permettent de mieux contextualiser les relations entre Luzel et La Villemarqué.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Certaines de ces lettres ont été publiées ou partiellement publiées dans les études qui ont été consacrées à La Villemarqué et à Luzel: Francis Gourvil, *Théodore-Claude-Henri Hersart de La Villemarqué (1815-1895) et le "Barzaz-Breiz" (1839-1845-1867). Origine-Editions-Sources-Critique-Influences*, Rennes, Oberthur, 1960. Donatien Laurent, *Aux sources du Barzaz-Breiz. La mémoire d'un peuple*, Douarnenez, Ar Men, 1989. Pierre de la Villemarqué, *La Villemarqué*, sa vie et ses œuvres, Paris, Champion, 1926. Nelly Blanchard et Fañch Postic (dir.), *Au-delà du Barzaz-Breiz, Théodore Hersart de La Villemarqué*, Actes du colloque des 12-13 novembre 2015 à Mellac, Brest, CRBC, 2016. Françoise Morvan, *François-Marie Luzel. Enquête sur une expérience de collectage folklorique en Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, PUR, 1999, ainsi que dans les différents volumes de la collection des œuvres de Luzel qu'elle a publiés aux éditions PUR/Terre de Brume. Pierre Batany. *Luzel poète et folkloriste breton, 1821-1895*, Rennes, Simon, 1941.

Le présent article reprend, enrichit et actualise le contenu de différents articles que j'ai publiés, notamment : « Luzel et La Villemarqué d'après leur correspondance (1861-1894) », dans *Chrétientés de Basse-Bretagne et d'ailleurs, Mélanges offerts au chanoine Jean-Louis Le Floch*, Société Archéologique du Finistère, 1998, p. 261-273. « De Sainte-Tryphine au Grand Mystère de Jésus. Aux sources de la querelle du *Barzaz-Breiz* », *Mythes, Littérature, Langue, Gwengeloù, Lennegezh, Yezh, Klask* n°10,TIR, CRBC Rennes-2-Université Européenne de Bretagne, 2011, p.9-34. « L'affaire des manuscrits à la mort de Jean-Marie de Penguern », dans *Jean-Marie de Penguern collecteur et collectionneur breton (1807-1856)*, [Nelly Blanchard, dir.], Brest, CRBC-UBO, 2008, p. 87-104. « Le beau ou le vrai 1866-1868 : Débat autour de l'édition de la poésie populaire », [Céline Trautman-Waller, dir.], *De la philologie allemande à l'anthropologie française. Les sciences humaines à l'EPHE (1868-1945)*, coll. Bibliothèque de l'EPHE, Paris, Champion, 2016, p. 331-350. « Le Beau ou le Vrai ou la difficile naissance en Bretagne et en France d'une science nouvelle : la littérature orale (1866-1868) », dans *ELO (Estudos de Litteratura Oral*) Université d'Algarve, Portugal, n°3 1997.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Je tiens à remercier sincèrement Nelly Blanchard d'avoir assuré une relecture attentive de cet article.

Keramborgne, alors en Plouaret (Côtes d'Armor), dans une famille de paysans aisés. En 1835, il entre au Collège royal de Rennes où enseigne son oncle, Julien-Marie Le Huérou<sup>4</sup>, historien de renom et collecteur de la première heure. Après un baccalauréat-ès-lettres, obtenu en 1841, Luzel s'inscrit en médecine à Brest, mais ne semble guère motivé pour des études. Il préférerait poursuivre l'œuvre engagée par son oncle qui s'est donné la mort en 1843 et dont il a hérité les manuscrits. C'est ce dernier qui, collecteur lui-même, l'aurait poussé à recueillir de chants populaires dès 1842<sup>5</sup>. Étudiant à Paris où il réside en 1845, la précarité de sa situation matérielle l'incite à solliciter des frais de mission auprès du ministre de l'Instruction publique de l'époque, Narcisse de Salvandy<sup>6</sup>. S'il lui indique son intention de « faire [son] cours de droit », il souhaite également continuer à recueillir des chants populaires, à rechercher des manuscrits de mystères bretons et poursuivre les travaux de son oncle. Il obtient 300f. de frais de mission pour « recueillir les chants et les poésies en langue bretonne ». Mais la commission du Comité historique des monuments, qui examine son rapport en février 1846, n'accorde que peu de considération à une recherche d'autant plus largement éclipsée par celle d'un La Villemarqué que ce dernier a fait paraître en 1845 une seconde édition revue et augmentée de son Barzaz-Breiz. Les indemnités de mission ne sont pas renouvelées, ce qui n'empêche pas Luzel de poursuivre ses collectes de chansons bretonnes.

Luzel se tourne alors vers l'enseignement à Lorient en 1847, à Nantes, puis au collège de Dinan où il est régent à la rentrée de 1848. Mais son comportement, ses idées politiques – en 1849, il est candidat républicain à l'Assemblée législative<sup>7</sup> - et sa pédagogie atypique - qui intègre notamment des éléments de culture populaire -, ne sont pas du goût de l'Administration. À la rentrée scolaire de 1851, il est muté au collège de Pontoise où il semble donner satisfaction.

Ayant eu connaissance du projet du ministre Hyppolite Fortoul de constitution d'un recueil de « poésies populaires de la France », Luzel se propose d'y contribuer et, dès 1853, adresse à Jean-Jacques Ampère toute une série de traductions françaises de chansons bretonnes<sup>8</sup>. Mais la mort de sa mère, en mai 1853, semble remettre en cause le fragile équilibre de l'exilé breton : il demande en vain à être nommé à Paris et finit par obtenir du ministre le premier d'une longue série de congés pour maladie, ou de mises en disponibilité qui lui permettent de revenir en Bretagne et de reprendre ses collectes.

Il consacre également une bonne part de son temps à une œuvre poétique à laquelle il attache une grande importance. À Paris, il a fréquenté Gérard de Nerval, Théophile Gautier, Maxime du Camp, les frères Goncourt... En 1855, il fait la connaissance de Charles-Augustin Sainte-Beuve auquel il demande conseil pour un recueil de poésies qui paraît en 1856 sous le titre des *Chants* 

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Julien-Marie Le Huérou (ou Le Hüerou) (Prat 1807-Nantes 1843). Après le décès de sa mère – il n'a que 5 ans – il est pris en charge par sa sœur, Rose, la mère de François-Marie Luzel, au manoir de Keramborgne. À la suite de brillantes études aux collèges de Tréguier (1819), de Rennes, puis de Saint-Brieuc, il entre à l'École préparatoire (Normale supérieure) (1826) où il a pour professeur Jules Michelet. Après l'agrégation de lettres en 1838, il enseigne un temps à Paris, puis à Nantes (1832). En 1835, il obtient l'agrégation d'histoire et vient alors occuper la chaire d'histoire du collège royal de Rennes. Persuadé qu'on l'empêche de faire la carrière – universitaire notamment – qu'il mérite, il se suicide en 1843. Voir Agnès Graceffa, « Une commémoration oubliée : Julien Marie Lehüerou (1807-1843), historien des institutions franques », *SHAB*, 2008, p.308-326

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Anatole Le Braz, *Le théâtre celtique*, Paris, Calmann-Lévy, 1904, p.157.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Lettre du 10 août 1845 (Archives nationales) citée par Françoise Morvan, *François-Marie Luzel. Biographie*, Rennes, Terre de Brume/Presses Universitaires de Rennes, 1999, p.69-70.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Il aurait obtenu 8 voix dont la sienne. Françoise Morvan, *op. cit.*, p.81.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Laurence Berthou-Bécam : « La contribution de Luzel à l'enquête Fortoul », dans *Musique Bretonne*, mai-juin, 1994. 86 traductions de chansons bretonnes (dont 52 imprimées) et une chanson française. Laurence, Berthou-Bécam, Didier Bécam, *L'enquête Fortoul (1852-1876) : Chansons popu-laires de Haute et Basse-Bretagne*, 2 vol., Rennes-Paris, Dastum/Éd. du CTHS, 2010, « François-Marie Luzel », vol.II, p.769-1005.

de l'épée<sup>9</sup>. À la fin de 1857 ou au début de 1858, à la Bibliothèque impériale, il fait la rencontre déterminante de l'écrivain Ernest Renan : c'est le début d'une abondante et très intéressante correspondance qui se poursuivra jusqu'à la mort de Renan en 1892<sup>10</sup>.

Luzel revient pour fort peu de temps à l'enseignement, comme répétiteur au lycée de Nantes, avant d'entrer en octobre 1858, comme employé à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, à Rennes, où il côtoie Adolphe Orain, l'un des futurs grands folkloristes de la Haute-Bretagne. Nommé régent au lycée de Quimper à la rentrée scolaire de 1860, il s'installe dans la préfecture du Finistère.

#### Le temps des éloges réciproques (1861-1862)

C'est alors, au début de l'année 1861, que commence sa correspondance avec La Villemarqué. Théophile Clairet<sup>11</sup>, imprimeur-libraire à Quimperlé, commence dans le *Publicateur du Finistère*, journal qu'il a repris l'année précédente, la publication d'une série de poèmes bretons, accompagnés de leur traduction française. Dans le numéro du 13 avril, paraît *Breiz-Izell*, un long poème de 13 quatrains qui porte la signature de F.-M. Ann Huel, traduction bretonne de Luzel. Cela lui vaut une critique élogieuse de la part La Villemarqué, sous forme d'une lettre adressée au journal et reproduite dans le numéro du 27 avril :

Permettez-moi de me servir de votre intermédiaire pour faire parvenir à l'auteur d'un petit poème que vous avez publié dans votre numéro du 13 avril, sous le titre de *Breiz-Izel*, mes bien sincères compliments. Voilà bien longtemps que je n'ai rien lu d'aussi charmant, et notre pays doit saluer un poète de plus. Nous pleurions l'auteur de *Telenn Arvor*<sup>12</sup>; il nous est rendu. La Bretagne est comme cet arbre aux rameaux d'or chanté par Virgile, dont pas une branche n'est coupée sans qu'il en renaisse une autre à l'instant.

Je vous félicite, Monsieur, d'avoir eu la bonne fortune d'offrir au public breton la primeur d'un incontestable talent, et je souhaite, pour ma propre satisfaction que votre estimable journal soit honoré souvent de communications semblables.

Le propos, sous la signature du « Vte Hersart de la Villemarqué, de l'Institut », est on ne peut plus louangeur pour l'imprimeur et surtout pour Luzel, présenté tout simplement comme le successeur du poète Auguste Brizeux, mort quelques années auparavant, en mai 1858. Aussi, dès le premier mai, Luzel écrit-il à La Villemarqué pour le remercier :

Votre Barzaz-Breiz a toujours été une des plus grandes admirations de ma vie ; il m'accompagne partout, et pour moi il n'existe pas de plus beau livre en aucune langue ; je le dis et je le répète tous les jours à ceux qui ne le connaissent pas, et je l'ai même écrit quelque part<sup>13</sup>.

Luzel fait allusion à un long article sur les poésies bretonnes qu'il a publié en 1858 dans la *Revue française*<sup>14</sup>, sous le pseudonyme de Fanch ar Moal, et qui commence effectivement par un vibrant hommage au *Barzaz-Breiz* et à son auteur :

Il existe un livre trop peu répandu en France qui est tout simplement un des plus beaux livres qui aient été composés en aucune langue. Ce livre s'appelle le *Barzaz-Breiz* c'est-à-dire Bardits bretons. C'est un recueil de poésies, de chants populaires bretons rassemblés et

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> À Paris, à compte d'auteur, sous le nom de Francès-Mary-Ann Huel.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Elle a été publiée par Pierre Le Roux dans *les Annales de Bretagne*, XL (1932-1933), XLI (1934), XLII (1935) et reprise et revue par Françoise Morvan, *Correspondance Luzel-Renan*, Rennes, PUR/Terre de Brume, 1995.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Louis Théophile Clairet (Lorient 1832-Quimperlé 1904), vient s'installer comme libraire (1857), puis comme imprimeur (1860) à Quimperlé où il reprend le journal *Le Publicateur du Finistère*.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Recueil publié en 1844 par Auguste Brizeux.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Archives La Villemarqué LV 03.030.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> « Poésies bretonnes. Gwerz – Sônes », Revue Française, 1858, p.102-113 et 153-162.

traduits par M. Théodore Hersart de la Villemarqué avec une science, un dévouement et un patriotisme digne de tout éloge<sup>15</sup>.

À la fin de la première partie de son article consacrée à la gwerz, il ajoute avec le même enthousiasme:

> Le Barzaz Breiz renferme une abondante et admirable moisson de ces poésies dont quelquesunes sont au-dessus de tout éloge. Dans quel livre du Nord ou du Midi, d'où qu'il vienne, trouverez-vous rien de plus fort, de plus sombre, de plus terrible que la Peste d'Elliant? Quelles magnifiques et superbes épopées que le Tribut de Noménoé et Morvan Lez Breiz? J'ai moi-même recueilli la plupart des chants publiés par M. de la Villemarqué avec quelques différences souvent. Mais je préfère ne donner ici que des poésies complètement inédites 16.

Voilà qui résonne singulièrement comme un écho aux éloges quelque peu dithyrambiques de l'écrivain George Sand en 1852 dans la revue *l'Illustration*<sup>17</sup>. Les chants cités sont d'ailleurs les mêmes! La conclusion de la seconde partie de l'article est tout aussi élogieuse :

> Je bornerai ici mes citations ; mon but a été seulement de faire connaître les gwerz et les sônes, sans parler des autres genres de poésies bretonnes.

> Ai-je besoin d'ajouter — ce qui est vrai de toutes les traductions — que mes traductions ne sont qu'un pâle et faible reflet des poésies originales ? C'est dans la langue nationale, dans le pur celte, qu'il faut pouvoir lire le Barzaz-Breiz.

> Henri Heine disait des traductions de ses poésies allemandes en français que ce n'était que du clair de lune empaillé.

> Moi, je ne saurais mieux comparer les traductions de poésies bretonnes en français qu'à cette branche de bruyère fleurie que je viens de trouver entre les feuillets de mon Barzaz-Breiz, toute desséchée, toute meurtrie, toute triste et faisant pitié à voir, elle qui était si brillante, si gaie, si pleine de pénétrants arômes, le jour où je la cueillis sur la lande bretonne entre Coat-Tugdual et Goarec.

À la fin de sa première lettre du 1<sup>er</sup> mai 1861, Luzel se montre tout aussi déférent face à La Villemarqué et à son *Barzaz-Breiz* quand il lui fait part de ses propres collectes :

> Je me suis occupé de recueillir des poésies populaires dans nos campagnes et j'en ai réuni un assez bon nombre, la matière d'un beau volume au moins. Mais quand je relis le Barzaz-Breiz - mes projets de publication s'évanouissent bien vite.

Puis il évoque tout ce qu'il pourrait entreprendre s'il en avait le temps et les moyens, étant donné sa modeste position de régent au collège de Quimper. Il parle enfin de sa collecte de manuscrits de mystères bretons qu'il voudrait poursuivre mais pour laquelle il lui faudrait une nouvelle mission du ministère de l'Instruction publique. Après cet appel à peine voilé à une intervention de La Villemarqué, Luzel termine cette toute première lettre en lui demandant l'autorisation de lui dédier les prochains vers qu'il écrira, dès qu'il en aura le loisir. Quelques semaines plus tard, il lui fait effectivement parvenir un poème daté de Quimper le 28 mai 1861 qui est un vibrant hommage à l'auteur du Barzaz-Breiz<sup>18</sup>:

A l'auteur du Barzaz-Breïz

Aotro Hersart, ar Barz, - n'ho anavean ket:

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> P.102.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> « Les visions de la nuit dans les campagnes », revue L'Illustration du 23 octobre 1852. Voir Fañch Postic. George Sand et les « diamants » du Barzaz-Breiz. 2018. 〈hal-01893355〉

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Archives La Villemarqué LV03.045. Le manuscrit comporte quelques corrections orthographiques du breton de la main de La Villemarqué. Elles sont signalées dans la transcription de la correspondance qui suit le présent article.

Kouls-goude ho caran ac hen Breiz ac hèn Gall, Lec'h ma ve dira-z-hon eul levr benac meulet, "Lennet ar Barzaz-Breiz!" - a lavaran ractall.

Henès è a bell-zo, ma levr muia kâret, Ac hen neb bro ar bed na welon ket eunn all A ve kaër evel-t-han. - Liès gwec'h m'eus laret, O welet vel d'hor iès zè an amzer-m'han fall:

-"Allas! Allas! pe-lec'h m'hân 'n'amzer hen Er menez ac er c'hoad, iwe hen lez ar mor, "Ma câne ar Barzec oberou an dut vad?

"Pe-lec'h m'han 'n'amzer se ? Tremenet ! tremenet ! Med hen ho levr, Hersart, a plij d'hin c'hoas clewet ! Hi voëz, a rà tridal kalon peb gwir Breizad !

An Huël Kemper 28 mai 1861<sup>19</sup>

Monsieur Hersart, le barde, je ne vous ai jamais vu : Cependant je vous aime, en Bretagne comme en France, Là où l'on vante devant moi un livre quelconque, Lisez le Barzaz-Breiz! - Dis-je tout aussitôt

C'est là depuis longtemps mon livre préféré, Et dans aucun pays au monde je n'en vois d'autre Qui soit plus beau que lui - souvent je l'ai dit, En voyant combien cette époque est fatale à notre langue :

« Hélas! Hélas où donc est le temps, en Armor<sup>20</sup>, dans la montagne et les bois, ainsi que sur les grèves de la mer « Où les bardes de Bretagne chantaient les exploits des braves

« Où donc est ce temps-là ? Passé, il est passé ! Mais dans votre livre Hersart, j'aime encore entendre Sa voix qui fait tressaillir le cœur de tout vrai Breton.

Luzel Quimper, 28 mai 1861<sup>21</sup>

Admirateur inconditionnel du *Barzaz-Breiz*, Luzel espère certainement bénéficier du soutien de La Villemarqué pour sa carrière et de sa reconnaissance pour ses travaux littéraires, notamment pour une œuvre poétique à laquelle il accorde beaucoup d'importance. Il continue à publier des poésies dans le *Publicateur du Finistère* et, le 8 février 1862, « Le pèlerinage de Kevlar » est à nouveau dédié à La Villemarqué. En cette même année, Luzel est invité à

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Le texte breton d'une version conservée dans le fonds Luzel a été publié par Joseph Ollivier dans *Ma c'horn Bro*, Quimper, Le Goaziou, 1943. L'orthographe a été revue par Ollivier et la fin du premier vers est un peu différente : « *n'ho meus morse gwelet* » (« je ne vous ai jamais vu ») à la place de « *n'ho anavean ket* » (« Je ne vous connais pas »).

Armor ne figure pas dans le texte de Luzel, mais est un ajout de La Villemarqué.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Traduction de Francis Gourvil, *Théodore-Claude-Henri Hersart de la Villemarqué (1815-1895) et le Barzaz-Breiz*, Rennes, Oberthur, 1960, p.150-151.

participer au recueil des *Bleuniou Breiz*<sup>22</sup>, une anthologie bilingue dont l'objectif n'est, ni plus ni moins, que de compléter le *Barzaz-Breiz*: il réunit les poèmes et chansons précédemment parus dans le *Publicateur du Finistère* et dont l'imprimeur Clairet a confié l'édition à l'abbé Jean-Guillaume Henry<sup>23</sup>. On y trouve trois poèmes de Luzel dont *Breiz Izell*<sup>24</sup>. L'ouvrage est financé, semble-t-il, par un médecin quimperlois, André-Julien Bijon<sup>25</sup>, un ami de Luzel, qui lui aurait fait connaître l'abbé Henry.

#### L'édition du Mystère de Sainte Tryphine : premier différend sérieux (1863)

À l'occasion d'une visite à Luzel, à Quimper, sans doute début de 1862, le docteur Bijon voit sur la table de son ami de vieux manuscrits de mystères en langue bretonne et demande la permission d'en emporter un<sup>26</sup> pour le montrer à l'abbé Henry, spécialiste reconnu de la langue bretonne. C'est le début d'une affaire que Luzel relate dans une longue lettre à Ernest Renan<sup>27</sup>:

Un mien ami, Docteur Médecin à Kemperlé, vient un jour me voir à Kemper, remarque mes vieux manuscrits Bretons et demande la permission d'en emporter un, pour le communiquer à Mr l'abbé Henry, - dont, me dit-il, il fera les délices. - J'y consens volontiers, et il emporte un manuscrit de *Sainte Tryphine*. A quelques jours de là M<sub>r</sub> De Lavillemarqué va chez Mr l'abbé Henry. - Vous ne savez peut-être pas que Mr De Lavillemarqué en fait de Breton, ne peut se passer de M<sup>r</sup> l'abbé Henry, qui est la modestie même. [...]

Mr De Lavillemarqué va donc chez Mr l'abbé Henry, - voit mon vieux manuscrit breton, le feuillette, s'extasie, s'enthousiasme et l'emporte. Cependant mon ami le Docteur m'écrit que Mr l'abbé Henry est occupé à prendre une copie de *Sainte Tryphine* pour Mr De Lavillemarqué et que ce dernier parlait de publier et de traduire le Mystère breton, sans nullement s'inquiéter de moi. - A cette nouvelle je proteste, j'écris une fois, deux fois, pour réclamer mon manuscrit ; - mais en vain, l'ogre ne voulait pas lâcher sa proie. Je menace mon homme de lui envoyer un huissier.

Nous n'avons malheureusement qu'une version de l'affaire, celle de Luzel. Ce dernier écrivitil vraiment pour protester? Les archives La Villemarqué n'en garde pas de traces, si ce n'est d'une lettre, en date du 20 mai 1862<sup>28</sup>, dont le ton reste très courtois et où il semble même vouloir faire porter à l'abbé Henry l'entière responsabilité de la situation :

-

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Bleuniou Breiz, poésies anciennes et modernes de la Bretagne L'annonce de la parution intervient dans le Publicateur du Finistère du 2 août 1862.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Né à Mellac en 1803, Jean-Guillaume Henry est nommé aumônier de l'hôpital de Quimperlé en 1836. Converti par La Villemarqué, dont il devient un proche, à la rénovation linguistique du breton initiée par Le Gonidec, il en devient, dès le début des années 1840, l'un des principaux continuateurs. Il est alors une sorte de « conseiller technique » pour la langue bretonne auprès de toute une série d'écrivains bretons. On lui doit la traduction en breton de textes sacrés et des recueils de cantiques où il applique les règles orthographiques édictées par Le Gonidec. Il est également musicien, spécialiste du plain-chant, et on lui doit le premier précis de solfège en breton. Composant luimême des cantiques, il aime également « lever » des chansons profanes. Voir F. Postic, « Yann-Wilhou Herry na pegen diêz reiza ar brezoneg », *Brud Nevez* n°239, mae-even 2003, p.86-104.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Maro barz breiz-vihan/ La Mort du barde de la petite Bretagne [Brizeux] et Eur Zon/Sône.

André-Julien Bijon. Fils d'un ferblantier de Pontivy, ville où il est né le 27 septembre 1822, il a d'abord été chirurgien de la marine et interne des hôpitaux maritimes à Brest avant d'être reçu docteur en médecine à Paris en décembre 1847. C'est alors qu'il vient s'installer à Quimperlé où il exercera jusqu'en 1873, date à laquelle il choisit de s'adonner pleinement à sa passion de la peinture qui lui avait déjà valu un prix à Paris en 1855 et à Nantes en 1861. Dans l'introduction de son édition du *Mystère de Sainte* Tryphine et le roi Arthur (Rennes, PUR/Terre de Brume, 2002), Françoise Morvan le donne pour « érudit celtomane » (p.31). Rien ne semble pourtant réellement justifier ce qualificatif pour cet ami de Luzel et de Le Men. Comment fit-il la connaissance de Luzel, sans doute par l'intermédiaire de l'imprimeur Clairet dont il est le voisin dans la Grand'Rue à Quimperlé.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Sans doute le manuscrit du mystère de Sainte-Tryphine recopié par Jean le Ménager, « fournier de la paroisse de Pluzunet », aujourd'hui conservé à la Médiathèque des Ursulines de Quimper.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Lettre de Luzel à Renan du 6 novembre 1863, Françoise Morvan, Correspondance Luzel-Renan, op. cit. p.61-62...

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Archives La Villemarqué. LV42.038.

M<sup>r</sup> l'Abbé Henry, avec lequel mon ami Bijon m'a mis en rapport, et dont la communauté de nos travaux sur la langue Bretonne me rend la connaissance si précieuse, s'est offert spontanément et non <u>sur ma demande</u>, de m'aider dans la publication de S<sup>te</sup> Tryphine, en collationnant deux anciens manuscrits que je lui ai prêtés, et en épurant quelque peu le texte. Je vous avoue que je ne puis croire que Monsieur l'Abbé Henry, à qui j'ai confié si volontiers mes vieux manuscrits, refuse de me communiquer aujourd'hui une copie de ces mêmes manuscrits, et qui d'ailleurs, comme le savant Abbé l'a dit mainte fois à Bijon, n'avait d'autre but, dans le principe, que de m'aider dans mon travail et d'accélérer la publication.

Luzel en profite pour faire part à La Villemarqué de ses recherches sur les manuscrits de mystères bretons et de son projet d'édition du mystère de sainte Tryphine :

Depuis vingt ans je m'occupe de recherches sur notre ancienne Littérature Bretonne, et plus spécialement sur le théâtre Breton. Je crois posséder la collection la plus complète qui existe, jusqu'aujourd'hui, de nos anciens Mystères. Cela m'a coûté bien des courses à travers les campagnes armoricaines, du travail, et aussi quelque peu d'argent. Mon désir, très légitime, vous le comprendrez facilement, serait maintenant d'en tirer quelque parti, et c'est dans ce but que je voudrais entreprendre une série de publications sur le théâtre Breton, trop heureux si M<sup>r</sup> le Ministre de l'Instruction publique daignait seconder mes intentions et m'allouer une petite indemnité, pour continuer mes recherches, faire acquisition de nouveaux manuscrits que je connais, et compléter ainsi, autant que possible, ma collection, qui est déjà nombreuse. Je voudrais débuter par S<sup>te</sup> Tryphine.

Il donne d'ailleurs quelques détails sur une édition dont il a chargé le docteur Bijon de traiter les conditions avec l'imprimeur Clairet :

Si je ne vous ai pas répondu plus tôt, c'est que je voulais attendre une lettre de M<sup>r</sup> Bijon, que j'avais chargé d'arrêter avec M<sup>r</sup> Clairet, à Kemperlé, les conditions de la publication que je veux entreprendre. Cette lettre vient enfin de m'arriver, et je puis vous annoncer que toutes les conditions sont arrêtées, que je vais me mettre immédiatement à transcrire et à copier, et que l'impression pourra commencer dans les premiers jours de juin prochain. — On tirera à 800 exemplaires, le format sera quelque peu plus grand que celui de la Bibliothèque Charpentier, et le volume devra se vendre 3<sup>f</sup> 50<sup>c</sup>.

C'est évidemment une manière de prendre date, de marquer son territoire, tout en évitant soigneusement d'indisposer l'auteur du *Barzaz-Breiz* dont il sollicite d'ailleurs l'appui. Si l'on en croit ce que Luzel écrit à Ernest Renan, le docteur Bijon intervient auprès de l'abbé Henry, agitant même la menace d'un procès, tandis que La Villemarqué se montre pour le moins furieux :

De son côté, mon ami le docteur tance vertement le pauvre abbé ; il lui parle aussi d'huissier, de procureur impérial, d'abus de confiance. - Le bonhomme tremble, - il rompt avec M<sup>r</sup> De Lavillemarqué, qui voulait, disait-il, lui faire commettre des indélicatesses, - et m'envoie en même temps et mon manuscrit et la copie qu'il avait faite d'après lui. - Aussitôt l'impression commence. - Mais le Grand Barde furieux nous menace de sa colère, - il parle d'éreinter tout ce que nous publierons en breton sans sa participation, - et jure même de faire paraître une *Sainte Tryphine* avant la nôtre : mais, malgré toutes ses recherches, il ne peut se procurer un manuscrit, et force lui est de s'en tenir aux menaces. - Vous comprenez que sous le coup de cet orage déchaîné nous poussions dur à la besogne. Je transcrivais le texte Breton, je traduisais, j'écrivais mon Introduction, et on imprimait au fur et à mesure<sup>29</sup> sans que, le plus

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> C'est le docteur Bijon qui surveillait l'impression, si l'on en croit Anatole Le Braz, *Essai sur l'histoire du théâtre Celtique*, Paris, Calmann-Lévy, [1904], p.193.

souvent, je visse même les épreuves. M<sup>r</sup> l'abbé Henry corrigeait le Breton. - J'habitais alors Quimper, où j'étais régent de 5<sup>e</sup> au Collège<sup>30</sup>.

La nouvelle de l'édition qui se prépare circule déjà puisque, en note d'un article qui paraît en novembre 1862 dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, le médecin châteaulinois Eugène Halléguen annonce la publication prochaine du « Mystère de sainte Triphine » par « MM. l'abbé Henry et Luzel »<sup>31</sup>.

Tandis que Luzel publie son introduction sous forme de deux articles dans les livraisons d'avril et de mai de la *Revue de Bretagne et de Vendée*<sup>32</sup>, le *Mystère de Sainte-Tryphine et le roi Arthur* paraît au début de 1863<sup>33</sup>, signalé dans le *Publicateur du Finistère* par une publicité insérée dans le numéro du 4 avril. À la fin de sa longue introduction, datée de septembre 1862, Luzel rend hommage à ceux qui l'ont aidé et soutenu, précisant l'apport des uns et des autres :

Je ne veux pas finir cette introduction, déjà bien longue, sans constater les obligations que j'ai à M. l'Abbé Henry, aujourd'hui le doyen et le chef avec M. de la Villemarqué, de l'école celtique Armoricaine, depuis la mort de M. Le Gonidec. S'il n'a été pour rien dans l'idée de cette publication, il l'a du moins hâtée, et m'a rendu un inappréciable service, en voulant bien se charger de revoir et de collationner les vieux manuscrits que j'ai mis à sa disposition, ainsi que de corriger les épreuves du texte breton.

Je dois aussi des remercîments à mon ami le docteur Bijon, et à M. Le Men, archiviste du département du Finisterre, tous les deux hommes de goût et de savoir, et dont les conseils m'ont été souvent utiles.

#### Le temps des hésitations et des ressentiments (1863-1866)

An nombre des personnalités remerciées figure l'archiviste René-François Le Men, dont Luzel a sans doute fait la connaissance à son arrivée à Quimper et dont il a naturellement sollicité les conseils concernant l'édition d'un document ancien tel que le mystère de sainte Tryphine. C'est le début d'une décennie d'amitié sincère entre les deux hommes, et d'une correspondance fort précieuse pour mieux appréhender toute la complexité du réseau de sociabilité des érudits bretons dans les années 1860<sup>34</sup>.

La carrière d'enseignant de Luzel demeure chaotique. Refusant une mutation d'office à Landerneau, il profite de l'été 1863 pour effectuer une enquête sur la côte trégorroise dont il donne un long compte-rendu dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*. Dans ces « Impressions et notes de voyage », qui annoncent en quelque sorte les carnets de terrain ethnographiques, Luzel donne une idée du type de recherches qu'il souhaiterait mener : la démarche est nouvelle, sans doute trop, et n'aura pas de suite<sup>35</sup>. En 1864, grâce à l'intervention de Renan, Luzel bénéficie toutefois d'une mission pour rechercher des mystères dans le département des Côtes-du-Nord, puis dans ceux du Finistère et du Morbihan. Mais sa carrière d'enseignant demeure toujours aussi précaire quand, en octobre 1864, il est nommé régent au collège de Lorient.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Françoise Morvan, Correspondance Luzel-Renan, op. cit., p.62.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Dans un article intitulé « Brest, siège de l'évêché osismien aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles », p. 362.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> « Les Mystères et le théâtre bretons », p. 159-182, 257-272.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Dans la bibliothèque La Villemarqué figurent deux exemplaires de l'ouvrage dont l'un adressé et dédicacé par l'abbé Henry. L'autre aurait-il été donné par Luzel ?

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Elle a été partiellement publiée par Pierre Le Roux, « Lettres de R.-F. Le Men à F. -M. Luzel », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1937 44-1-2, p. 279-292 et 3-4 p. 374-407. Les lettres originales, au nombre de 99, ont été retrouvées par Yves Le Berre et feront bientôt l'objet d'une publication et d'une mise en ligne.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> « En Basse-Bretagne. Impressions et notes de voyage (Côtes-du-Nord) », *Revue de Bretagne et de Vendée*, seconde livraison, 1865, p.304 et suivantes. C'est Anatole Le Braz qui, près d'un demi siècle plus tard, publiera la suite du « Journal de route » [de Luzel] dans les *Annales de Bretagne*, 26. 1. 1910, p. 131-158, 26. 2. 1911, p. 430-460.

Quelque peu refroidies par l'affaire de l'édition du *Mystère de Sainte-Tryphine*, les relations avec La Villemarqué ne sont toutefois pas totalement interrompues et Luzel continue même à traduire en vers des pièces du *Barzaz-Breiz*: le 12 novembre 1864, le *Publicateur du Finistère* propose ainsi « Les fleurs de mai » avec une dédicace à La Villemarqué, datée de Keramborgne, juillet 1864. Il lui adresse également, *Armor ou Napoléon III en Bretagne*, un long poème à la gloire de l'empereur, rédigé en 1858 après le voyage de ce dernier en Bretagne<sup>36</sup>. La Villemarqué y a porté, en marge du texte breton, une quantité de corrections au crayon gris, un peu comme pour une copie fautive. Toutefois, au dos de la brochure, il rédige, toujours au crayon gris, « Da Varz Armor » (au barde d'Armor), un poème en breton, destiné à remercier Luzel de son envoi.

C'est dans ce contexte que Luzel reprend contact avec La Villemarqué, lui adressant un exemplaire de *Bepred Breizad Toujours Breton*<sup>37</sup>, un recueil de poésies qu'il vient de faire paraître et dont il lui avait évoqué le projet dans sa toute première lettre. L'un des poèmes est d'ailleurs dédié « Da Varz Breiz-Izell » « Au barde de la Basse-Bretagne » B. Celui-ci répond sans doute poliment pour le remercier de son envoi et lui reprocher de n'être pas venu lui rendre visite à Keransquer lors d'un récent passage à Quimperlé. Mais pas un mot sur le contenu. Luzel, qui souhaiterait une critique franche – et évidemment positive – de son ouvrage, lui écrit à nouveau en ce sens le 22 janvier 1865<sup>39</sup>, lui promettant par ailleurs une visite au printemps que son mauvais état de santé l'empêche d'envisager pour le moment. Alors que l'ouvrage vaut une belle critique de la part de Sainte-Beuve dans le *Constitutionnel*<sup>40</sup>, l'absence de réponse de La Villemarqué est très mal acceptée par Luzel qui y voit une conspiration du silence, conséquence de l'affaire du mystère de sainte Tryphine, même si, au début du mois de février, La Villemarqué lui a fait parvenir, par l'intermédiaire de Le Scour<sup>41</sup>, un diplôme de la confrérie bardique dela Breuriez Breiz<sup>42</sup>. Luzel écrivit-il à La Villemarqué pour le remercier ? Anatole Le Braz cite une lettre d'a qui, si elle a été expédiée, ne figure pas (plus ?) dans le fonds La Villemarqué:

Le barde de Notre-Dame de Rumengol, M. Le Scour, vient de me transmettre un diplôme que vous lui avez adressé à cet effet... Je ne saurais vous dire, Monsieur, combien je suis sensible à cette distinction, et je vous prie de vouloir bien en recevoir l'expression de toute ma gratitude. Une seule crainte me tourmente, c'est de ne pas avoir assez fait pour mériter ce titre, et de ne pouvoir me montrer à la hauteur des obligations qu'il comporte. Mais, quoi qu'il arrive, soyez convaincu que je veux contribuer dans la mesure de mes forces à remettre en honneur la vieille langue de nos pères et à la sauver, s'il en est encore temps, comme je l'espère, de la ruine qu'on lui prédit dans un avenir non éloigné.

<sup>36</sup> Quimperlé, Clairet, 1864, Archives La Villemarqué LV28.214. « A Monsieur le Comte Th. De La Villemarqué Hommage de l'auteur Luzel ».

Villemarqué) ».

\_

L'exemplaire de Bepred Breizad/Toujours Breton, Morlaix, Haslé,1865 figure dans la bibliothèque La Villemarqué avec cet envoi : « A Monsieur Théodore Hersart de Lavillemarqué Hommage de l'auteur f. m. Luzel ».
 Il s'agit de « Peden ar mederrien euz ar mintin / Prière du matin des moissonneurs », qui porte cette dédicace : « Da Varz Breiz-Izell, An Aotro Th. Kermarker » (Au Barde de la Basse-Bretagne Monsieur Th. De la

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Archives La Villemarqué LV03.031.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> « Variétés. Littérature. De la poésie en 1865 », dans le *Constitutionnel* du 3 juillet 1865.

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Jean-Pierre-Marie Le Scour (1811-1870). Né à Hanvec, Le Scour, ancien séminariste, est négociant en vin à Morlaix. Sa fortune l'amène à jouer un important rôle de mécène auprès des écrivains bretonnants. Il est l'auteur de poésies bilingues réunies en recueils : *Telen Remengol / La Harpe de Remengol* (1867) et *Telen Gwengam / La Harpe de Guingamp* (1868).

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Lettre à Le Scour du 5 février 1865. Archives départementales du Finistère, fonds Taldir Jaffrennou 44J120. La *Breuriez Breiz* (« Confrérie de Bretagne »), est un société poétique créée par La Villemarqué en 1843 ( ?) qui ne sera guère active, se contentant surtout de décerner des diplômes de bardes à des poètes de langue bretonne, dont de nombreux prêtres.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Anatole Le Braz, *Le Théâtre celtique*, Paris, Calmann-Lévy, 1905, p.162.

Dans sa réponse à Le Scour, Luzel, qui avait déjà reçu un premier diplôme quatre ans plus tôt, s'interroge toutefois sur la valeur de ces distinctions bardiques :

je ne suis nullement au fait des usages et formalités du <u>Breuriez-Breiz</u>. - vous l'avouerai-je? - je crains un peu que l'on se moque de nous, à nous voir jouer ainsi aux Bardes, et prendre peut-être trop au sérieux des titres illusoires que nous nous décernons nous-mêmes - Craignons le ridicule, mon cher ami, rien n'est plus funeste en France<sup>44</sup>.

Dès le début de 1865, comme Sauvé <sup>45</sup> et Le Men, Luzel exprime, dans sa correspondance du moins, sa méfiance vis-à-vis de la « coloration » bardique donnée aux études bretonnes, constituant l'un des premiers reproches dans une opposition à La Villemarqué qui enfle rapidement.

### Une conjuration contre « l'archibarde » La Villemarqué ? (1865-67)

La goutte d'eau qui fait déborder le vase est la parution en 1865 par La Villemarqué du *Grand Mystère de Jésus*<sup>46</sup> qui se veut, évidemment, une forme de réponse au *Mystère de Sainte Tryphine*. Dans l'introduction, une simple note fait une brève allusion à l'ouvrage et à Luzel, « l'aimable professeur et poète » <sup>47</sup> : Ce dernier est évidemment furieux - et surtout vexé – de se voir ainsi rabaissé, comme en témoigne sa lettre à Le Scour<sup>48</sup> :

L'article de Sainte-Beuve sur *Bepred Breizad* a fait sensation. Le Penn -gast<sup>49</sup>-sturier que vous connaissez, s'en attribue toute gloire, et dit et écrit impudemment que rien ne se publie de bon en Breton, que ce qui vient de lui, ce qui reconnaît son inspiration et porte en quelque sorte son visa. - Vous avez sans doute lu son introduction au grand <u>Mystère de Jésus</u> et vous n'avez pas vu sans étonnement comme il me joue par-dessous la jambe, et avec quel suprême dédain il parle de S<sup>te</sup> Tryphine et de mes recherches sur le théâtre breton. - En vérité, est-ce bien de la sorte qu'un <u>penn-sturier</u> devrait entendre sa mission - Est-ce sa manière d'encourager les études et les recherches <u>désintéressées</u> de ceux qui se sacrifient à ces pénibles et longues investigations ! Grand merci ! <u>penn-sturier</u> ! - heureusement que je saurai me passer de vous, et je ne suis pas d'humeur à me laisser inféoder ni à vous, ni à nul autre. - Je ferai ce que je pourrai, mais comme je l'entendrai, et sans recevoir de mot d'ordre de personne.

C'est une forme de déclaration de guerre, mais indirecte et en privé, par correspondances interposées, et une guerre dans laquelle Luzel hésite visiblement à se lancer lui-même, préférant

\_

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Lettre à Le Scour du 5 février 1865. Archives départementales du Finistère, fonds Jaffrennou, 44J120.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Léopold-François Sauvé (Saint-Georges-de-Reintembault 1837-Boulogne-sur-mer 1892). Sa carrière de fonctionnaire des Douanes le conduit dans le Finistère : commis à Quimper de 1864 à 1868, il est affecté à la direction de Brest où il restera 20 ans, avant d'être nommé receveur à l'Aberwrac'h, en 1868, puis à Audierne en 1877. Il apprend le breton, se lie d'amitié avec René-François Le Men et François-Marie Luzel. Il effectue une belle collecte de proverbes et dictons qu'il publie dans la Revue celtique en 1870, puis qu'il réunit en volume chez Champion. Nommé par la suite à Remiremont dans les Vosges, puis à Boulogne-sur-mer, il y poursuivra ses travaux de folkloriste.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Le Grand mystère de Jésus, passion et résurrection, drame breton du moyen âge, avec une étude sur le théâtre chez les nations celtiques, Paris, Didier, 1865.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> À la page cxxxij de l'introduction : « Dans l'état actuel des études historiques, ce qui est ancien de forme et de style, ce que nous ont conservé soit de vieux manuscrits sur vélin, soit des éditions gothiques, ou ce qui est tout à fait rustique, naturel, naïf, traditionnel et primitif, voilà les seuls documents vraiment dignes de respect et d'attention. » Un appel de note renvoie en bas de page à la note suivante : « Je voudrais faire une exception en faveur du Mystère de sainte Tryphine et du roi Arthur, récemment publié par un estimable professeur et poëte, M. Luzel, avec la collaboration de M. l'abbé Henri, si versé dans l'étude du breton moderne. Malheureusement, le texte qu'ils ont mis au jour ne remonte pas au-delà du dix-huitième siècle. »

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Lettre de Luzel à Le Scour, 21 décembre 1865. Archives départementales du Finistère, fonds Jaffrennou, 44J120.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Penn-sturier (« timonier, pilote). « gast » ajouté dans l'interligne, est un juron « putain ».

laisser à d'autres le soin de croiser le fer, tel éventuellement Le Scour auquel il suggère ni plus ni moins que d'écrire - ou plutôt de signer - un compte-rendu critique du Grand Mystère de Jésus :

> Vous trouverez là, j'espère, les éléments nécessaires pour un bel et bon article pour l'Echo de Morlaix ou le Lannionnais, - ou les deux à la fois. Vous prendrez dans mon griffonnage ce qui vous plaira, et arrangerez tout cela pour le mieux. - Il est bon de faire sentir à l'Archibarde - sans manquer de forme ni de respect pourtant, qu'il n'est pas le seul à s'occuper de littérature bretonne et à y entendre quelque chose, - et surtout que nous ne sommes pas d'avis de nous laisser croquer par l'ogre, sans protester et nous débattre de notre mieux<sup>50</sup>.

Et Luzel joint effectivement à sa lettre une longue critique de l'ouvrage de La Villemarqué<sup>51</sup> où, sous la signature de Le Scour, serait évoqués les états d'âme de Luzel :

> Pourquoi encore M<sup>r</sup> De Lavillemarqué traite-t-il si cavalièrement, si durement même, M<sup>r</sup> Luzel, et le joue-t-il en quelque sorte par-dessus la jambe ? - Pourquoi ? - C'est ce qu'il est bien difficile de comprendre, et l'on se fut tout au contraire attendu à des éloges et à des encouragements pour un homme qui consacre ses moments de loisir à des recherches et des études désintéressées et dont nous tous Bretons qui aimons notre vieille langue et nos anciens titres littéraires, malheureusement si dispersés ou perdus à tout jamais, devons lui savoir gré.

Le compte rendu est très intéressant, car on y retrouve un certain nombre de thèmes qui seront désormais chers à Luzel quand il évoquera l'auteur du Barzaz-Breiz : concernant l'écrivain, la défense d'une littérature populaire face une littérature élitiste, la méfiance vis à vis de la recherche systématique d'un certain archaïsme et, concernant l'homme, le rejet d'une exclusivité sur les études bretonnes et celtiques, le dédain et le mépris, l'accusation de récupérer le travail des autres en raison d'une certaine incompétence.

On reconnaît également là quelques-uns des arguments qui nourrissent une remise en cause grandissante de l'œuvre de La Villemarqué. En effet, tandis que, dans le numéro de décembre 1865 du Journal des Savants, le Grand Mystère de Jésus fait l'objet d'un long compte-rendu d'Émile Littré où ce dernier fait toute confiance à l'autorité que représente l'auteur, dès le début de 1866, Paul Meyer<sup>52</sup>, dans la jeune Revue critique d'Histoire et de Littérature dont il a été l'un des initiateurs<sup>53</sup>, se montre beaucoup moins complaisant, s'attachant à démonter une méthode « qui, écrit-il, consiste en une exposition agréable semée d'hypothèses séduisantes, présentées simplement, sans appareil scientifique et pour ainsi dire au nom de la seule vraisemblance. »

> D'ailleurs, aucune trace de ces incertitudes qui mettent le lecteur en éveil et le conduisent à se faire une opinion en dehors de son guide; point de discussions sans lesquelles certains savants sont incapables d'élucider une question d'histoire. Toutes les assertions de l'auteur ont l'aspect de l'évidence, et les opinions contraires à la sienne semblent si peu vraisemblables qu'il paraît superflu de les discuter. Cette méthode, admirablement appropriée au goût du grand public, a fait le succès des livres de M. de L. V. Le monde instruit s'ennuie des minuties de l'érudition et des subtilités de la critique ; il se plaît aux grands résultats. Les grands résultats sont ici l'ancienneté et l'originalité des poésies dites celtiques; si bien que c'est maintenant chose admise que nous possédons des chants des

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> Lettre de Luzel à Jean-Pierre-Marie Lescour, datée du 29 décembre 1865. Archives départementales du Finistère, fonds Jaffrennou, 44J120.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Archives départementales du Finistère, fonds Jaffrennou, 44J120. Voir le texte en annexe.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Né à Paris en 1840, Paul Meyer a été élève de l'École des Chartes et, diplôme d'archiviste en poche, a été attaché aux Archives Nationales et membre du Comité des Travaux Historiques. Professeur à l'École des Chartes puis au Collège de France, il est en 1866, l'un des fondateurs de la Revue critique d'histoire et de littérature, avec Gaston Paris, Charles Morel et Hermann Zotenberg.

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> N°14, 7 avril 1866, p.219-229.

bardes du VI<sup>e</sup> siècle, et que, depuis que le dernier livre de M. de L. V. a paru, personne, que je sache, ne s'est avisé de contester l'existence d'un théâtre celtique remontant aux époques les plus reculées du moyen âge, ni l'originalité du mystère de Jésus ou de tel autre drame analysé par M. de La Villemarqué. [...] A son habitude, M. de L. V. procède par simples affirmations<sup>54</sup>.

Et Paul Meyer, citant toute une série d'exemples puisés dans la préface du Grand mystère de Jésus, d'évoquer la manière peu scientifique dont l'éditeur date le mystère des environs de 1365, de montrer comment, contrairement à ce qu'il affirme, « le mystère breton est l'abrégé du mystère français ». Mais, n'étant pas compétent en matière de langue bretonne, Paul Mever s'abstient toutefois de conclure de façon définitive et invite La Villemarqué à répondre à ses interrogations. Ces premières critiques émanant de savants de la capitale sont évidemment reçues par les opposants bretons comme un encouragement à porter le fer contre La Villemarqué. Dès le 5 mai, dans une lettre adressée à la *Revue critique*, le médecin châteaulinois Eugène Halléguen<sup>55</sup>, qui dit livrer les observations de « Bretons bretonnants », abonde dans le sens de Paul Meyer et met en avant « la quantité d'expressions empruntées du français » et souligne le soin apporté par La Villemarqué, dans sa traduction, à substituer « des synonymes aux mots français du texte breton ». Comme Paul Meyer, il termine par un appel pour que La Villemarqué veuille bien « s'expliquer comme critique, comme celtiste et comme traducteur ». Il convient de signaler que, dans ce numéro, la lettre d'Halléguen suit immédiatement un long compte rendu par Gaston Paris des Chants et chansons populaires des provinces de l'Ouest, Poitou, Saintonge et Angoumois que vient de publier Jérôme Bujeaud, et qui constitue le premier document exprimant ouvertement et publiquement les conceptions de la « nouvelle école critique » en matière de collecte et de publications de poésie populaire. Nul doute que Luzel y trouvera de précieux conseils méthodologiques pour ses futures éditions.

Halléguen adresse aussitôt les deux numéros de la revue à Le Men. Ce dernier, qui ne peut évidemment que se réjouir de ces premières attaques, s'empresse de les faire suivre à Luzel, le 23 mai 1866 :

Vous m'avez si souvent entretenu de l'utilité de l'éreintement de la Villemarqué au point de vue du breton et de la morale que vous lirez sans doute avec plaisir les deux N<sup>os</sup> de la Revue Critique que je vous ai adressés ce matin. C'est M<sup>r</sup> Meyer, professeur je crois à l'Ecole des Chartres qui a attaché le grelot. Halléguen a donné son premier coup de patte. A qui le tour ?

Dès le 30 mai, Luzel relaie l'information auprès de Jean-Pierre-Marie Le Scour qu'il encourage à se manifester :

Je vous dirai que la démolition de notre *penn-gast-sturier* est commencée. Il a paru contre lui dernièrement dans la *Revue Critique* qui se publie à Paris, chez Franck, rue Richelieu, 67, - un article très raide, très bien fait, et où il est fort malmené comme savant, et sous le rapport de la bonne foi. - Le Docteur Halléguen, de Châteaulin, y a aussi joint un bon coup de boutoir. - Je vous ai toujours dit, - (et c'est aussi votre avis) - que la statue de ce Grand Lama de la Littérature bretonne avait des pieds d'argile. Encore quelques pierres comme celles qu'on vient de lui lancer, et vous la verrez s'écrouler avec un beau fracas. - J'ai eu plus d'une fois la tentation de prendre aussi ma fronde et de le viser à la tête: mais je suis malheureusement trop personnellement engagé dans le débat, et ce que je pourrais dire aurait grande chance de passer pour être inspiré par le désir de vengeance et la haine. - Je veux donc quant à présent du moins, - garder le silence. Mais vous autres Bardes mes confrères vous n'avez pas les mêmes raisons

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> P 210 220

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> La lettre est publiée dans le n° 19 du 12 mai 1866, p.313-314. Le docteur châteaulinois Eugène Halléguen (1813-1879) se fait remarquer au milieu des années 1850 par ses travaux sur l'histoire de Bretagne qui le conduisent à remettre en cause la vision de La Villemarqué et de ses partisans.

pour <del>garder le silence</del> vous taire. - c'est donc le moment, mon cher Lescour, de faire paraître la brochure dont vous m'avez entretenu. - puisque notre chef nous abandonne, serrons nos rangs, soutenons-nous, et montrons que nous avons assez de confiance en la bonté de notre cause, assez de fierté et d'indépendance dans l'âme, - pour nous passer de qui nous dédaigne ou nous trahit. - L'Archiviste du département du Finistère, Mr Lemen, à qui j'avais fait part de votre projet, m'écrit : - ... « Si Mr Lescour est aussi bien inspiré qu'il l'a été pour *Fistoulik* <sup>56</sup>, ... il portera un rude coup au *penn-sturier* » <sup>57</sup>.

Luzel préfère donc une fois encore laisser à d'autres le soin d'attaquer de front La Villemarqué, personnalité incontournable en Bretagne avec laquelle il ne tient pas à rompre totalement. Il aura d'ailleurs toujours soin de préciser, même au plus fort de la querelle, qu'il s'en prend à l'œuvre et non à l'homme. C'est alors d'ailleurs une divergence majeure à l'époque avec un Le Men qui, au contraire, veut s'en prendre uniquement à l'homme pour ne pas éclabousser le *Barzaz-Breiz*, ce qui pourrait être préjudiciable à l'ensemble de la littérature bretonne : il reproche d'ailleurs à Luzel de projeter la publication d'un article dans la *Revue archéologique*<sup>58</sup> et le met en garde :

Ne voyez-vous pas, malheureux barde, qu'il s'agit ici d'une question de vie ou de mort pour la littérature bretonne et que la plus légère atteinte portée à l'originalité du Barzaz jetterait sur nos anciennes poésies un discrédit semblable à celui qui a atteint les œuvres des bardes gallois. Si votre article est rendu public, non seulement le Barzaz Breiz mais tous les recueils de ce genre qui pourraient être publiés à l'avenir perdent leur authenticité. Vous aurez beau dire : ces chants sont originaux, je les ai recueillis moi-même dans telle circonstance. La V[illemarqué] a saupoudré son œuvre d'assertions du même genre. Pourquoi voulez vous qu'on ajoute plus de foi à vos paroles qu'aux siennes ? Votre avis ne vaudra pas mieux que le sien. Et c'est un barde qui maltraite ainsi sa maman! Eh bien! Moi qui ne suis pas barde je vous affirme que si vous portez la querelle sur ce terrain dangereux je me rangerai du côté de la V[illemarqué]. pour vous combattre. Attaquez l'homme autant qu'il vous plaira, il n'est que trop vulnérable, mais ne touchez pas aux poësies du Barzaz<sup>59</sup>.

Une position qu'il réaffirme quelques semaines plus tard, le 26 juin :

Attendez qu'il ait publié sa nouvelle édition du Barzaz Breiz et vous aurez tout naturellement l'occasion de relever ses bévues et de faire ressortir la fraude que vous y découvrirez mais en mettant le doigt sur chaque plaie et sans généraliser autrement vous ébranlez le Barzaz Breiz et vous mettez la littérature Bretonne en question. Je vous l'ai déjà dit, songez-y bien. Je crois que vous pouvez avec de l'adresse démasquer l'homme sans compromettre la littérature.

La parution, à la toute fin de 1866, de la troisième édition du *Barzaz-Breiz* où La Villemarqué persiste et signe quant à ses méthodes d'édition, est, bien entendu, une belle occasion attendue par ses détracteurs pour affûter leurs critiques. C'est même une véritable conjuration qui se met alors en place au sein de la Breuriez Breiz dont les membres se réunissent, dès le 3 février 1867, à Quimperlé, peut-être chez l'imprimeur Clairet. Outre Le Men, Luzel, Sauvé, y participent

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> « Fistoulik », poème de Jean-Pierre-Marie Le Scour (imprimé sur feuille volante, le fonds Villemarqué en conserve plusieurs exemplaires, parfois signés, parfois non (LV30.044) : « tel qu'il est, il a fait beaucoup rire. Les prêtres des Côtes du nord l'ont propagé avec zèle, parce que dans ce pays, on l'a appliqué à ces hommes ridicules, moitié bourgeois, moitié paysans, moitié chrétiens, moitié payens : on les appelle des *fistoulik*. » Lettre à La Villemarqué en date du 18 septembre 1863 (archives La Villemarqué LV 16.166).

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Archives départementales du Finistère, fonds Jaffrennou 44J120.

Luzel, « A propos d'une chanson bretonne annoncée comme devant paraître dans la dernière édition du Barzaz-Breiz, et qui ne s'y trouve pas », *Revue Archéologique*, vol. 20, juillet-décembre 1869, p. 120-130. Lettre de Le Men à Luzel en date du 6 juin 1866.

également Halléguen, Salaün<sup>60</sup>, Le Scour, les Quimperlois Bijon, Audran<sup>61</sup> et peut-être même l'abbé Henry. Les participants profitent de l'occasion pour se rendre à la forêt de Carnoët: prétendant reprendre un journal gallois *Gwir yn Erbyn y byd*<sup>62</sup> du 15 février, *Le Publicateur du Finistère* donne en effet le compte rendu, bientôt repris par le journal de Brest *l'Océan*<sup>63</sup>, d'une réunion bardique qui se serait tenue dans la forêt de Carnoët. L'auteur est probablement Le Men (ou Salaün?) qui, le 20 février, écrivait à Luzel: «Il paraîtra peut-être samedi dans le <u>Publicateur</u> une tartine bardique sur notre réunion du 3 de ce mois ». Il s'agit évidemment, en temps de carnaval, d'une forme de canular<sup>64</sup> destiné à provoquer La Villemarqué sur ses terres. Comment en effet ne pas voir dans la réunion de la forêt de Carnoët une parodie de la cérémonie d'intronisation de la Villemarqué comme barde à Abergavenny, au Pays de Galles, en 1838, du chant qu'il composa à cette occasion, du hanap qu'il reçut en cadeau<sup>65</sup>? L'on comprend aisément que ces comptes rendus, découverts dans le journal de Quimperlé, relevaient de la pure provocation et n'avaient pas l'heur de lui plaire<sup>66</sup>.

Le Men et Sauvé, comme Luzel, se montrent de plus en plus agacés par l'orientation « druidique » que « le clan des bardes » entend donner aux études bretonnes et qui, selon eux, constitue un obstacle aux travaux sérieux sur la Bretagne. Le petit groupe songe donc à créer, indépendamment de La Villemarqué et de ses partisans, une association dont l'un des objectifs serait de publier des textes anciens ou collectés dans la tradition orale, avec toute la rigueur souhaitable. Une seconde réunion se tient à Quimper en avril. Il y est décidé d'imprimer au plus vite le Catholicon, un dictionnaire breton-latin-français du XV<sup>e</sup> siècle, dont Le Men prépare la réédition, et de tout faire pour qu'il soit prêt pour le Congrès celtique international qui, initialement prévu à Vannes en août, se déroulera en définitive en octobre à Saint-Brieuc. Il y est également décidé de créer une revue bretonne mensuelle ou trimestrielle, sous le titre de Breiz-*Izel*, dont le rédacteur serait Le Men. Le groupe se retrouve à nouveau à Quimperlé, au mois de juin, à l'occasion du Pardon des oiseaux. Dans une lettre du 17 juin, Luzel rend compte à Le Men de la réunion à laquelle ce dernier n'a finalement pas assisté et où a été confirmée la création de la revue dont le premier numéro doit paraître le 15 août. La devise de la société est « Ar wirionez eneb d'ar bed » (la vérité contre le monde), devise du gorsedd gallois dont le sens est évidemment détourné. Luzel fait état des pressions du clergé qui souhaite entrer dans le comité de rédaction, ce que Le Men refuse catégoriquement. Mais au bout d'à peine six mois, le groupe se disloque : la préparation et la tenue à Saint-Brieuc du Congrès celtique international, l'affaire quelque peu embrouillée de la mise en vente des manuscrits de Jean-Marie de Penguern<sup>67</sup>

\_

<sup>67</sup> F. Postic, « L'affaire des manuscrits à la mort de Jean-Marie de Penguern », dans *Jean-Marie de Penguern collecteur et collectionneur breton (1807-1856)*, [Nelly Blanchard dir.], Brest, CRBC-UBO, 2008, p. 87-104.

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> Jean-Marie Salaün (1831-1885). Entré très jeune comme apprenti dans l'imprimerie brestoise des frères Lefournier, il se voit confier la succursale de Quimper en 1859 et obtient son brevet d'imprimeur-libraire. Il finit même par devenir leur associé.

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> Jean-François-Marie Audran (1828-1884). Il succède à son père comme notaire à Quimperlé, ville dont il sera également maire après 1870. Il s'intéresse à l'histoire et à l'archéologie.

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup>« La Vérité contre le monde », devise du Gorsedd gallois due à Iolo Morganwg ou à l'un des siens, cf. Francis Gourvil, *Nouvelle Revue de Bretagne*, 1952, p.66. Ce journal ne semble pas avoir existé. Sur Iolo Morganwg, voir Mary-Ann Constantine, *The Truth Against the World: Iolo Morganwg and Romantic Forgery*, Cardiff, 2007.

<sup>&</sup>lt;sup>63</sup>L'Océan du 8 mars 1867.

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup>Voir à ce propos *La Nouvelle Revue de Bretagne*, « le coin des fureteurs », question 370 et réponses : novembre-décembre 1952, p.479-480 ; janvier-février 1953, p.66-69 (Francis Gourvil) ; mai-juin 1953, p.238 (Pierre Le Roux).

<sup>&</sup>lt;sup>65</sup> Fañch Postic, « La Villemarqué et le Pays de Galles (1837-1838) », dans *Triade*, *Galles*, *Écosse*, *Irlande*, Brest, CRBC, 1995, p.15-32.

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup> « Toulfoën, le pardon des Oiseaux. Regards sur une grande fête populaire », *La forêt de Carnoët (Quimperlé) : archéologie, histoire, traditions et légendes*, [Y. Coativy et F. Postic, dir.], Quimperlé, Société d'Histoire du Pays de Kemperlé, Société d'Histoire du Pays de Kemperlé, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2014, p. 153-234.

entraînent quelques dissensions qui se nourrissent surtout du désaccord entre Le Men, le rédacteur de la future revue, et Halléguen, le bailleur de fonds.

Si Luzel continue à se montrer virulent dans les diverses correspondances qu'il échange avec Le Men, Sauvé, Renan ou Le Scour, il est toujours aussi hésitant à affronter directement et au grand jour La Villemarqué, une personnalité dont il connaît trop le poids sur la littérature bretonne. La préparation du congrès celtique international qui doit se tenir à Saint-Brieuc, lui donne même l'occasion d'un ultime « rapprochement ». C'est d'ailleurs curieusement dans cette période pour le moins agitée que la correspondance entre Luzel et La Villemarqué est la plus abondante.

## Un ultime rapprochement avec La Villemarqué ? La représentation du Mystère de Sainte-Tryphine (1867)

Le 27 juin, La Villemarqué écrit en effet une lettre fort aimable à Luzel pour solliciter sa participation et même sa collaboration à l'occasion du congrès : il souhaiterait le voir prendre en charge l'organisation d'une représentation du mystère de sainte Tryphine. Nous en connaissons la teneur par les extraits que Luzel en donne dans une lettre à Le Scour :

Il est question, vous le savez peut-être d'un congrès celtique international qui se tiendra vers la mi septembre à S<sup>t</sup> Brieuc, et où les antiquaires, les philologues et les Bardes Gallois les plus distingués ont le projet de se rendre. Chacun de nous doit, pour les fêter, porter à la masse son contingent. Il a été question dans une première réunion du comité, présidée par mon ami Henri Martin<sup>68</sup>, de la représentation d'un Mystère Breton et votre nom, ainsi que votre drame de S<sup>te</sup> Tryphine et du roi Arthur, se sont naturellement présentés à moi ! Or voici ce qu'on attend de votre patriotisme : ce serait de recruter, pendant vos vacances dans votre pays de Tréguier, les acteurs que vous connaissez, de leur faire apprendre leur rôle et de les conduire à S<sup>t</sup> Brieuc, où ils dresseraient leur théâtre et joueraient la pièce selon leurs usages. Les frais de représentation et le bénéfice des acteurs seraient prélevés sur le prix des places, fixé d'avance<sup>69</sup>.

Si, dans sa réponse, en date du 30 juin<sup>70</sup>, Luzel se réjouit du retour de La Villemarqué sur le devant de la scène dans son rôle de guide, de meneur, de pilote (*penn-sturier*), il se montre quelque peu réservé sur la nature du concours qui pourrait être le sien en la matière, d'autant plus qu'il se dit « accablé de besogne » notamment par « une publication de poésies populaires ». Il souhaiterait avoir plus de précisions sur ce qu'on attend de lui. La Villemarqué lui répond-il par retour du courrier pour lui donner de plus amples explications? Luzel a-t-il réfléchi entre temps? Toujours est-il qu'il se montre visiblement partagé entre l'envie de répondre positivement à une sollicitation qui le flatte et la méfiance qu'elle ne manque pas de susciter chez celui qui, préparant l'édition de ses *Gwerziou Breiz Izel*, continue à fourbir ses armes contre le *Barzaz-Breiz*. La Villemarqué « me fait la cour »<sup>71</sup>, écrit-il à Renan, et, dès le 2 juillet<sup>72</sup>, il adresse à La Villemarqué une lettre où il semble bien décidé à décliner l'offre sauf à se voir associer Le Scour ou Proux. « Je vous dirai aussi, lui annonce-t-il, que je suis tout entier en ce moment à la transcription du Mystère de St <u>Gwennolé</u>, que je destine à la nouvelle revue bretonne de M<sup>r</sup> Halléguen<sup>73</sup> ».

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> Henri Martin, Charles Gaulle et La Villemarqué sont les porteurs du projet de congrès.

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Lettre de Luzel à Le Scour du 3 juillet 1867. Archives départementales du Finistère, fonds Jaffrennou 44J120.

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> Archives La Villemarqué LV 03.033.

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> Lettre du 5 septembre 1867, Françoise Morvan, *Correspondance Luzel-Renan*, op. cit. p.124

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> Archives La Villemarqué LV 03.032.

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> Le *Mystère de Saint-Guénolé* devra attendre 1889 pour paraître chez Cotonnec à Quimper.

Pour Luzel, il est toutefois clair que la venue des hôtes gallois doit faire taire, le temps du congrès, les dissensions : il convient de s'unir pour les accueillir comme il se doit. Le Scour hésite à apporter son concours au congrès – et à La Villemarqué. Proux se montre visiblement plus incisif et plus catégorique. S'il se rend à Saint-Brieuc, c'est en simple spectateur. Il est même quelque peu narquois tant vis-à-vis d'une réconciliation de façade, même temporaire, que du ridicule que ne manquerait pas de produire une représentation théâtrale populaire devant un parterre de savants et de notabilités. Contacté par La Villemarqué pour trouver des acteurs bretons du côté de Guingamp, Le Jean se montre plus coopératif<sup>74</sup> mais, le 22 juillet, doit malheureusement faire part à La Villemarqué du refus des acteurs qu'il a contactés de laisser leur moisson pour aller jouer à Saint-Brieuc<sup>75</sup>!

Le 10 août, Luzel quitte Lorient pour Quimper et s'arrête à Keransquer à l'invitation de La Villemarqué. Il est question de la représentation du mystère de Sainte Tryphine qui continue à nourrir un réel débat entre Proux, Le Scour, Le Jean... et Milin<sup>76</sup>. Ce dernier voudrait l'adapter, modifier et perfectionner le jeu des acteurs :

L'affaire de la représentation principalement, me semble compromise. - On me parle de l'impossibilité de trouver des acteurs parfaits. (des Talmas)- de mœurs irréprochables ; - M<sup>r</sup> Milin voudrait supprimer les deux tiers de la pièce bretonne ; - et ils ne songent pas que ce serait manquer absolument le but auquel nous visons que d'exiger ces perfections et cet art modernes ; et que ce que nous devons désirer avant tout c'est une représentation toute champêtre, selon les usages anciens et les traditions de notre théâtre - avec toutes ses bizarreries, ses naïvetés, ses anachronismes etc. Rien ne serait plus ridicule à mon avis qu'un acteur Breton qui voudrait imiter le débit et les gestes de nos acteurs français, - ou qui prétendrait que Charles Martel n'était pas le général en chef des armées de Henri IV, comme on le voit dans S<sup>te</sup> Geneviève de Brabant. - Oui, voilà bien le ridicule que je craindrais pour nos acteurs, et non celui qui consiste à conserver rigoureusement, autant que cela est possible, - l'esprit des anciennes traditions et le cachet national<sup>77</sup>.

Sa lettre se termine par un nouvel appel à l'union. Le 10 septembre<sup>78</sup>, devant tant de réticences, Luzel est prêt à abandonner le principe de la représentation et demande l'avis – et l'intervention - de La Villemarqué :

Tous ces messieurs ont, je crois mal compris notre pensée, au sujet de la représentation bretonne - ils voudraient des acteurs artistes, longuement exercés et conseillés et redressés par nous et convenablement costumés et sans trop d'anachronismes, etc... - tandis que moi, et vous aussi, si je vous ai bien compris, nous demandions tout simplement qu'ils montassent et représentassent leur pièce leur pièce conformément aux usages et aux traditions anciennes, sans les contrarier en rien.

Le 11 septembre, Luzel rencontre Proux et Le Scour à Morlaix, avant de gagner Saint-Brieuc où il fait le point avec les organisateurs. Il rend compte de la situation à La Villemarqué, et lui manifeste sa satisfaction d'avoir finalement obtenu de pouvoir organiser la représentation comme il l'avait envisagée.

La représentation bretonne aura lieu définitivement, et telle que je la désirais, - sans mutiler ni <u>arranger</u> ce drame à la façon de Shakspeare [sic], rempli de ténèbres et de lumière, de broussailles et de fraîches oasis ; je laisserai les acteurs faire à leur guise, ou à - peu près, -

77 Archives La Villemarqué LV40.038.

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> Lettre à La Villemarqué du 2 juillet 1867. Archives La Villemarqué. LV28.216.

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> Archives La Villemarqué LV36.113.

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> Gabriel Milin (1822-1895).

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> Archives La Villemarqué LV40.033.

malgré le ridicule qui doit en rejaillir sur moi et sur le <u>théâtre breton</u>, de l'avis de M.M. Ropartz, Ducleusiou<sup>79</sup> et quelques autres<sup>80</sup>.

Il charge La Villemarqué de « chercher un bon biniou et une bombarde » du côté de Quimperlé, une demande qu'il renouvelle dans la lettre suivante en date du 30 septembre :

 $M_{-}^{r}$ Geslin de Bourgogne a dû vous écrire tout dernièrement au sujet de vos deux <u>sonneurs</u> de Kemperlé, qu'il accepte à raison de  $10^{f}$  par jour, - pendant 3 jours je crois - plus deux jours pour la représentation de  $S_{-}^{te}$  Tryphine<sup>81</sup>.

Il donne à La Villemarqué les dernières informations sur la représentation de Sainte Tryphine et notamment sur la question des costumes des acteurs.

Une chose semblait beaucoup préoccuper ces gens - c'est la question de costume. - après réflexion, (et c'est aussi l'avis de M. G. De Bourgogne,) - nous avons pensé qu'il valait mieux leur faire jouer la pièce avec leurs vêtements ordinaires, ceux du dimanche du moins, que de s'exposer à exciter trop les rires et les quolibets d'un public où tout le monde ne sera pas breton, - par quelques accoutrements trop excentriques. - qu'en pensez-vous ?

Le Congrès s'ouvre à Saint-Brieuc, le mardi 15 octobre 1867. Et, les samedi 19 et dimanche 20 septembre, ont effectivement lieu les représentations de Sainte Tryphine et le roi Arthur, pour lesquelles La Villemarqué a finalement fait venir des sonneurs cornouaillais. Les différents comptes rendus, tant dans le Bulletin de la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord82, société organisatrice du Congrès, que dans Le Publicateur des Côtes-du-Nord<sup>83</sup>, montrent que les organisateurs ont nourri de sérieuses craintes sur la réception de la représentation par le public de Saint-Brieuc : le Publicateur du 26 octobre évoque « une entreprise aussi hardie, aussi téméraire que patriotique ». Dans sa réédition de Sainte Tryphine et le Roi Arthur, Françoise Morvan indique que la représentation provoqua « l'horreur du clan des bardes »<sup>84</sup>. Il convient pour le moins de nuancer. En effet, si certains, à l'image de Gabriel Milin ou de Prosper Proux s'y étaient toujours clairement montrés opposés, ce n'est pas le cas de La Villemarqué lui-même qui, comme le montre sa correspondance, apporte à Luzel le soutien sans lequel ce dernier ne se serait certainement pas lancé dans une telle aventure. Ils semblent même partager un point de vue identique quant à la façon d'envisager la représentation du théâtre populaire breton. S'il a certainement lui-même nourri quelques inquiétudes - il parle même de « miracle » - à propos de l'accueil qui serait réservé à la représentation, La Villemarqué manifeste un réel enthousiasme dont témoigne un compte-rendu, sous forme d'une longue lettre en date du 25 octobre, adressée à Augustin Cochin<sup>85</sup>, qu'il invite instamment à une nouvelle représentation du mystère à l'occasion d'un prochain congrès prévu à Quimper l'année suivante.

Enfin, l'on peut dire que tous les acteurs ont exécuté leur rôle avec une aisance, une netteté de prononciation, une mémoire qui prouvent un long exercice traditionnel. Si quelqu'un était venu avec l'espoir de rire à quelque farce grotesque, il en eût été pour ses frais. Il n'y a rien eu là que de poétique, de naïf, d'original, de touchant, et même d'amusant parfois.

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> Hyppolite Raison du Cleuziou, (1819-1886), président de la Société archéologique des Côtes-du-Nord, depuis 1865.

<sup>&</sup>lt;sup>80</sup> Lettre du 16 septembre. Archives La Villemarqué LV40.034.

<sup>&</sup>lt;sup>81</sup> Archives La Villemarqué LV40.039.

Archives La Villemarqué LV19.023.

<sup>&</sup>lt;sup>83</sup> Archives La Villemarqué LV32.179.

<sup>&</sup>lt;sup>84</sup> François-Marie Luzel, *Sainte Tryphine et le roi : mystère breton en deux journées et huit actes*, texte présenté par Françoise Morvan, Rennes, PUR/Terre de Brume, 2002, p.42.

<sup>&</sup>lt;sup>85</sup> Archives La Villemarqué. LV45.045. Il s'agit d'une épreuve imprimée dont la source n'est pas connue. Augustin Cochin (1823-1872) est un historien et homme politique avec lequel correspond La Villemarqué.

Le compte rendu est également l'occasion d'un hommage appuyé rendu à Luzel :

Rendons grâce à l'inspiration patriotique à qui est dû ce *Miracle*, comme on disait au moyen âge. Souvent spectateur du drame touchant et naïf, du *Roi Arthur et de sainte Tryphine*, joué dans sa paroisse par des paysans du lieu, M. Luzel pensa d'abord à le sauver, il le fit imprimer avec une fidèle traduction française. Mais il se demandait si la représentation de la pièce rustique, hors de son cadre naturel, produirait sur un auditoire distingué la même impression que sur le peuple. Le congrès celtique lui offrait l'occasion de tenter l'épreuve; elle était périlleuse, mais le péril n'a jamais arrêté personne en Bretagne, et celui qui a écrit en tête d'un de ses livres : *Bepred Breizad* "toujours Breton", n'était pas homme à reculer : il a réussi, réussi au-delà de toute attente, grâce au concours précieux de M. Lejean et aux qualités particulières d'une troupe d'acteurs des Côtes-du-Nord. Le drame a été joué par eux à leur manière accoutumée et selon les usages traditionnels. Si la statue de du Guesclin avait pu s'animer comme celle du Commandeur, il aurait applaudi<sup>86</sup>.

L'hommage, dont on ne sait s'il fut effectivement publié, est certainement sincère, mais Luzel lui-même n'en aura sans doute pas eu connaissance.

#### La querelle du *Barzaz-Breiz* éclate au grand jour (1867)

Au fait, et pour cause, de toutes les tensions qui se font jour en Bretagne et au-delà, dans la remise en cause de La Villemarqué et de son œuvre, Luzel espère-t-il sincèrement que le congrès de Saint-Brieuc soit le signal d'un nouveau souffle et surtout d'une réconciliation qu'il semble appeler de tous ses vœux ?

nous devons tous tenir à honneur de le faire réussir et de bien recevoir nos frères d'outre-Manche - faisons donc franchement et loyalement les sacrifices de <u>nos dissentiments</u>, <u>de nos amours propres mesquins</u>, apprenons à nous estimer et à nous aimer, en nous connaissant mieux, - et travaillons, en joignant nos efforts et en nous entr'aidant, - comme de vrais bretons, - à la cause commune - qui est la gloire et l'honneur de la patrie Bretonne; et la renaissance de notre littérature nationale<sup>87</sup>.

Y voit-il une ultime chance d'éviter un affrontement avec La Villemarqué, affrontement que lui-même contribue pourtant à préparer en fournissant les arguments critiques? S'il le sait pertinemment inévitable – il connaît notamment les intentions belliqueuses de son ami Le Men -, il l'envisage non sans une certaine crainte. De son côté, La Villemarqué n'est pas dupe de ce qui se passe et est tenu informé de la teneur des réunions de ses adversaires. Aussi demande-t-il à Luzel des précisions sur le projet de réédition du *Catholicon*. En post-scriptum de sa lettre du 30 juin <sup>88</sup>, Luzel met les choses au point :

P.S. -Le <u>Catholicon</u> s'imprime en effet chez M<sup>r</sup> Corfmat, à Lorient, nous comptons le voir terminé pour le 25 août prochain : mais je tiens à vous dire qu'à M<sup>r</sup> Lemen, seul, appartient l'idée de cette publication, - dont il est l'éditeur, exclusivement, et sans collaborateur.

Sincérité ? Plutôt art du double jeu de Luzel, comme en témoigne sa correspondance avec Renan, Le Scour ou Le Men. C'est en effet Le Men, à qui Luzel a fait part de la demande d'information de La Villemarqué, qui, dans une lettre du 29 juin, lui conseille cette réponse. Luzel demeure encore partagé entre l'envie de « prendre sa fronde et de viser à la tête la statue du Grand Lama de la Littérature Bretonne » pour lui donner en quelque sorte le coup de grâce, et le souci de ne pas rompre définitivement avec une personnalité bretonne majeure incontournable et si influente. Sa correspondance avec Renan le montre hésitant dans la conduite à tenir pour la

\_

<sup>&</sup>lt;sup>86</sup> La représentation a eu lieu en plein air sur la place où se trouve la statue de Du Guesclin.

<sup>&</sup>lt;sup>87</sup> Lettre de Luzel à la Villemarqué du 26 juillet 1867. Archives La Villemarqué, LV 40.038.

<sup>&</sup>lt;sup>88</sup> Archives La Villemarqué, LV 03.033.

publication de ses chants populaires. Renan l'incite à rester prudent « Dites tout ce que vous pensez, mais dites-le sans aucune personnalité. Discutez la question, comme s'il s'agissait d'une collection de poésies faite il y a mille ou deux mille ans<sup>89</sup>. » De fait le ton des lettres qu'il adresse à La Villemarqué au cours de l'été 1867 demeure très courtois, même si, en 1900, dans la *Revue Celtique*<sup>90</sup>. d'Arbois de Jubainville apporte une note discordante : il y donne, d'après une lettre qu'il a reçue de Le Men le 4 septembre 1867, le compte rendu d'une visite que Luzel a rendu quelques jours plus tôt à La Villemarqué. Lors de cette rencontre, à laquelle assiste également l'abbé Henry, il aurait été question des chants du *Barzaz-Breiz* en des termes assez rudes :

Luzel. - « J'ai la conviction que c'est vous qui avez composé les pièces anciennes du *Barzaz-Breiz*. On ne trouve rien de semblable dans les campagnes. Au reste, ce sont des pièces fort bien faites qui vous feraient honneur si vous en acceptiez la paternité.

La Villemarqué, se cachant la tête entre les mains. - « Ah ! vous me rendez malade en me disant cela. Rien ne peut me faire plus de peine que d'entendre pareilles choses. »

Luzel. - « Que voulez-vous ? C'est ma conviction. Je ne puis que vous engager à dire la vérité sur cette affaire. »

La Villemarqué montrant un vieux meuble restauré, orné de figurines et d'autres sculptures. - « Voyez-vous ce vieux meuble que j'ai fait restaurer ? Eh bien, j'ai fait pour le *Barzaz-Breiz* ce que j'ai fait pour les statuettes qui le décorent (ce meuble), j'ai mis des jambes aux unes, des bras à d'autres...

« Et des têtes aux autres », s'écria l'abbé Henry »

On ne trouve curieusement pas de traces dans les différentes correspondances connues de Luzel d'une telle discussion, si ce n'est l'année suivante, au moment de la publication des Gwerziou Breiz Izel. Lors d'une visite que La Villemarqué lui rend à Lorient en juin ou juillet 1868 et que Luzel évoque dans des lettres à Renan et Salaün, les termes des échanges semblent effectivement très proches de ceux prêtés à Le Men<sup>91</sup>. D'arbois de Jubainville se serait-il trompé sur la date de la lettre de Le Men ? C'est pourtant peu probable si l'on en juge par le reste de son article. Dans sa lettre à La Villemarqué du 10 septembre 1867, Luzel confirme bien la présence de l'abbé Henry lors de sa visite où, avec La Villemarqué, ce dernier a corrigé le poème *Iez Koz* Breiz (Vieille langue de Bretagne) que Luzel destine à l'une des soirées du congrès. La Villemarqué lui chante même « un air ancien à adopter pour ce morceau », mais Luzel, qui avoue avoir « la mémoire on ne peut plus malheureuse en fait d'air », lui déclare dans sa lettre ne plus se le rappeler, lui adressant par la même occasion une nouvelle mouture de son poème, « une version qui, écrit Luzel, aura encore besoin, sans doute, de l'œil du maître, car plus d'une de vos observations m'aura échappé ». Il réfléchit également au programme des soirées du congrès, demande à La Villemarqué de faire venir de la région de Quimperlé, Scaër ou Quimper des paysans en costume qui chanteraient des « vieux gwerziou » et des « sônes nouveaux », et propose la lecture de traductions versifiées des chants du Barzaz-Breiz et des poèmes qu'il a luimême écrits. Il les soumet à l'appréciation de La Villemarqué et termine sa lettre en sollicitant l'intervention de La Villemarqué auprès du Ministre de l'Instruction publique pour une prolongation de congé. Dès le lendemain, Luzel lui adresse effectivement la lettre au Ministre, les traductions et les poèmes annoncés. Aucune trace d'une quelconque tension dans ce courrier, pas plus que dans le suivant où, le 30 septembre<sup>92</sup>, Luzel indique à La Villemarqué les pièces qu'il a retenues pour les séances du soir et où il manifeste même un certain optimisme :

<sup>&</sup>lt;sup>89</sup> Françoise Morvan, *Correspondance Luzel-Renan*, *op. cit.*, lettre à Renan du 5 septembre 1867, p.121-124 et réponse de Renan, 22 septembre 1867, p.127-128.

<sup>90</sup> D'Arbois de Jubainville, Revue Celtique, XXI, 1900, p.262.

<sup>&</sup>lt;sup>91</sup> Voir ci-après.

<sup>&</sup>lt;sup>92</sup> Archives La Villemarqué LV.03.039.

Enfin, je commence à croire que nous n'avons pas eu tort d'espérer, quoi qu'on en dise, que les Bretons peuvent aussi s'entendre, oublier leurs dissentiments et leurs antipathies particulières, pour marcher d'accord quand les grands intérêts patriotiques et nationaux sont en jeu.

Même si les Gallois sont finalement quasiment absents, le Congrès s'ouvre à Saint-Brieuc, le mardi 15 octobre 1867. À la soirée du 16, Luzel lit son poème en breton dont La Villemarqué donne au public la traduction française. C'est d'ailleurs pour La Villemarqué l'occasion de faire un éloge appuyé de l'auteur. Mais, à la veille du Congrès, paraît la réédition du *Catholicon* par Le Men, dont l'introduction contient de très violentes critiques contre le *Barzaz-Breiz* et son auteur. Malgré le retentissement de mise en vente de l'ouvrage et les menaces de procès en diffamation de la part de La Villemarqué, malgré des critiques exprimées par le docteur Halléguen, auxquelles La Villemarqué répond sans trop de conviction, Luzel garde le silence. Le Men le lui reprochera. Luzel se défendra en arguant que, travaillant à l'édition de ses *Gwerziou Breiz-Izel*, il est trop engagé dans l'affaire et ses interventions seraient considérées comme du parti pris. Il faut dire que, si les *Gwerziou Breiz Izel* sont annoncés sur la couverture du *Catholicon*, Le Men, lui-même, a conseillé à Luzel de bien préciser que c'est une simple initiative de l'imprimeur. Le contenu du recueil de Luzel suffira à rendre manifeste les procédés de La Villemarqué, sans qu'il soit utile de polémiquer. Les critiques s'en chargeront. C'est aussi à la prudence que l'incite Ernest Renan.

#### Les manuscrits de Jean-Marie de Penguern appelés à témoigner

Le congrès de Saint-Brieuc est également marqué par l'affaire quelque peu ténébreuse des manuscrits de Jean-Marie de Penguern : depuis la mort de l'avocat, en août 1856, ils attisent bien des convoitises. Une partie de la bibliothèque a été vendue à un libraire parisien. Le reste ainsi que les cahiers manuscrits ont été confiés à l'abbé Colin, vicaire à Taulé<sup>93</sup>, chargé de les vendre à bon prix non sans en avoir, semble-t-il, préalablement expurgé le contenu. Qu'advint-il ensuite des manuscrits ? Toujours est-il qu'au début de l'année 1866 la famille juge possible de proposer à la vente une collection qui est désormais entre les mains de l'abbé François Daniel<sup>94</sup>, curé de Bulat. Le 25 mars 1866, ce dernier écrit à son ami Le Scour pour le prier d'avertir La Villemarqué avec lequel il se verrait bien traiter. Le jour même Le Scour écrit à La Villemarqué, lui citant un extrait de la lettre du curé de Bulat :

Si vous avez occasion d'écrire à Mr de la villemarqué, vous pouvez, mon cher Le Scour, lui dire que je veux bien traiter avec lui pour les mystères et pour tout le reste<sup>95</sup>.

Avant de faire affaire, La Villemarqué souhaite savoir ce que vaut la collection et se propose donc d'aller sur place voir les manuscrits en compagnie de Le Scour, comme ce dernier le lui a proposé<sup>96</sup>. Mais dès le 26 mars, Le Scour a également annoncé la nouvelle de la vente à Luzel, qui se montre dépité que l'abbé Daniel, qui se trouve être son lointain cousin, ne l'ait pas averti en premier<sup>97</sup>. Minimisant la valeur du fonds – ne faisant référence qu'aux seuls mystères –, Luzel incite fortement Le Scour à acquérir la collection pour lui-même. Des conseils qu'il a sans doute l'occasion de réitérer pendant la dizaine de jours qu'il passe chez ce dernier à Morlaix en août 1866.

<sup>&</sup>lt;sup>93</sup> Félix Colin, né à Porspoder en 1822 est vicaire à Taulé à partir de 1855, avant d'être nommé recteur de Lampaul-Ploudalmézeau en 1864, paroisse où il décèdera en 1876.

<sup>&</sup>lt;sup>94</sup> Né en 1814, François-Marie Daniel est mort recteur de Mur-de-Bretagne où il avait été nommé curé en 1875.

<sup>95</sup> Archive La Villemarqué, 36.163.

<sup>&</sup>lt;sup>96</sup> Lettre en breton du 13 avril 1866. Fonds Jaffrennou, 44J120, Archives départementales du Finistère, Quimper.

<sup>&</sup>lt;sup>97</sup> Lettre 26 mars 1866. Fonds Jaffrennou, 44J120, Archives départementales du Finistère, Quimper.

Curieusement, pas plus La Villemarqué que Le Scour ne semblent empressés de prendre possession d'une collection qui leur est pourtant promise et les choses traînent quelque peu : les rumeurs vont même bon train puisque, au début de l'année 1867, Luzel affirme à Sauvé que la collection de Penguern est « dispersée » que « tous les manuscrits auraient été vendus<sup>98</sup>. » À plusieurs reprises Luzel interroge Le Scour sur le devenir de la collection, sans succès, et c'est seulement au mois de juin 1867 que ce dernier lui annonce enfin qu'il est sur le point de conclure l'affaire<sup>99</sup>. Suivant les conseils de Luzel, il a décidé d'acquérir pour lui seul la collection et a visiblement gardé le secret sur ses tractations avec l'abbé Daniel. Luzel propose aussitôt de s'associer à cette acquisition, très désireux de profiter de la collection pour son « Barzaz-Breiz échec à La Villemarqué », auquel il travaille très activement<sup>100</sup>.

On allait enfin savoir ce que contenait la collection, que personne ou presque n'avait encore vue, et qui avait fini par prendre des proportions quelque peu fantastiques. C'est Luzel qui, considérant l'affaire bel et bien conclue, écrit aussitôt la « bonne nouvelle » à Le Men<sup>101</sup> et, non sans un malin plaisir, à La Villemarqué, auquel il précise, sans doute pour prendre date, qu'il se servira de la collection Penguern pour l'ouvrage de poésies bretonnes qu'il prépare, et « dont la rédaction est déjà très avancée<sup>102</sup> ». Dès le lendemain, dans une lettre à Le Scour, Luzel se montre d'ailleurs pressé de savoir si la collection est enfin entre ses mains pour prendre connaissance au plus vite des manuscrits dont il souhaite tirer profit<sup>103</sup>. Il semble effectivement que l'affaire soit bien engagée, si l'on en croit notamment une lettre du 12 juillet où Prosper Proux affirme à Luzel :

J'ai sous les yeux une lettre adressée à l'ami Le Scour par M. l'abbé Daniel et je copie textuellement ce passage : « Je vous donne ma parole de Prêtre que vous aurez la collection des Chants Mystères, etc., de M. de Penguern 104.

« Maintenant un hourra et un toast à l'ami Le Scour, qui a pris le lièvre que le Grand Pennsturier chassait ardemment de son côté », ajoute Proux à Luzel. Effectivement quand La Villemarqué s'adresse à l'abbé Daniel pour lui manifester son souhait d'acheter la collection Penguern, ce dernier, le 20 juillet, ne peut que lui faire part de ses regrets qu'à quelques jours près, il ait donné, pour un montant égal, la préférence à Le Scour. La Villemarqué demande en tout état de cause de pouvoir prendre connaissance des chants manuscrits, mais consulté à ce propos, Le Scour maintient la volonté d'avoir la préférence, conformément à la promesse qui lui a été faite 105.

Les événements s'accélèrent. Luzel, qui prépare activement l'édition de ses *Gwerziou Breiz-Izel*, s'impatiente, voudrait consulter la collection. Le Men lui conseille de pousser Le Scour à en prendre possession au plus vite pour vérifier « que telle ou telle pièce n'a été recueillie que par la V[illemarqué]<sup>106</sup>. » En effet, à la veille de l'ouverture du congrès celtique de Saint-Brieuc, tandis que la controverse enfle et vise désormais clairement l'authenticité des chants du *Barzaz-Breiz*, la collection Penguern est appelée à témoigner : « vous savez peut-être que Lescour transporte et

<sup>&</sup>lt;sup>98</sup> Sauvé à Proux en date du 4 mars 1867, citée dans Yves le Berre, Jean le Dû, Fañch Morvannou, *Un poète et chansonnier de langue bretonne Prosper proux 1811-1873 : vie, œuvre, correspondance comprenant de nombreux inédits*, Brest, CRBC, 1984, p.327.

<sup>&</sup>lt;sup>99</sup> Lettre du 15 juin 1867.

<sup>100</sup> Lettre du 17 juin 1867. Fonds Jaffrennou, 44J120, Archives départementales du Finistère, Quimper.

<sup>&</sup>lt;sup>101</sup> Lettre du 22 juin 1867.

<sup>102</sup> Lettre du 2 juillet 1867. Archives La Villemarqué, LV03.032.

<sup>&</sup>lt;sup>103</sup> Lettre du 3 juillet 1867. Fonds Jaffrennou, 44J120, Archives départementales du Finistère, Quimper.

Lettre citée dans Yves le Berre, Jean le Dû, Fañch Morvannou, *Un poète et chansonnier de langue bretonne Prosper Proux 1811-1873*, p. 329-330. La lettre en question semble du 10 juillet.

<sup>&</sup>lt;sup>105</sup> Lettre du 20 juillet 1867. Archives La Villemarqué, LV21.010.

<sup>&</sup>lt;sup>106</sup> Lettre du 10 septembre 1867.

expose à St Brieuc tout ce qu'il a acquis de la Vve Penguern, manuscrits, livres, médailles, armes etc... », précise Luzel à La Villemarqué dans sa lettre du 30 septembre 107. Ce n'est en fait qu'une partie de la collection qui, le temps du congrès, est déposée chez Gaultier du Mottay<sup>108</sup>, l'un des organisateurs ainsi que, semble-t-il, chez Henri Raison du Cleuziou<sup>109</sup>, alors président de la Société archéologique des Côtes-du-Nord. Il est certain que la mise en vente, dès l'ouverture du congrès, de la réédition du Catholicon que Le Men fait précéder d'une préface assassine contre La Villemarqué fait passer la collection Penguern quelque peu au second plan. Lors de la séance du 18 octobre, interrogé publiquement par le docteur châteaulinois Eugène Halléguen sur les arrangements qu'il a opérés pour la publication de ses chants, La Villemarqué répond mollement avant d'inviter du Cleuziou à communiquer à l'assemblée « Gurvant » et « an den koz dall », deux chants extraits de la collection Penguern<sup>110</sup>.

La collection Penguern fait toutefois, en coulisse, l'objet de toute une série de tractations. Le Scour, qui a en sa possession la lettre de l'abbé Daniel l'assurant de la propriété de ladite collection, la montre à La Villemarqué et à Halléguen. Aussitôt ceux-ci se proposent d'entrer dans une association à trois qui a de quoi surprendre, car La Villemarqué, non seulement, ne connaissait visiblement pas Halléguen avant le congrès, mais avait eu quelques passes d'armes avec lui les jours précédents. Dès le 20 octobre, tous trois rédigent et signent un contrat d'association en bonne et due forme<sup>111</sup>.

Sollicité pour faire partie de la combinaison, Luzel aurait décliné l'offre. En fait, il multiplie lui aussi les contacts auprès de Gaultier du Mottay, de Jules Geslin de Bourgogne qui ne semblent guère apprécier le comportement de ce qu'ils appellent le « trio bardique » 112. Il s'en entretient également avec Raison du Cleuziou qui lui aurait alors affirmé pouvoir devenir propriétaire de la collection quand il le voudrait<sup>113</sup>. La Villemarqué et Halléguen, forts de la lettre de l'abbé Daniel à Le Scour, pensent certainement aboutir pendant le congrès et pouvoir emporter les pièces déposées chez Gaultier du Mottay et du Cleuziou. Gabriel Milin dira même à Le Scour s'être trouvé dans la chambre de du Cleuziou à Saint-Brieuc « au moment où M. de la Villemarqué et le Docteur Halléguen étaient à ses trousses pour le faire lâcher la Collection Penguern<sup>114</sup>. » Quel est le rôle précis de Le Scour à ce moment ? Il semble bien, si l'on en croit Halléguen, qu'il ait été en possession d'une seconde lettre de l'abbé Daniel, en date du 17 octobre, qui l'autorisait à conclure avec Gaultier du Mottay et à prendre possession de ce dont ce dernier était dépositaire. Il s'était bien gardé d'en faire état à ses deux associés, n'ayant sans

<sup>&</sup>lt;sup>107</sup> Lettre du 30 septembre 1867. Archives La Villemarqué, LV40.039.

<sup>108</sup> Joachim Gaultier du Mottay (1811-1883), archéologue, est également trésorier de la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord.

<sup>&</sup>lt;sup>109</sup> Henri Raison du Cleuziou (1833-1896).

<sup>110</sup> Société d'Émulation des Côtes-du-Nord, Congrès celtique international tenu à Saint-Brieuc Bretagne en octobre 1867. Séances. Mémoires, Saint-Brieuc, Guyon, 1868. Compte rendu de la séance du 18 octobre p. 69 : « M. DE LA VILLEMARQUE termine en demandant que M. Raison du Cleuziou veuille bien communiquer à l'assemblée un chant de Guinclan, recueilli par M. de Penguern, si tôt enlevé à ses amis. Il ajoute : « Il y a encore un autre que j'ai cherché vainement; j'en ai seulement entendu parler, et des paysans me disaient: Ah! Monsieur, si vous aviez ouï la chanson de Gourvant, c'était là un homme! » Penguern, lui, a trouvé ce chant, et il vous causera beaucoup plus de plaisir que ce discours improvisé où j'ai jeté pêle-mêle ce que j'avais dans le cœur et dans la tête (vif mouvement d'approbation). » Raison du Cleuziou lit effectivement les deux chants.

Le texte de l'exemplaire conservé dans les archives La Villemarqué est de la main d'Halléguen. Archives La Villemarqué, LV.021.001.

<sup>112</sup> Lettre de Gaultier du Mottay à Luzel, citée par Pierre Le Roux, art. cit., Annales de Bretagne, t.XLIV, 1937, p.406. <sup>113</sup> Lettre du 22 janvier 1868. Fonds Jaffrennou, 44J120, Archives départementales du Finistère, Quimper.

<sup>&</sup>lt;sup>114</sup> Lettre du 28 novembre 1867. Fonds Jaffrennou, 44J120, Archives départementales du Finistère, Quimper.

doute pas abandonné l'idée d'acquérir seul la collection<sup>115</sup>. De son côté, du Cleuziou ne reste pas inactif : le 13 novembre, il fait même part à Halléguen de son intention d'acquérir la collection « tant en [son] nom qu'en celui de plusieurs autres amateurs. » Tous deux conviennent alors se revoir à Châteaulin, chez Halléguen, pour en parler ; mais du Cleuziou ne fera finalement pas le déplacement. Halléguen dira plus tard qu'il avait l'intention de proposer à du Cleuziou d'entrer dans l'association qui le liait à La Villemarqué et Le Scour<sup>116</sup>. Sans doute du Cleuziou a-t-il d'autres projets, notamment la perspective d'une alternative « patriotique » proposée par Luzel, que ce dernier lui réitère le 20 novembre :

J'aurais voulu que cette précieuse collection, recueillie dans les Côtes-du-Nord, ne quittât pas notre département. Pourquoi la ville de Saint-Brieuc, par exemple, n'en réclamerait-elle pas pour elle cet honneur ? [...] Entendons-nous à deux, ou trois ou quatre ou cinq ou six et ne laissons pas ces manuscrits si intéressants pour notre histoire littéraire passer en des mains étrangères à notre département et peut-être même peu sûres<sup>117</sup>.

À cette date, si Luzel, qui n'a toujours pas vu les manuscrits, semble avoir abandonné la perspective d'en tirer profit pour sa propre publication, il émet l'idée d'une publication indépendante qui permettrait une comparaison avec son propre recueil et le *Barzaz Breiz*: « ainsi, écrit-il, nous aurions trois textes différents et les éléments de comparaison suffisants pour établir l'authenticité des textes<sup>118</sup> », « une étude comparative qui permettra de dégager la vérité<sup>119</sup> ».

Le Scour est au courant des velléités de du Cleuziou par l'intermédiaire de Gabriel Milin qui, le 28 novembre, lui lance d'ailleurs un appel à se servir de la collection pour défendre La Villemarqué :

Quant à M. de la Villemarqué, qui est attaqué si effrontément par des ignares, tu pourrais mettre à sa disposition les pièces qui serviraient à sa justification. Il faut faire cause commune avec lui. Il faut être Breton d'abord, sa cause est celle de tous, celle de la Bretagne, et il est malheureux de voir la désunion dans le camp<sup>120</sup>.

Mais Le Scour tergiverse encore ; La Villemarqué et Halléguen le pressent pourtant de conclure avec l'abbé Daniel, mais le traité d'association signé à Saint-Brieuc, dont Le Scour lui fait état, aurait suscité les réserves du curé de Bulat<sup>121</sup>. La Villemarqué, qui se trouve alors à Pau, où sa femme malade passe la mauvaise saison, ne comprend pas en quoi le traité peut empêcher de conclure l'affaire. Il est d'autant plus pressé de prendre connaissance du contenu de la collection Penguern qu'il vient seulement d'être averti des attaques portées contre lui plusieurs mois plus tôt par Henri d'Arbois de Jubainville : cela transparaît dans un paragraphe qui figure dans le brouillon de sa lettre à Le Scour, mais pas dans la lettre qu'il lui adresse finalement :

il y a urgence, urgence absolue [...] Coûte que coûte, il faut que ces chants populaires soient publiés; il y en [a] quatre d'une importance capitale : « La Vieille Ahès » ; « Gurvant et

<sup>120</sup> Lettre du 28 novembre 1867. Fonds Jaffrennou, 44J120, Archives départementales du Finistère, Quimper.

<sup>&</sup>lt;sup>115</sup> Si l'on croit l'extrait d'une lettre de Le Scour, citée par Halléguen dans une lettre à La Villemarqué en date du 29 janvier 1868 (archives La Villemarqué LV.21.018).

Lettre de Halléguen à du Cleuziou, du 7 février 1868, citée dans *Dastumad* Penwern. *Chants populaires bretons de la collection de Penguern, fin du manuscrit 90 et manuscrit 91*, Rennes, Dastum, 1983, p. 30.

<sup>117</sup> Lettre de Luzel à du Cleuziou, en date du 20 novembre 1867, citée dans *Dastumad Penwern*, op. cit., p. 22-23.

<sup>&</sup>lt;sup>118</sup> *Id.*, p.22-23.

<sup>&</sup>lt;sup>119</sup> *Id.*, p.24.

<sup>&</sup>lt;sup>121</sup> « Le 5 9bre dernier j'ai vu Mr Daniel au <u>Triduum</u> de Guingamp. à table nous n'étions pas loin l'un de l'autre, nous n'avons pas pu causer en particulier, il m'a dit qu'il m'attendait à Bulat pour régler cette affaire ; il connaissait les dispositions de notre petit traité, ce qui ne semblait pas lui convenir beaucoup. » Lettre à La Villemarqué du 6 décembre 1867. Archives La Villemarqué,LV.04.030.

l'invasion normande » dont je n'avais jamais entendu un vers; « le vieil aveugle (Gwenc'hlan) que je n'avais pas pu trouver sous sa forme rhythmique, et les « Moines de l'île verte » que je ne connaissais pas davantage : ils ont été traduits par Penguern lui-même, et peuvent former dès aujourd'hui son premier fascicule : nous ne serons que ses éditeurs ; et pour ma part je tiens à ce que nous le soyons tous trois 122.

L'affaire paraît bien compliquée et Luzel, qui se renseigne auprès de Le Scour, lui conseille une nouvelle fois d'acquérir seul la collection, se proposant de s'associer avec lui seul, « pas avec les deux autres » <sup>123</sup>. Dans le même temps, il n'abandonne pas la piste du Cleuziou. Ce dernier s'informe de la situation de la collection auprès de l'abbé Daniel qui, le 4 janvier 1868, lui confirme que Madame de Penguern veut bien la céder « pour la modeste somme de 300 F. <sup>124</sup> » L'abbé Daniel laisse toutefois entendre que l'affaire est réglée puisqu'il ajoute : « M. Lescour devait arriver chez moi avant hier pour emporter la collection moyennant cette somme. La glace et la neige l'ont sans doute forcé à retarder son voyage. » Des aléas climatiques aux lourdes conséquences ! En effet Le Scour ne viendra à Bulat que le 16 janvier, en compagnie de Jean-Marie Le Jean, pour apprendre que la collection a été vendu directement par Madame de Penguern à du Cleuziou <sup>125</sup>, comme en fait foi la lettre que, au nom de sa mère, Joséphine de Penguern, a adressée le 9 janvier à l'abbé Daniel, lettre dont Le Jean prend une copie <sup>126</sup>.

Il est clair que, si du Cleuziou apparaît comme le seul interlocuteur de Madame de Penguern, Luzel est partie prenante d'une affaire à laquelle il est d'ailleurs associé pour moitié : « Elle est donc à nous deux, cette insaisissable, cette fantastique collection, qui a assez fait parler d'elle et qu'on dit contenir tant de choses rares et précieuses... » écrit-il dès le 12 janvier à du Cleuziou quand celui-ci lui fait part de la réponse de Madame de Penguern 27. S'il est évidemment heureux de cette issue, il est aussi conscient des réactions qu'elle va immanquablement provoquer chez La Villemarqué, Le Scour et Halléguen. Il prend d'ailleurs quelque peu les devants et, le 22 janvier, écrit à Le Scour et à La Villemarqué pour présenter une version des faits qui le dédouane quelque peu : « J'ai reçu il y a huit jours, écrit-il à La Villemarqué, une lettre de Mr Hippolyte Du Cleuziou qui disait qu'il venait d'acquérir la susdite collection - et en même temps il m'offrait d'entrer pour moitié dans son acquisition 28. » C'est une position que Luzel soutiendra encore quand, en 1882, il fait un résumé chronologique de l'affaire dans une lettre à Henri Gaidoz 129. Visiblement il ne veut pas être suspecté d'avoir joué un double-jeu, ce qui semble pourtant évident, et La Villemarqué et ses associés ne sont pas dupes qui font porter le chapeau de l'affaire à celui que Halléguen qualifie même de « caméléon 130 ».

Effectivement, comme on s'en doute, le trio La Villemarqué ne reste pas sans réaction. Le 22 janvier 1868, Le Scour est à Saint-Brieuc, rencontre du Cleuziou et, dès le lendemain, lui écrit longuement pour lui rappeler la chronologie de l'affaire et se déclarer propriétaire légitime de la collection depuis le 10 juillet 1867, conformément à la promesse écrite de l'abbé Daniel. Dans sa lettre apparaît également un nouvel argument, celui d'un complot dont La Villemarqué est l'objet

<sup>&</sup>lt;sup>122</sup> Brouillon de lettre en date du 11 décembre 1867. Archives La Villemarqué, 04.031.

Lettre du 27 décembre 1867. Fonds Jaffrennou, 44J120, Archives départementales du Finistère, Quimper.

<sup>124</sup> Lettre du 20 novembre 1867, citée dans Dastumad Penwern., op.cit., p. 23.

<sup>&</sup>lt;sup>125</sup> « Le mariage de ma fille, 2 voyages à Rennes pour l'y conduire, ensuite par l'amener ici avec son mari, surtout, le froid, la neige, le mauvais temps, m'ont empêché d'aller à Bulat les deux derniers mois de l'année 1867. J'y suis allé le 16 de ce mois en compagnie de Mr Lejean de Guingamp, et en arrivant, Mr Daniel me dit : « j'ai la douleur de vous annoncer que la collection Penguern a été vendue par mme elle-même à Mr Ducleuziou... ». Lettre à La Villemarqué du 29 janvier 1868. Archives La Villemarqué, LV.21.019.

<sup>&</sup>lt;sup>126</sup> Fonds Jaffrennou, 44J120, Archives départementales du Finistère, Quimper.

<sup>&</sup>lt;sup>127</sup> Dastumad Penwern., op.cit., p.24.

<sup>&</sup>lt;sup>128</sup> Archives La Villemarqué, LV.03.034.

<sup>129</sup> Lettre du 24 mars 1882. Bibliothèque des Champs libres, Rennes.

<sup>&</sup>lt;sup>130</sup> Lettre à le Scour du 19 janvier 1868. Fonds Jaffrennou, 44J119, Archives départementales du Finistère, Quimper.

et où la collection est appelée à témoigner contre l'auteur du *Barzaz-Breiz* : à son insu, du Cleuziou aurait donc acquis la collection « pour le compte de M. Renan et de ses disciples <sup>131</sup> ». Ce dont du Cleuziou se défend, non sans ironie <sup>132</sup> :

On a dit fort bêtement, qu'en achetant la collection Penguern, je m'étais fait, involontairement ajoute-t-on, par charité sans doute, le suppôt de Renan et de ses disciples. j'en ai beaucoup ri parce que j'ai en main de quoi prouver que Renan est un faussaire. [...] Donc je me pâme de rire en pensant que l'on veut me transformer en complice de cet homme, savant *interlope*, s'il en fut permis.

Soyez donc sans aucune inquiétude et croyez bien que de la publication de la collection de notre cher Penguern, il ne sortira que l'expression de la Vérité.

À l'en croire c'est même Luzel qui devra se rendre à l'évidence :

Mr Luzel m'a donné son concours dans cette circonstance et j'en suis très heureux, parce qu'en compulsant ces vieux chants il pourra se défaire de certains préjugés très mal fondés sur l'ancienneté de nos poèmes populaires.

Du Cleuziou évoque également le projet d'édition de la collection pour lequel il sollicite le concours de La Villemarqué :

M. L. Prud'homme s'est mis à ma disposition pour la publication immédiate de la Collection de penguern. Nous allons donc commencer immédiatement et je compte sur votre concours pour mener à bonne fin ce grand travail. je vous adresserai un certain nombre de pièces afin que vous puissiez les annoter.

Le trio La Villemarqué prend le temps de la réflexion, échange les lettes et informations qu'ils reçoivent des uns et des autres, étudie même un possible recours juridique. Ils interviennent auprès de Prosper Huguet, l'un des organisateurs du Congrès de Saint-Brieuc, et ancien magistrat, pour connaître ce qu'ils peuvent éventuellement attendre de la justice ; la réponse est claire : du Cleuziou ayant conclu avec le seul ayant droit, il est le légitime propriétaire de la collection! Le trio envisage alors un autre moyen de pression : porter l'affaire sur la place publique et en faire grand bruit dans la presse 133.

Du Cleuziou tient Luzel au fait du « bruit dans Landerneau<sup>134</sup> » que provoque l'acquisition des manuscrits et du fait qu'il est particulièrement visé : pour sa défense, ce dernier rappelle, à juste titre, que Le Scour et La Villemarqué ont eu largement le temps de conclure l'affaire. Il les accuse également d'avoir voulu faire une opération commerciale en acquérant les manuscrits à vil prix - alors que le contrat du 20 octobre mentionne bien la somme de 300 F. -. Il se pose en défenseur désintéressé de « tous ceux qui ont vraiment à cœur les intérêts de notre littérature nationale » et réaffirme ses accusations de « falsifications systématiques » à l'encontre de La Villemarqué : il trouve que du Cleuziou est allé un peu vite en sollicitant la collaboration de La Villemarqué « dont le système est aujourd'hui si suspect » ; « Sa collaboration, ajoute-t-il, ne peut que discréditer la publication » <sup>135</sup>. Il y est donc tout à fait opposé en tant que copropriétaire de la collection.

De son côté La Villemarqué répond courtoisement à la sollicitation de collaboration de du Cleuziou : s'il veut bien apporter son « concours moral », il ne peut participer à une publication

<sup>&</sup>lt;sup>131</sup> Citée dans *Dastumad Penwern*., op.cit., p.25-26.

<sup>132</sup> Lettre du 23 janvier 1868. Archives La Villemarqué, 21.11.

<sup>&</sup>lt;sup>133</sup> Lettre de Halléguen à La Villemarqué du 4 février 1868. Archives La Villemarqué, LV 21.016.

<sup>&</sup>lt;sup>134</sup> Lettre du 3 février 1868, citée dans *Dastumad Penwern.*, op.cit., p.29.

<sup>&</sup>lt;sup>135</sup> *Ibid*...

qui réclame une « besogne énorme » : « ce serait, dit-il, déjà beaucoup d'établir un texte au moyen de versions qui diffèrent beaucoup entre elles et de traduire les morceaux dont une partie seulement a été traduite <sup>136</sup> ».

Si la réponse est aimable, c'est que La Villemarqué contient sa colère pour ne pas envenimer les choses :

Je n'essaie pas de vous peindre ce que j'éprouve ; je n'y réussirais pas. M. Du Cleuziou luimême n'en verra qu'une ombre dans ma réponse ; mais il faut savoir se contenir<sup>137</sup>.

À en croire La Villemarqué « tout est fini ! ». Quelque peu contrarié de voir La Villemarqué « se retirer sous [sa] tente<sup>138</sup> », Halléguen quant à lui, ne renonce pas et fait le siège de du Cleuziou, multipliant les lettres, revenant sur la proposition d'entrer avec La Villemarqué et Le Scour dans la combinaison : il met toutefois un certain nombre de conditions concernant notamment le droit de regard sur la future publication où il fait valoir les mêmes vues éditoriales que La Villemarqué. Luzel, de son côté, maintient son refus de la méthode La Villemarqué, de procédés qui, s'ils se comprenaient il y a trente ans, sont désormais à proscrire. Il met donc son veto et avoue d'ailleurs « qu'un des motifs déterminants de [sa] conduite a été la crainte de voir tomber ces papiers entre les mains de M. de la Villemarqué, qui leur aurait appliqué les procédés dont il a usé dans son Barzaz-Breiz.... <sup>139</sup> ».

Halléguen est aussi très remonté contre Le Scour qu'il rend seul responsable de la situation par ses négligences et ses tergiversations. Il se montre très dur pour « le marchand de vin » avec lequel il finit par se fâcher, même si La Villemarqué joue un rôle modérateur pour éviter l'affrontement direct entre les deux hommes. Halléguen continue à harceler Luzel et du Cleuziou pour entrer dans leur association. De son côté, Le Men avertit Luzel qu'il ne doit pas avoir confiance ni en Le Scour, ni en du Cleuziou qui sont en fait acquis aux idées de La Villemarqué, et il l'encourage donc à faire preuve de fermeté, à se battre pour que la collection ne tombe pas entre les mains de l'auteur du *Barzaz-Breiz* 140.

Mais, le mardi 3 mars, quand Halléguen lui rend visite à Lorient, Luzel ne fait guère de difficulté pour accepter de le voir entrer pour 1/3 dans l'affaire, à condition, bien entendu, que du Cleuziou donne son accord écrit. Dès le samedi suivant, Halléguen produit le consentement écrit de du Cleuziou<sup>141</sup>. Il se rend dans la propriété de ce dernier à Châteauneuf-du-Faou, emporte la collection et, dès lors, avec, semble-t-il, le consentement implicite de du Cleuziou, il s'arrange pour faire barrage à Luzel qui ne peut même plus consulter les manuscrits dont il est pourtant copropriétaire, quand, à plusieurs reprises, celui-ci en fait la demande, se rendant même spécialement à Châteaulin<sup>142</sup>. De guerre lasse, Luzel finit par proposer au docteur châteaulinois de lui vendre sa part d'une « propriété illusoire », à prix coûtant<sup>143</sup>. Ce qui est fait en (juillet ?) 1871. Et, après avoir également racheté la part de du Cleuziou, Halléguen deviendra donc seul propriétaire d'une collection dont il semble avoir un temps envisagé la publication, avant d'en faire don à la Bibliothèque Nationale, en 1878, lit-on généralement. Le don est pourtant annoncé

-

<sup>136</sup> Lettre du 2 février 1868, citée dans Dastumad Penwern., op.cit., p.28.

<sup>&</sup>lt;sup>137</sup> Lettre à Le Scour du 2 février 1868. Fonds Jaffrennou, 44J120, Archives départementales du Finistère, Quimper.

<sup>&</sup>lt;sup>138</sup> Lettre à La Villemarqué du 13 février 1868. Archives La Villemarqué, LV.21.014

<sup>139</sup> Lettre du 11 février (?) 1868, citée dans Dastumad Penwern., op.cit., p.32.

<sup>&</sup>lt;sup>140</sup> Lettre du 11 février 1868.

<sup>&</sup>lt;sup>141</sup> Lettre à DudCleuziou : de Halléguen (4 et 6 mars 1868) et de Luzel (10 mars 1868), citée dans *Dastumad Penwern.*, op.cit., p.33-34.

<sup>&</sup>lt;sup>142</sup> Lettre à Henri Gaidoz du 24 mars 1868. Médiathèque des Champs libres, Rennes.

<sup>&</sup>lt;sup>143</sup> *Ibid*.

lors de la séance du 29 juin 1877 de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, ce dont le journal *Le Finistère* se fait d'ailleurs l'écho dans son numéro du 11 juillet 1877<sup>144</sup>.

### La rupture : la publication des Gwerziou Breiz-Izel (1868)

Le rôle ambigu de Luzel dans l'acquisition des manuscrits Penguern est évidemment connu de La Villemarqué et ne peut qu'attiser un peu plus la colère de ce dernier, d'autant plus que cela coïncide, au début de 1868, avec la perspective de la publication du recueil de chants populaires que Luzel lui annoncé à diverses reprises. Début janvier, Luzel fait parvenir à La Villemarqué le prospectus annonçant la parution <sup>145</sup>. Sur le document, où il multiplie, en marge, les remarques et les points d'interrogation, s'agaçant notamment des anonymes « on » auxquels Luzel fait appel, on peut lire le projet de réponse de ce dernier :

Vous pouvez compter sur ma souscription et même davantage si votre recueil répond à mes souhaits : j'aurais beaucoup de chose à vous dire là-dessus, mais je les remets au mois d'avril.

La Villemarqué expédie effectivement sa souscription, puisque Luzel, dans sa lettre du 22 janvier, le remercie d'avoir été le tout premier à souscrire. Il le remercie également pour un article paru dans le numéro de janvier de la *Revue de Bretagne et de Vendée*<sup>146</sup>. Après un compte rendu élogieux (enfin!) de *Bepred Breizad*, La Villemarqué y annonce « la publication que prépare M. Luzel des chants populaires qu'il a recueillis dans le pays de Tréguier ».

Luzel a conscience de la lourde responsabilité qui est sienne dans la publication d'un recueil qui, attendu avec impatience par toute la « nouvelle école critique » - une expression qui, si l'on en juge par les « Qui ? » portés en marge du prospectus, agace visiblement La Villemarqué - pour donner le signal d'un assaut final contre le *Barzaz-Breiz*, doit aussi servir de modèle pour les éditions futures de chants populaires. L'ouvrage paraît sous forme de fascicules <sup>147</sup>. Si La Villemarqué a pris connaissance avec attention des premiers, multipliant en marge notes et corrections, il ne prend bientôt même plus la peine d'en couper les pages. Sur une page de la première livraison, il note en marge une citation de voltaire où celui-ci « s'élève contre ceux qui recherchent toutes les pièces et qui dans leur empressement à les publier les donnent souvent au public toute défigurées <sup>148</sup> ».

<sup>&</sup>lt;sup>144</sup> En fait ce n'était là qu'une partie de la fameuse collection. L'abbé Daniel n'avait sans doute pas tout remis à Du Cleuziou : à sa mort en 1875, alors qu'il était curé de Mûr-de-Bretagne, ses papiers et sa bibliothèque furent vendus à l'économe du Collège Notre-Dame de Guingamp, l'abbé Langlamet, qui n'étant pas bretonnant, fait appel aux services de l'abbé Clerc et de François Vallée. Ces derniers reconnaissent l'origine des manuscrits qui seront également remis à la Bibliothèque Nationale en 1898. Vallée lui-même entre en possession des diverses pièces qu'un lecteur de *Kroaz ar Vretoned*, le journal en langue bretonne qu'il dirige, avait acquises chez le libraire Durance à Nantes. Il en fait don à la Bibliothèque de Rennes. (Fransez Vallée, « Envorennou eur brezonegour », *Sterenn* n°5, mai 1941, p. 19-20) C'est également semble-t-il chez Durance que se trouvaient divers autres documents dont la Bibliothèque nationale fait l'acquisition en 1901. Il convient encore d'ajouter le manuscrit donné à la Bibliothèque municipale de Rennes après la mort d'Arthur de La Borderie.

<sup>&</sup>lt;sup>145</sup> Daté de Lorient le 7 janvier 1868. Archives La Villemarqué, LV.04.049.

<sup>«</sup> Trois bonnes récoltes », p. 45-54.

<sup>147</sup> Sept fascicules conservés dans la bibliothèque La Villemarqué.

<sup>148</sup> Il s'agit du passage d'une lettre de Voltaire à l'abbé Pierre-Joseph Thoulier d'Olivet, dateé de Ferney le 5 janvier 1767. À propos d'une épître du philosophe de Sans-Souci, dans laquelle il manque un e muet, Voltaire écrit exactement : « Elle a été imprimée à son insu par ceux qui cherchent toutes les pièces manuscrites et qui, dans leur empressement de les imprimer, les donnent souvent au public toute défigurées. » *Voltaire, Œuvres complètes. Correspondance VIII (1765-1767)*, Bibliothèque de la Pléiade, 1993, lettre 9824, p.826.

La Villemarqué rend alors à Luzel la visite dont ce dernier révèle la teneur dans une lettre à Renan le 19 juillet 1868<sup>149</sup>. En 1872, dans une lettre à Salaün il évoque « une certaine visite de cinq heures que [lui] fit M. De La V[illemarqué]. à Lorient, en 1868 »<sup>150</sup>. L'entrevue aurait été tendue. Après quelques menaces et éclats de voix, La Villemarqué se serait calmé et se serait même montré aimable. Admettant des arrangements, des remaniements, des ajouts, des reconstitutions à partir de plusieurs versions, il aurait souligné la légitimité du procédé au nom de la critique et du bon goût, se référant à Walter Scott. Il aurait récusé les accusations de chants inventés de toutes pièces, arguant simplement que Luzel ne les avait pas encore trouvées.

Luzel reprend et développe son argumentaire dans une lettre du 6 août, qui accompagne une épreuve de la préface. La lettre est d'une grande importance qui exprime toute la différence d'approche méthodologique entre les deux collecteurs : après avoir rendu hommage à La Villemarqué pour « les services signalés et nombreux [qu'il a] rendus à notre littérature nationale », il pointe les divergences entre les deux ouvrages :

Dans ma publication de chants populaires de la Basse Bretagne, quoiqu'ayant puisé à la même source que vous, - le peuple, - le peuple de nos compagnes surtout, - il s'est trouvé que nos deux livres se ressemblent assez peu. C'est que nous suivons deux systèmes opposés. Vous, homme d'un goût assuré épuré et délicat, écrivain élégant, que choque la moindre dissonance, tant morale que littéraire, vous vous réclamez de Walter Scott (vous l'avez dit) de Goethe et d'Uland<sup>151</sup>, un peu aussi. Vous pensez que les chants traditionnels du peuple ont besoin d'être revus et corrigés par un homme de goût assuré, avant d'être présentés au public; et vous n'êtes pas seul de cet avis, d'excellents esprits et en assez grand nombre, pensent comme vous. Moi au contraire, je suis les principes de la nouvelle école critique, qui veut que la poésie populaire soit traitée comme l'histoire, - comme une science exacte même, et qu'on les publie telles absolument qu'on les a recueillies, sans en modifier ni l'esprit ni la lettre. - C'est là uniquement une affaire de système ou de méthode; à la critique et au public il appartient de juger...

Je crois que le système que vous aviez adopté est affaire de temps autant au moins que de goût, et que si vous aviez été aujourd'hui à publier la 1<sup>ère</sup> édition du <u>Barzaz-Breiz</u>, vous vous seriez rallié à la méthode que j'ai cru devoir adopter.

Mais, comme tous deux ont en commun « l'ambition [...] de faire connaître et aimer [leur] pays », Luzel demeure, semble-t-il, persuadé qu'ils seront de « loyaux adversaires, mais non ennemis » : « toutes les fois que l'occasion s'en présentera, ajoute-t-il, nous trouvera-t-on d'accord, comme l'année dernière, pour servir la cause nationale, les intérêts communs de la langue et de la patrie, et chercher loyalement et opiniâtrement la vérité, l'objet constant de nos études. » Le pense-t-il vraiment ? On ignore si La Villemarqué lui répondit réellement : les archives conservent un brouillon et un projet de lettre datés du 8 août dont le ton diffère sensiblement. Si le brouillon, difficilement lisible, s'en tient aux remerciements d'usage pour l'envoi<sup>152</sup>, le projet de lettre est plus tranchant :

Vous vous trompez, Monsieur ; si j'étais à recommencer, je suivrais encore la méthode qui a eu l'approbation publique de M<sup>rs</sup> Fauriel, Jacob Grimm & Ferdinand Wolf, sans parler de l'Institut & de l'Académie de Berlin. Je souhaite que la vôtre trouve de pareils approbateurs, et que votre recueil soit aussi bien accueilli que le mien du public. Inutile de vous en dire plus long ; je ne pourrais que vous répéter ce que je vous ai déjà dit ; je suis d'ailleurs fort

150 Luzel à Salaün Plouaret, 19 Novembre 1872, Médiathèque des Ursulines, Quimper, Ms.50/11.

-

<sup>&</sup>lt;sup>149</sup> Françoise Morvan, *Correspondance Luzel-Renan*, op. cit. p.142-143..

<sup>&</sup>lt;sup>151</sup> Ludwig Uhland (1787-1862) est un poète allemand auteur de travaux sur la poésie populaire en Allemagne.

<sup>&</sup>lt;sup>152</sup> Archives La Villemarqué, LV.03.037.

occupé par les préparatifs des noces de ma fille aînée<sup>153</sup>. et vous prie d'excuser le laconisme de votre serviteur très humble Hersart de la Villemarqué<sup>154</sup>.

Le ton est sec, la réponse est brève et sans appel. Les *Gwerziou Breiz-Izel Chants populaires* de la Basse-Bretagne, Recueillis & traduits par F. M. Luzel paraissent à Lorient chez Corfmat, et la préface, datée du 15 juillet, reprend l'argumentaire présenté dans la lettre du 6 août :

Le recueil de *Gwerziou Breiz-Izel* ne vient donc pas faire double emploi avec le *Barzaz-Breiz*, ni même le compléter. Cela tient, en grande partie, à ce que la méthode que j'ai suivie diffère essentiellement de celle de M. de la Villemarqué. Le savant éditeur du *Barzaz Breiz* a fait, de l'aveu de tout le monde, un livre charmant, plein d'intérêt et de poésie, et qui est déjà classique ; mais, il faut bien le dire aussi, c'est une œuvre plus littéraire qu'historique, où l'auteur ne s'est pas assujetti à toutes les exigences de la critique et de la philologie envisagées comme des sciences exactes. Pour moi, c'est un but tout opposé que je me suis proposé d'atteindre, partant de ce principe, que la poésie populaire est véritablement de l'histoire, de l'histoire littéraire, intellectuelle et morale, tout au moins, et qu'à ce titre, il n'est permis d'en modifier, en aucune façon, ni l'esprit ni la lettre.

Curieusement le 15 avril 1869, alors que la querelle est déjà bien engagée, Gabriel Milin demande à La Villemarqué d'intervenir pour aider Luzel qui se trouve une fois de plus dans une passe professionnelle et financière délicate. La maladie de sa femme qui s'aggrave sérieusement en 1869 et qui entraîne son décès en 1870, aurait amené La Villemarqué à ne réagir que tardivement comme en témoigne une lettre à Le Scour qu'il croyait à l'origine de l'appel :

Confidentiel. - N'est-ce pas vous qui m'avez fait demander de venir en aide à notre compatriote Luzel ? En ce cas veuillez me dire ce qu'il désire et à qui je dois m'adresser pour lui être utile. Mais qu'il ne sache jamais, je vous prie, ce que j'aurai pu faire pour lui. Si je réussis, je serai assez heureux et payé<sup>155</sup>.

Il faut cependant rappeler que, en novembre 1869, La Villemarqué reçoit comme un véritable camouflet de la part de ses collègues de l'Institut, la médaille d'or que l'Académie des inscriptions et belles lettres attribue aux *Gwerziou Breiz-Izel* de Luzel. La Villemarqué écrit en marge du rapport dont l'auteur, Ferdinand de Lasteyrie, lui adresse une copie manuscrite : « Au lieu d'un bouquet la Commission a ramassé avec honneur une botte d'herbes malsaines dont un âne ne voudrait pas » <sup>156</sup>. Ce serait là aussi une explication plausible du délai mis par La Villemarqué à répondre à l& demnde'intervention de Milin en faveur de Luzel. On ignore toutefois s'il intervint réellement ; si oui, Luzel n'en aura rien su.

Malgré l'accueil favorable des savants de la capitale, le premier volume des *Gwerziou Breiz-Izel* est un échec commercial dont Luzel peine à se remettre. Certaines chansons font scandale, à l'exemple de « *Eskop Penanstank*/L'Evêque de Penanstank » <sup>157</sup> : « *traou hudur* » (choses infectes), s'emportait La Villemarqué dès le 25 avril 1868 dans une lettre en breton à Milin <sup>158</sup>. Le second volume ne paraîtra qu'en 1874, sans connaître plus de succès. Luzel écrivait d'ailleurs, avec lucidité, dans la préface de son premier volume des *Gwerziou Breiz-izel* :

En habillant mes ballades rustiques, et un peu barbares, parfois, à la mode du jour, et en suivant une certaine poétique du genre, bien connue aujourd'hui, j'aurais mieux vendu mon

<sup>&</sup>lt;sup>153</sup> Marie Thérèse Hersart de La Villemarqué (1847-1909) s'est mariée le 18 août 1868 avec Augustin Paul Bréart de Boisanger (1841-1917).

<sup>&</sup>lt;sup>154</sup> Archives La Villemarqué, LV.03.038.

<sup>155</sup> Archives La Villemarqué, LV.03.036.

<sup>&</sup>lt;sup>156</sup> Archives La Villemarqué, LV.04.011, voir aussi LV.04.102.

<sup>&</sup>lt;sup>157</sup> Gwerziou, I, p.424-429.

<sup>&</sup>lt;sup>158</sup> Reproduite dans *Buhez-Breiz*, juin 1923, p.571-574.

livre. Mais je ne l'ai pas voulu, et c'est bien volontairement que j'ai sacrifié le succès de librairie, le côté commercial, à la fidélité et à l'exactitude rigoureuse qu'exigent des ouvrages de ce genre, destinés autant sinon plus, à servir à l'histoire et à la philosophie qu'à la littérature et à l'esthétique. L'important, en pareille matière, est de faire comprendre, même à des esprits cultivés et lettrés, la différence qui doit exister entre un ouvrage historique et critique, tel que celui que j'ai voulu faire, et un ouvrage de littérature et d'esthétique, où l'imagination peut avoir sa large part, comme le Barzaz-Breiz de M. de la Villemarqué, par exemple.

#### Le temps des contes

Est-ce l'échec commercial des Gwerziou, la querelle du Barzaz-Breiz et ses conséquences, qui amènent Luzel à se tourner vers les contes ? Ou sa rencontre en 1867 ou 1868 avec Barbe Tassel et Marguerite Philippe, deux chanteuses, mais aussi conteuses d'exception? Luzel comprend qu'il aborde là un domaine presque vierge en Bretagne, que La Villemarqué n'a pas investi, et en saisit très vite tout l'intérêt. Si la « poésie populaire bretonne commence à être connue, écrit-il, nos anciens contes de veillées, les récits traditionnels de la muse rustique et les superstitions qui ont cours dans nos campagnes, sont encore presque complètement inconnus »<sup>159</sup>. C'est en juillet 1868 que Luzel manifeste pour la première fois, dans une lettreà Renan, son intention « de recueillir de vieux contes bretons ». Dès le mois d'octobre, l'écrivain intervient auprès de Victor Duruy, ministre de l'Instruction publique, et obtient pour son protégé une mission dont l'objet est de rechercher « les documents pouvant servir à l'étude comparée de l'histoire, de la philologie et de la mythologie des différents peuples d'origine celtique ». En fait la mission sera essentiellement consacrée aux contes. Très vite, il se démarque de ce qui s'est fait en la matière par le passé (Souvestre, du Laurens de la Barre<sup>160</sup>, etc.), et cherche à appliquer aux contes les mêmes principes éditoriaux que pour ses chants populaires. Si l'on s'en tient aux seuls documents datés, Luzel recueille une trentaine de contes en 1868, une cinquantaine l'année suivante. En juillet 1869, il déclare avoir réuni une centaine de pièces.

En 1869, dans « Contes et Récits populaires des Bretons Armoricains », un article publié dans la Revue de Bretagne et de Vendée l'61, Luzel reprend à son compte l'expression de « littérature orale » qu'il divise en « poésie, qui comprend les chants populaires de toute nature » et en « prose, qui comprend les contes, les récits, les superstitions », proposant une classification des genres qui n'est en définitive pas si éloignée de celle qui est encore généralement en usage. Luzel prépare alors le manuscrit d'un volume de 35 contes bretons que, sur les conseils de Gaidoz, il aurait souhaité voir commentés par Friedricht Liebrecht<sup>162</sup>. Mais ce dernier se récuse, lui indiquant toutefois le nom de Reinhold Koehler<sup>163</sup> à qui Luzel écrit aussitôt ; mais les affaires traînent quelque peu, et survient la guerre de 1870... et le projet n'aboutit finalement pas. Luzel publie toutefois quelques contes dans le Publicateur du Finistère et, en 1870, les réunit dans un petit recueil, édité par Clairet à Ouimperlé sous le titre de Contes Bretons. Quelque peu embarrassé par la méthode d'édition à suivre pour éditer des documents oraux en prose, Luzel y propose à la critique, et à titre d'essai, six contes sous des formes plus ou moins élaborées. Trois

159 « Contes et Récits populaires des Bretons Armoricains », Revue de Bretagne et de Vendée, t.XXV, 1869, p.103-

Ernest du Laurens de la Barre (Quimperlé 1819-Commana 1881) est un proche de La Villemarqué dont il demeurera un partisan inconditionnel. Il est l'auteur, à partir de 1857, de recueils de contes et légendes aux textes largement remaniés. <sup>161</sup> *Ibid*.

<sup>162</sup> Né à Namslau (aujourd'hui en Pologne) en 1812, Felix Liebrecht étudie à Breslau, Munich, puis à Berlin (philologie). Il s'intéresse aux légendes et à la recherche comparative sur les contes de fées. Professeur d'allemand à Liège, il meurt le 3 août 1890 en Belgique.

Reinhold Koehler (1830-1892). Bibliothécaire à la bibliothèque ducale de Weimar à partir de 1856, c'est un spécialiste reconnu du conte en Europe.

sont donnés avec le texte en breton : « Si je ne donne le texte breton que de trois de mes contes, précise-t-il dans sa préface, c'est uniquement pour ne pas faire un *livre* de cet essai qui a pour objet spécial d'annoncer une publication beaucoup plus considérable et aussi, - et surtout - de solliciter les avis et les conseils des gens compétents. » Tiré à seulement 300 exemplaires, les *Contes Bretons* de Luzel ne rencontrent guère d'écho à l'époque, sinon auprès de quelques savants de la capitale. La publication - visiblement quelque peu précipitée de ce volume - lui aura certainement été dictée par la crainte de voir paraître avant le sien un autre recueil, dû à deux partisans de La Villemarqué : au début de 1870, Amable Troude et Gabriel Milin publient à Brest chez Lefournier, *Ar Marvailher Brezounek/ le Conteur Breton*, sept versions de contes, intéressantes mais retravaillées, données en breton et selon les règles orthographiques de Le Gonidec, avec traduction en regard.

Le petit volume des *Contes Bretons* de 1870, marque pourtant une étape cruciale pour les spécialistes du conte populaire en France et conduit Paul Delarue à écrire que « l'année 1870 marque le commencement des recherches sur le véritable conte populaire, sur celui qui continue à vivre dans le peuple et qu'on va enfin s'efforcer de recueillir et de noter fidèlement<sup>164</sup>. » Luzel est une fois encore en avance sur son temps et la publication de sa collecte de contes en volumes devra attendre plus de dix ans.

#### Isoler Luzel: la querelle, d'un plan scientifique à un plan politique

En 1867, la tentative pour créer une société en dehors de l'emprise de La Villemarqué et de ses partisans avait échoué en raison des dissensions entre Le Men et Halléguen, deux caractères bien trempés ! Un nouvel essai intervient en août 1869 pour créer une « Breuriez Breiz Izel ». Luzel s'y investit, mais sera une nouvelle fois bien déçu : Le Scour, élu président, n'hésite pas, semble-til, à modifier les statuts de la Société avant de les publier en décembre 1869 dans le premier numéro du bulletin et à traduire, en sous-titre, le nom breton de l'association par : « Sociétés des bardes bretons » ! Ce sera le premier et seul numéro. En fait, si l'on considère les diverses correspondances dont nous disposons, l'on constate que Luzel faisait, apparemment du moins, preuve d'une belle naïveté. Le Scour, comme la plupart des autres membres pressentis, ne manquaient pas d'informer régulièrement La Villemarqué de ce qui se passait, voire à lui demander son avis ! Ils n'avaient aucune intention de se couper de lui, bien au contraire. Si certains pouvaient se sentir quelque peu étouffés par la mainmise pesante de l'auteur du *Barzaz-Breiz*, la plupart restaient proches de ses conceptions éditoriales et idéologiques, et ne voyaient aucun inconvénient en définitive à appartenir au « clan des bardes ».

Ceux qui crient tant comme Luzel, Le Men, de Jubainville, et Cie, sont jaloux parce qu'ils ont un faible mérite comparé à celui de M. de la Villemarqué, placé à un rang trop élevé pour que de telles gens puissent arriver jusqu'à lui. Quant aux « faux bardes » dont ils parlent, eux seuls sont les faux prophètes de ce temps 165.

Le projet de revue sérieuse sur la littérature des différents pays celtiques, dont Le Men avait imaginé l'organisation dès le mois d'août1866<sup>166</sup>, n'est pas encore pour cette fois, mais voit le jour quelques mois plus tard, en 1870, grâce à Henri Gaidoz, qui crée la *Revue celtique*. Celle-ci vient s'ajouter à la *Revue critique* et *Romania*, autant de publications sont susceptibles d'accueillir des documents issus des collectes de tradition orale et publiés selon les exigences de la « nouvelle école critique ». Luzel peut désormis, à défaut de volumes, confier ses contes à la *Revue celtique* de son ami Gaidoz.

166 Lettre à Luzel du 15 août 1866.

<sup>&</sup>lt;sup>164</sup> Le Conte populaire français, Paris, Erasme, 1957, p.3.

Lettre de Milin à Le Scour, Brest 3 mai 1870, Archives départementales du Finistère, fonds Jaffrennou, 44J120.

Les partisans de La Villemarqué qui, comme toujours, placent le débat sur un plan littéraire et esthétique, n'ont en fait que peu d'estime pour Luzel. Ils appartiennent au milieu catholique, conservateur, et souvent légitimiste. Luzel, de son côté, se voit désormais soutenu, à Paris, comme en Bretagne par le camp républicain : le compte-rendu des *Gwerziou Breiz-Izel* dans le quotidien *Le Réveil*, le journal radical de Louis-Charles Delescluze, prend même des allures de pamphlet et accuse La Villemarqué d'avoir « modifié les chants populaires de sa province au profit du clergé et de la royauté » ; il est repris par *L'Électeur* du Finistère, le 18 juillet 1870. Le débat, à la chute de l'Empire, prend une tournure plus politique. Luzel semble désormais acquis aux idées républicaines, un ralliement qu'il dit devoir à Henri Gaidoz et au voyage qu'ils effectuent ensemble en Bretagne à l'automne 1871. Ils conçoivent le projet d'un *Almanak Breiz Izel*, tout en breton, destiné à diffuser les idées républicaines auprès de la population bretonne. L'almanach, dont la publication ne va pas sans problème, paraît tardivement au début de 1872. Ce sera un échec et l'expérience ne sera pas renouvelée<sup>167</sup>.

En cette même année, la polémique atteint son paroxysme avec une communication de Luzel sur « L'authenticité des chants du Barzaz-Breiz », lors du Congrès des sociétés savantes qui se tient à Saint-Brieuc en juillet 1872 qui a inscrit la question à l'ordre du jour. Luzel reprend alors contact avec La Villemarqué dans une longue lettre, datée du 18 avril 1872 lé8, où « question de politesse et de loyauté », il lui fait part du contenu de l'intervention qu'il compte faire au congrès. Reprenant les conseils de Renan, il lui indique une nouvelle fois son intention de critiquer la méthode et non l'homme :

Il est impossible de parler de l'authenticité des chants populaires bretons sans parler du <u>Barzaz-Breiz</u> et de son auteur. Je parlerai donc de l'un et de l'autre mais soyez certain que ce sera avec mesure, sans passion, et comme d'une œuvre et d'un homme datant de <u>deux mille</u> ans - Du moins je promets de faire tous mes efforts pour cela, - tout en disant, avec la plus grande sincérité, et en toute liberté, - ma pensée entière, et en apportant mes preuves à l'appui, - autant que possible - car c'est là un travail qui demanderait un volume, - et je ne pourrai disposer que d'une heure de lecture, - à-peu-près.

- Pour moi, plein d'égards pour l'homme, que j'estime, - je n'attaquerai autant que possible, que son système et le livre qui en est résulté.

Afin que La Villemarqué puisse préparer sa défense, il lui donne les points qu'il projette de développer :

Après avoir reconnu les services réels et inconstestables rendus aux lettres bretonnes par M<sup>r</sup> De Lavillemarqué, - constaté son goût, sa science et les ressources de son imagination, - je blâmerai dans son œuvre le manque de <u>critique</u> - Je dirai qu'il n'était pas dans les conditions désirables pour traiter des questions <u>historiques</u>. Puis j'avancerai et j'essaierai de prouver qu'il faut faire deux parts bien distinctes dans les pièces du Barzaz-Breiz -

- $1^{\circ}$  Chants entièrement, ou à peu près, de l'invention de l'auteur. ce sont les plus <u>anciens</u> ou prétendus tels.
- 2° Chants qui se trouvent réellement dans le peuple ; en substance du moins, mais qui ont été arrangés, interpolés et remaniés de toutes les façons, pour les rattacher à des événements historiques auxquels ils sont complètement étrangers. -

Le <u>Barzaz-Breiz</u> est donc un faux <u>historiquement</u>. Il l'est encore <u>philologiquement</u>, car la langue qui y est employée est loin d'être celle dont se servent habituellement nos paysans <u>bretonnants</u>, bien que l'auteur ait écrit que les <u>textes du Barzaz-Breiz sont le thermomètre exact de la pureté</u> du breton parlé dans nos campagnes. -

<sup>168</sup> Archives La Villemarqué, LV.03.038.

<sup>&</sup>lt;sup>167</sup> Fañch Postic et Nelly Blanchard, « *Almanak Breiz-Izel* (1872) : l'essai manqué d'un almanach républicain en breton », *La Bretagne linguistique*, n°20, Brest, CRBC, 2015, p.89-124.

Conclusion - Les <u>historiens</u> et les écrivains qui se livrent à des études sérieuses s'exposeraient à commettre de graves erreurs et à éprouver de cruels mécomptes en ayant une confiance absolue dans l'authenticité des documents dont se compose le Barzaz-Breiz. -

Il va jusqu'à inviter La Villemarqué à lui écrire. Ce dernier ne répondra pas, ce que Luzel interprétera comme une nouvelle marque de dédain, et n'ira finalement pas à Saint-Brieuc. En juin 1872, Luzel avouait déjà dans une lettre à Grenot : « Toutes relations ont cessé entre nous depuis la publication des Gwerziou<sup>169</sup> ».

Si elle ne soulève pas d'opposition notoire au moment de sa lecture la communication de Luzel est l'objet d'un vif débat quant à son insertion dans le volume des actes. Luzel bénéficie toutefois en la circonstance de l'appui de monseigneur David, l'évêque de Saint-Brieuc<sup>170</sup>. C'est même lui qui lui conseille, après la décision du comité de ne pas insérer le mémoire, de le publier à son propre compte sans en changer le moindre mot. C'est que l'évêque, bretonnant, féru d'histoire, qui, comme Luzel, s'était montré favorable à l'Empire, n'a pas d'attirance pour les légitimistes. Le mémoire est effectivement publié chez Guyon à Saint-Brieuc<sup>171</sup>.

L'intervention de Luzel à Saint-Brieuc provoque une première série d'articles de Salaün dans *l'Océan*. L'argumentaire de ces derniers est simple, et même simpliste :

Avant d'entrer dans le débat, constatons : 1° que l'œuvre de M. de la Villemarqué a toujours été attaquée par les organes de la Révolution et de la libre pensée ; 2° que les feux convergents qui ont été dirigés contre le *Barzaz-Breiz* partent en réalité d'une seule et unique pièce desservie par le barde artilleur de Keramborgne ; 3° que la main qui tient le fil de cette odieuse intrigue n'est autre que celle de M. Renan.

Cela provoque des réponses de Luzel dans *Le Finistère*, où il cherche à placer l'affaire sur un terrain plus scientifique <sup>172</sup>. Mais il s'agit d'une querelle de sourds. Une nouvelle polémique s'engage entre *L'Océan* et *L'Électeur du Finistère*, journal de Brest, dans lequel Luzel a fait paraître un conte intitulé Marguerite Kerlagadec, un conte héritier des fabliaux du Moyen Âge où l'héroïne cocufie son mari avec un moine <sup>173</sup>... scandale... On parle de « vieillerie dégoûtante ». Le débat du beau ou du vrai, du bon goût ou de la science qui est au cœur de la querelle du *Barzaz-Breiz*, se double aisément de celui du bien et du mal.

L'Almanak Breiz Izel, malgré son échec, a persuadé Luzel de s'engager dans le journalisme, seule moyen pour s'adresser directement au peuple, l'initier aux principes républicains, lui faire prendre conscience de l'intérêt de sa propre culture, une idée qu'il essaiera de mettre en œuvre en 1874 quand il devient rédacteur en chef du journal L'Écho de Morlaix. Ce sera une nouvelle désillusion. Cela aura du moins le mérite de le mettre durablement en relation avec Paul Sébillot, auteur en 1875 d'une brochure intitulée La République c'est la tranquillité que Luzel souhaitait traduire en breton et publier dans son journal.

Si les colonnes de la *Revue Celtique* lui sont désormais ouvertes, Luzel a toujours autant de difficultés à trouver à publier les volumes de chants et de contes dont les manuscrits sont

<sup>&</sup>lt;sup>169</sup> Lettre conservée à la Médiathèque des Ursulines de Quimper, Ms 50, lettre du 5 juin 1872.

<sup>&</sup>lt;sup>170</sup> Augustin David (Lyon 1812-Saint-Brieuc 1882). Nommé évêque de Saint-Brieuc en 1862, il est à l'initiative de la *Semaine religieuse du diocèse de Saint-Brieuc*. Ce féru d'histoire et d'archéologie qui a appris le breton, n'a pas d'attirance particulière pour les légitimistes. Il est un soutien de Luzel dans la querelle du *Barzaz-Breiz* sans toutefois rompre avec La Villemarqué

<sup>&</sup>lt;sup>171</sup> De l'authenticité des chants du Barzaz-Breiz de M. de la Villemarqué par F.-M. Luzel (lauréat de l'Institut) Saint-Brieuc, Guyon Francisque, 1872.

<sup>&</sup>lt;sup>172</sup> Le *Finistère* du mercredi 20 novembre 1872 : "Le Barzaz-Breiz" par F.-M. Luzel. Archives La Villemarqué LV04.037.

<sup>&</sup>lt;sup>173</sup> « Marguerite Kerlagadec, ou le laboureur, sa femme et le moine », Électeur du Finistère, 3, 4, 5 mars 1873.

pourtant prêts à l'édition. Il disperse donc ses contes dans différents journaux : L'Électeur du Finistère, Le Publicateur du Finistère, L'impartial Lorientais, le Journal de Redon, etc. Il apparaît alors d'autant plus isolé en Bretagne que si, sans trop de surprise, le docteur Halléguen, catholique, se refuse désormais à poursuivre toute polémique, Le Men opère un spectaculaire revirement. Pour des raisons qui ne sont pas clairement établies, il rompt brusquement avec Luzel à la fin de 1871 et lui fait même porter la responsabilité du passé dans une lettre qu'il adresse à La Villemarqué en 1873<sup>174</sup>.

Sans doute est-ce pour essayer de rompre son isolement que, en cette même année 1873, Luzel participe, à Quimper, au congrès qui marque la renaissance de l'Association Bretonne : il n'y est visiblement pas attendu avec enthousiasme après son intervention du congrès de Saint-Brieuc :

Il me revient de tous côtés, qu'on me prépare une réception et une chaude bataille à ce Congrès. On s'attend à m'y voir arriver, en compagnie de nos amis de Paris <sup>175</sup> et on fourbit de vieilles armes et on concerte des plans d'attaque, des arguments ad hominem, a priori et autres. Hélas, nos amis de Paris sont loin en ce moment. Mais mon ex-ami, l'inventeur de Vorganium, le « spiritueux » archiviste que vous connaissez <sup>176</sup>, le sanglier de Kastellin <sup>177</sup>, le fameux Torr-e-benn <sup>178</sup>, le crapaud <sup>179</sup>, sans doute l'archibarde, MM de Kerdrel, de Blois, Morin, et je ne sais combien d'autres seront à leur poste <sup>180</sup>.

À défaut de pseudonymes bardiques, les noms d'oiseaux ne manquent pas! L'Association Bretonne, créée en 1843, avait été interdite en 1859 par Napoléon III. Profitant du Congrès des Sociétés savantes de Saint-Brieuc de 1872, 13 anciens membres, dont La Villemarqué, rédigent un document appelant à la renaissance de la Société. Précédé d'une cérémonie religieuse, comme le veut l'usage, le Congrès s'ouvre le 15 septembre 1873. Le Men y est très présent dans les diverses discussions autour des problèmes archéologiques. Luzel est inscrit pour une question non prévue au programme, « Origine commune des contes populaires européens. Contes populaires de la Bretagne-Armorique ». Il « intéresse vivement son auditoire en traitant avec autant de charme que d'érudition la question encore contestée de l'origine commune des contes populaires européens et en soumettant au même examen critique les contes populaires de la Bretagne-Armorique. » « De chaleureux applaudissement témoignent à l'auteur de l'attrait que ses collègues et un public d'élite ont trouvé dans cette importante communication », peut-on lire dans le compte-rendu d'Aymar de Blois, qui précise en outre que cette intervention n'a donné lieu à aucune discussion<sup>181</sup>. C'est plutôt bref! Luzel n'assistera pas aux congrès suivants. En 1874 et 1875 il adresse toutefois des contes qui seront lus en séance, dont seul le second sera publié dans les Mémoires, précédé d'une étude où Luzel reprend son argumentation de 1873 sur l'origine des contes. Ce sera sa dernière contribution. En 1878, il ne figure plus dans la liste des membres. Il est certainaiment très pris par son métier de journaliste à Morlaix, mais sans doute at-il aussi bien compris qu'il ne pouvait rien attendre d'une Association Bretonne loin de lui être favorable. De plus, lui qui avait sans doute pensé que les contes constituaient un sujet moins polémique, voit arriver, au congrès de l'Association Bretonne de 1874, un certain Ernest du Laurens de la Barre, un proche de La Villemarqué, qui vient dédormais contester ses positions sur la question de l'origine des contes.

<sup>174</sup> Archives La Villemarqué LV.04.018.

<sup>&</sup>lt;sup>175</sup> C'est-à-dire Gaidoz, d'Arbois de Jubainville et Renan.

<sup>&</sup>lt;sup>176</sup> Le Men.

<sup>&</sup>lt;sup>177</sup> Halléguen.

<sup>&</sup>lt;sup>178</sup> Salaün.

<sup>179</sup> Milin.

<sup>&</sup>lt;sup>180</sup> Lettre à Gaidoz 14 août 1873. Médiathèque des Champs Libres, Rennes.

<sup>&</sup>lt;sup>181</sup> Bulletin de l'Association Bretonne, 1873, procès-verbaux, p.14.

Tandis que la querelle du *Barzaz-Breiz* semble désormais quelque peu en sommeil, l'année 1876 marque le retour en force de La Villemarqué sur le devant de la scène : sa présence au congrès de 1876 de l'Association Bretonne est saluée par Arthur de la Borderie, le nouveau président de la section d'archéologie :

Et M. de la Villemarqué, - l'un des membres distingués de notre savante Académie des Inscriptions, - qui a retrouvé et rendu à la Bretagne un de ses titres historiques les plus précieux et peut-être sa plus pure gloire littéraire : les chants littéraires bretons. En face des critiques injustes qui, depuis quelques années, ont assailli son œuvre, je tiens à l'honneur de lui rendre ici, au nom du Congrès, au nom de la Bretagne, ce témoignage.

Les applaudissements de l'assemblée prouvent à M. de la Villemarqué que si, comme tous les hommes d'une valeur supérieure, il a ses détracteurs, il a en plus grand nombre encore des admirateurs<sup>182</sup>.

La même année 1876, La Villemarqué accède à la présidence de la Société archéologique du Finistère. Créée en 1845, la Société avait, comme l'Association Bretonne dont elle était une sorte de fîliale, été interdite par Napoléon III. En 1873, Le Men joue un grand rôle dans la relance d'une Société dont il devient le secrétaire. Assurant également le rôle de conservateur du Musée archéologique de la ville de Quimper qui dépend de la Société, il est donc, à partir de 1876, amené à travailler régulièrement avec La Villemarqué.

La Villemarqué avait été averti du changement d'attitude de Le Men par Salaün, et avait cherché à renouer avec son ancien contradicteur. Sans doute est-ce une stratégie délibérée pour isoler totalement Luzel qui conduit La Villemarqué à ménager ainsi ses anciens adversaires : en 1876, il reprend également contact avec d'Arbois de Jubainville, en 1878 avec Gaidoz.

En attendant, Luzel, ne parvient toujours pas à publier ses ouvrages, et doit même se résoudre à faire paraître à Morlaix un premier volume de *Veillées Bretonnes* qui ne le satisfait pas vraiment, comme il s'en explique longuement dans une lettre du 15 mai 1879 à Ernest Renan :

Ne pouvant publier mes contes bretons dans un volumineux tome, avec textes et traductions, je les dissémine partout où j'ai trouvé le placement. Comme mes livres, mis à l'index par les cléricaux avec ou sans soutane, ne se vendent pas du tout en Bretagne et ne se vendront pas ailleurs, j'ai essayé, pour exciter davantage la curiosité, d'un artifice qui ne sera pas approuvé sans doute des hommes de sciences, j'y ai mêlé des conversations et des histoires de revenants également recueillis dans le peuple<sup>183</sup>.

Lui-même s'y met en scène, sous le nom de Francès, au milieu des conteurs et des chanteurs. Afin d'assurer la vente de son ouvrage, il s'est donc tout bonnement résigné à adopter le principe de mise en scène qu'il avait tant critiqué chez ses prédécesseurs. Le comble est sans doute que ces *Veillées bretonnes* seront l'un de ses ouvrages les plus diffusés!

#### Une réconciliation de façade (1881)

Dès 1878 Luzel, dont la situation professionnelle et personnelle est toujours aussi précaire, sollicite un poste de juge de paix. Nommé en 1880 à Daoulas, près de Brest, il gagne très vite Quimper, où, au tout début de l'année 1881, il succède, comme archiviste départemental, à René François Le Men, décédé l'année précédente. Dès le 8 février, alors qu'il n'est en poste que depuis une semaine, Luzel assiste, comme La Villemarqué, à une réunion convoquée par le Préfet à propos du Musée d'archéologie de la Ville. Luzel raconte ces retrouvailles dans une lettre à Henri Gaidoz :

<sup>183</sup> Françoise Morvan, Correspondance Luzel-Renan, op. cit. p.252-253.

<sup>&</sup>lt;sup>182</sup> Bulletin de l'Association Bretonne, 1876, procès-verbaux, p.12.

Je suis allé tout droit à lui et lui ai demandé de ses nouvelles. Il m'a fort bien accueilli, avec force démonstrations amicales, et m'a même embrassé devant toute la commission réunie, et m'a avoué que je lui avais rendu un grand service en le forçant à travailler sérieusement<sup>184</sup>.

Il aurait même improvisé un quatrain :

Les revenants pour l'ordinaire Sont méchants et nous font grand peur ; Celui que je vois au contraire, Avait et a toujours mon cœur<sup>185</sup>.

En 1883, Luzel passe avec succès l'examen d'archiviste et, la même année, devient également conservateur du Musée archéologique de la ville. Bénéficiant d'une situation désormais stable, il peut enfin se consacrer à la publication de ses contes, d'autant plus que Paul Sébillot lance chez Maisonneuve à Paris, la collection des « Littératures populaires de toutes les nations » qu'il ouvre par sa *Littérature orale de la Haute-Bretagne*. Il propose à Luzel de lui consacrer les volumes suivants : les deux volumes des *Légendes Chrétiennes de la Basse-Bretagne* paraissent à la fin de 1881. Aussitôt, dès le 30 décembre 1881, Luzel en adresse un exemplaire à La Villemarqué et y appose cette dédicace :

« A Monsieur TH. de la Villemarqué, confraternellement et cordialement Bloavès mad d'heoc'h, ha iec'hed Ha caromb Breiz-Izel bepred! »

(Bonne année à vous, et santé Et chérissons toujours la Basse-Bretagne)

Dès le lendemain La Villemarqué prépare une réponse d'un rare enthousiasme. L'a-t-il réellement envoyée ? Dans le brouillon conservé dans les archives, on lit sous les ratures :

Quelle surprise! cher confrère, quelles <del>charmantes</del> jolies étrennes vous envoyez à votre vieux Président! Merci <del>mille fois</del> de cette manière délicate de me souhaiter la bonne année. <del>Je reconnais bien là le cœur de Bepred Breizad!</del> Je me suis hâté de couper vos volumes et je dévore ces <del>délicieuses</del> bonnes histoires. <del>J'en pleure, & j'en ris, et n'ai qu'un regret, c'est de ne pas vous serrer la main. Vous me rendez les plus douces joies de mon enfance.</del> Vous avez bien saisi le ton! <del>Grâce à vous on va a</del>imer et comprendre encore mieux l'âme de notre chère famille bretonne je crois entendre nos conteurs. Je n'ai <del>qu'un regret</del> qu'un seul regret: vous le devinez. Pouvez-vous toujours dire comme l'auteur de Bepred Breizad Virginibus puerisque canto ? <del>Quoi qu'il en soit mes compliments les plus sineères & bonne année</del>. Quoi qu'il en soit merci encore & Deoc'h a wir galon, cher confrère 187

Le premier jet, dithyrambique, est sérieusement tempéré par la suite, comme en témoignent les nombreuses ratures qui suppriment les passages et les termes les plus chaleureux. Le poids du passé empêche visiblement l'expression spontanée des sentiments et les braises de la querelle du *Barzaz-Breiz* sont encore suffisamment chaudes pour se rallumer au moindre souffle. Dans une lettre à Gaidoz en date du 3 janvier, Luzel fait part de sa déception à la réception de la lettre :

M. de La Villemarqué, à qui j'ai cru offrir les deux volumes – en témoignage de sincère réconciliation, a porté dessus le jugement suivant, accompagné d'un gracieux compliment,

<sup>&</sup>lt;sup>184</sup> Lettre de Luzel à Gaidoz, 10 février 1881 Médiathèque des Champs Libres, Rennes.

Lettre de Luzel à Gaidoz, 16 février 1881 Médiathèque des Champs Libres, Rennes

<sup>186 «</sup> Je chante pour les jeunes filles et les enfants », citation d'Horace, Odes, III, I, 4.

<sup>&</sup>lt;sup>187</sup> Archives La Villemarqué, LV.42.038.

mais qui était en quelque sorte obligé : ... « J'ai un regret à vous exprimer : c'est que vous ne puissiez dire ici, comme pour votre Bepred Breizad : Virginibus puerisque canto. »

D'ailleurs, quelques jours plus tard, dans la lettre-préface qui, datée du 23 janvier 1881, ouvre Les Nouveaux fantômes bretons de son ami Ernest du Laurens de la Barre, l'auteur du Barzaz-Breiz persiste et signe :

[...] aussi avez-vous satisfait notre maître à tous, le public. S'il sait apprécier la conscience des recherches, la fidélité, l'exactitude, il aime surtout les choix faits avec goût ; et quand les conteurs racontent bien et l'amusent, il leur pardonne jusqu'à leurs caprices, et même un peu d'arrangement. Ce qu'il ne pardonnera jamais, c'est le mauvais goût, le mauvais style, la prétention, le pédantisme, le réalisme grossier, la lourdeur et la platitude allemandes. Ses préférés sont toujours ce bon vieux Perrault, pour la France, et chez nous Souvestre et Féval, auquel vient de se joindre un artiste au crayon sobre et fin, M. Paul Sébillot, qui écrit comme il peint, c'est-à-dire d'après nature, mais moins que vous, je crois, pour tout le monde 188.

La Villemarqué ne dit mot de Luzel, pour lequel il n'a manifestement pas grande estime et qui, selon lui, n'a visiblement pas sa place dans une histoire littéraire où les Souvestre et autres Féval sont à la Bretagne ce que Perrault est à la France et Walter Scott à l'Écosse.

Toutefois, les deux protagonistes, à défaut d'une réelle réconciliation, semblent bien avoir passé un pacte tacite de non-agression, en public du moins, conscients sans doute qu'il est trop tard pour que l'un ou l'autre change d'avis. Tous deux se retrouvent désormais régulièrement aux séances mensuelles de la Société archéologique du Finistère, dont La Villemarqué est le président. Luzel y est admis comme membre, le 25 juin 1882, parrainé par La Villemarqué luimême et par Audran, et en devient le vice-président dès le 5 août de l'année suivante.

En 1887, Luzel publie trois volumes de *Contes Populaires de la Basse-Bretagne*, toujours dans la collection des « Littératures populaires de toutes les nations ». Il reprend même ses enquêtes, accompagné d'un jeune professeur arrivé au Lycée de Quimper en 1886, Anatole Le Braz, qui l'aide également à publier en 1890 les deux volumes des *Soniou Breiz-Izel*<sup>189</sup>.

1990, c'est le temps des honneurs pour Luzel qui se voit décerner la légion d'honneur. C'est La Villemarqué, président de la Société archéologique, qui est chargé de lui remettre les insignes de chevalier 190, occasion d'un discours élogieux en faveur du récipiendaire. Il semble pourtant que, en aparté, il en soit allé tout autrement : La Villemarqué aurait déclaré à l'archéologue Halna du Fretay – qui se serait fait un plaisir de rapporter les propos à Luzel lui-même « qu'aujourd'hui on décorait toutes sortes de gens qui n'avaient aucun mérite ; ainsi M. Luzel, j'ai honte de m'asseoir à côté de lui, au bureau, depuis qu'il porte le ruban rouge. » « Homo duplex !... Tout est faux dans cet homme » ajoute Luzel dans une lettre du 30 août 1892 à Gaidoz [...] Et c'est le même homme qui, à la première séance de notre société qui suivit ma nomination, m'embrassa en public, me combla d'éloges et arracha son ruban à sa boutonnière pour le passer à la mienne. »

À défaut d'une impossible réconciliation, tous deux sont désormais âgés et les dernières lettres, brèves, tournent autour de la maladie et de la mort, et des séances de la Société archéologique du Finistère auxquelles La Villemarqué assiste de moins en moins souvent : « Soignez-vous, et revenez nous, avec votre ardeur et votre gaité ordinaires, à notre séance de

<sup>&</sup>lt;sup>188</sup> Lettre-préface aux *Nouveaux Fantômes Bretons*, Paris, Dillet, 1881.

<sup>&</sup>lt;sup>189</sup> Soniou Breiz Izel Chansons populaires de la Basse-Bretagne, Paris, Bouillon, 1890.

<sup>&</sup>lt;sup>190</sup> Le dossier Luzel sur la base LENORE :

http://www2.culture.gouv.fr/LH/LH280/PG/FRDAFAN83 OL2778007V004.htm.

mai, le mois des fleurs et de la renaissance », lui écrit Luzel le 15 avril 1894<sup>191</sup>, avant d'ajouter une formule en breton :

Doue da roio d'eoc'h iec'hed ha nerz da labourad bepred! a greiz calon

(Que Dieu vous donne la santé et la force de toujours travailler Cordialement)

« Que Dieu vous donne la santé et la force de toujours travailler », c'est la formule qui termine à nouveau la lettre du 1<sup>er</sup> juin<sup>192</sup> où Luzel lui fait part de toute sa déception de ne pas l'avoir vu à la séance de la veille. Nouvelle déception, nouvelle lettre, le 1<sup>er</sup> décembre<sup>193</sup> où Luzel donne rendez-vous à son président pour la séance de décembre, achevant sa lettre par une nouvelle formule d'encouragement en breton :

Stourmomb, stourmomb euz ar gozni 'zo pounnar war scoaz peb-hini ha iec'hed d'eoc'h

(Luttons, luttons contre la vieillesse qui est lourde sur les épaules de chacun, et bonne santé à vous)

Ce seront les derniers mots de Luzel à La Villemarqué. Le 27 décembre 1894 c'est une fois de plus Luzel qui, en tant que vice-président, mène la séance de la Société archéologique où sont formulés des vœux de bonne année et de rétablissement à La Villemarqué. Mais à la séance suivante, à la fin du mois de janvier 1895, c'est Luzel qui est absent, touché à son tour par la maladie. Son état s'aggrave au point que, veillé à son domicile quimpérois de la place de Brest par son ami Anatole Le Braz, il y meurt le 26 février. Averti par Anatole Le Braz, l'abbé Jean-Marie Abgrall<sup>194</sup>, s'empresse d'écrire à la Villemarqué pour lui relater les derniers moments de l'auteur des *Gwerziou Breiz-Izel*:

J'ai été le voir hier matin ; il avait sa connaissance mais ne pouvait plus parler. Je lui ai fait de mon mieux mes exhortations pour se mettre en grâce avec le bon Dieu; puis je lui ai donné l'extrême-onction, en présence de notre confrère M. Le Braz. Le soir, à 6 heures, je suis retourné et j'ai dit les prières des agonisants<sup>195</sup>.

Retraçant, au moment de son décès, les grandes lignes de la vie de son ami et maître, Anatole Le Braz résume parfaitement trente années de relations tumultueuses et complexes :

Les vacances le [Luzel] ramenaient à Keramborgne avec un sentiment d'aise qui, d'année en année ne fit que s'accroître. Il y arriva, certain été, le *Barzaz Breiz* sous le bras. La lecture de ce livre lui avait été comme une révélation. « L'œuvre de M. de la Villemarqué, m'a-t-il dit souvent, était devenu ma bible ». Il devait un jour cesser d'y croire, sans cesser de l'admirer. Du moins eut-elle le mérite, en lui découvrant la richesse poétique du génie local, de stimuler, sinon d'éveiller en lui, l'instinct impérieux du chercheur<sup>196</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>191</sup> Archives La Villemarqué, LV.03.41.

<sup>&</sup>lt;sup>192</sup> Archives La Villemarqué, LV.03.40.

<sup>&</sup>lt;sup>193</sup> Archives La Villemarqué, LV.03.42.

<sup>&</sup>lt;sup>194</sup> Abbé Jean-Marie Abgrall (1846-1926),

<sup>&</sup>lt;sup>195</sup> Archives La Villemarqué.

<sup>&</sup>lt;sup>196</sup> Lettre à Louis Terrier publiée dans le journal de Quimperlé *l'Union Agricole et Maritime* du 1<sup>er</sup> mars 1895.

La Villemarqué, lui-même très malade, meurt quelques mois plus tard, le 8 décembre 1895. Mais, au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, dix ans après leur mort, les deux protagonistes, alimentent à toujours la polémique. En 1903, dans les *Annales de Bretagne*<sup>197</sup>, Anatole Le Braz mentionne un document qu'il a trouvé dans les papiers de Luzel : ce dernier y rapporte une confidence que lui aurait faite La Villemarqué, le soir du 30 octobre 1890, alors qu'il le raccompagnait à la gare de Quimper après la séance de la Société archéologique où La Villemarqué lui avait remis les insignes de chevalier de la légion d'honneur :

L'ABBE HENRI ET L'ABBE GUEGUEN, RECTEUR DE NIZON, AURAIENT, D'APRES M. DE LA VILLEMARQUE LUI-MEME, ETABLI LES TEXTES BRETONS DU BARZA-BREIZ. JE LE TIENS DE LA BOUCHE DE M. DE LA VILLEMARQUE, LE 30 OCTOBRE 1890.

Que pensez de cette confidence notée au dos d'une enveloppe ? Pourquoi Luzel n'en a-t-il pas fait état à l'époque ? Souci de ne pas transgresser un pacte de non-agression ? Il n'en fait curieusement pas mention à ses autres correspondants. Il est de plus certain que, si l'abbé Henry a pu apporter un concours - dont la teneur reste à déterminer précisément - pour le breton du *Barzaz-Breiz*, cela n'est envisageable qu'à partir de la seconde édition, en 1845. En 1839, en effet, *Buhez sant Isidor, Patromm al Laboureryen*<sup>198</sup>, montre bien que l'abbé Henry n'a pas encore adopté la graphie de Le Gonidec.

Quelques années plus tard, la polémique rebondit : à l'occasion de l'inauguration de la statue de Luzel sur la place de Plouaret, paraît, dans le *Petit Journal* du 2 septembre 1906<sup>199</sup>, un article où l'auteur anonyme – en fait Charles Le Goffic – parle tout simplement de « mystification de génie », de « supercherie », de « textes apocryphes forgés de toutes pièces ou remaniés par La Villemarqué et l'abbé Henry ». Cela vaut une vive réaction de la famille sous la forme d'une lettre adressée au journal<sup>200</sup> par Ursule Bréart de Boisanger<sup>201</sup>, l'une des filles de Théodore, et par un article de Pierre de La Villemarqué dans le *Nouvelliste de Bretagne* du 13 septembre<sup>202</sup> où ce dernier donne en outre quelques titres de chants et leurs chanteurs, provenant d'une liste établie par Ursule Feydeau de Vaugien, la mère de Théodore, et conservée dans les archives familiales. La polémique se poursuit et les articles que Léon Durocher; sous le preudonyme de Keramborn – le nom du manoir natal de Luzel - fait paraître au début de 1907 dans le *Fureteur* Breton<sup>203</sup> sont certainement déterminants pour décider Pierre de La Villemarqué à livrer, à destination de ses proches, un argumentaire susceptible de réhabiliter son père. Cela prend en 1908 la forme d'un ouvrage, La Villemarqué, sa vie et ses œuvres<sup>204</sup>, destiné à la seule famille, où il publie un certain nombre de documents issus du fonds d'archives, des lettres notamment, et donne en annexes quelques brefs extraits des carnets manuscrits.

Dans cette biographie, qu'il reprend en 1926 chez Champion à Paris, Pierre Hersart de la Villemarqué, rapporte à propos de Luzel que son père « manifesta une sympathie réelle à la

-

<sup>&</sup>lt;sup>197</sup> T.XVIII, p.321-325.

<sup>&</sup>lt;sup>198</sup> Quimperlé, Lion.

<sup>&</sup>lt;sup>199</sup> « La chanteuse de Luzel. Aujourd'hui on inaugurera, à Plouaret, un monument à l'écrivain breton François-Marie Luzel ». Archives La Villemarqué, LV.04.097.

<sup>&</sup>lt;sup>200</sup> Petit Journal du 15 septembre 1906 : « Luzel et La Villemarqué » par Ursule Bréart de Boisanger. Archives La Villemarqué LV18.071.

<sup>&</sup>lt;sup>201</sup> La lettre de Ursule Bréart de Boisanger au *Petit Journal*, en date du 4 septembre. Pour la retrouver dans sa totalité : Archives La Villemarqué LV18.072.

<sup>&</sup>lt;sup>202</sup> Archives La Villemarqué LV08.045 : « Le Barzaz-Breiz" par P. Hersart de la Villemarqué ».

<sup>&</sup>lt;sup>203</sup> Sous le pseudonyme de Keramborn » : « Luzel et La Villemarqué », *Fureteur Breton*, décembre 1906-Janvier 1907, p.72-73 et avril-mai 1907, p.154-158.

<sup>&</sup>lt;sup>204</sup> Vannes, Lafolye.

nouvelle de sa mort » et qu'il « avait à son chevet les dernières lettres de Luzel »<sup>205</sup>. Luzel venait peut-être enfin d'obtenir de la part de La Villemarqué une forme de reconnaissance qu'il avait attendu toute sa vie.

<sup>&</sup>lt;sup>205</sup> La-Villemarqué, sa vie &ses œuvres, Paris, Champion, 1926, p.159.

#### ANNEXE

# Le grand Mystère de Jésus Publié et traduit par M<sup>r</sup> de la Villemarqué<sup>206</sup>.

M<sup>r</sup> De Lavillemarqué vient de publier, chez Didier, à Paris, - le libraire académique - une fort belle édition de la passion et résurrection de N.S. Jésus Christ, qu'il appelle (et pourquoi ne pas lui laisser son titre populaire, celui que je viens de nommer ?) la Grand Mystère de Jésus. - L'édition est belle, trop belle même pour devenir populaire et se répandre dans nos campagnes, comme je l'aurais désiré ; car un beau livre suppose une certaine dépense, qu'on aurait regardé comme peu de chose il n'y a pas bien longtemps encore, mais qui par ce temps de publication à 20 et 25 centimes mérite d'être prise en considération. Mr De lavillemarqué n'a donc travaillé que pour les riches et les savants, et c'est regrettable. - Jusqu'à présent je ne connais pas de livre de lui dont le bon marché soit à la portée du peuple et le rende accessible à la bourse de l'ouvrier et du laboureur : il est bon eertainement agréable certainement d'avoir les honneurs d'une édition de luxe, de se savoir imprimé sur papier de hollande avec estampes du moyen-âge, et rubriques en encre de couleur. Mais les intérêts de notre pauvre Littérature bretonne, qu'il faut sauvegarder et consulter avant tout, n'y trouvent guère leur compte, il faut l'avouer. - Or ce qui nous fait défaut maintenant, ce qui est urgent pour les besoins du moment, c'est un certain nombre de livres bretons bien faits, dans une langue et avec une orthographe correctes, selon les principes posés par le Gonidec, sans cependant viser trop à l'archaïsme et à la science pure : il faut avant tout se faire comprendre. oui, de semblables livres, bien écrits, bien orthographiés et à bon marché, - susceptibles enfin de devenir populaires, feraient un bien infini, dans un moment aussi décisif que paraît être celui-ci pour notre vieille Langue bretonne. - eh! bien, il faut le dire, le Livre de M<sup>r</sup> De Lavillemarqué ne satisfait pas à ces conditions - bien rare sont ceux qui mettraient aujourd'hui 7f ou 7f 50 (c'est le prix que j'ai payé mon exemplaire) - dans un Livre breton. - Ces réserves faites, avec quelques autres auxquelles j'arriverai tout à l'heure, le Grand Mystère de Jésus réunit toutes les qualités désirables pour le faire apprécier, louer, fêter par les savants, les bibliophiles et surtout le celtophiles : beau papier, belle impression, vignettes du moyen-âge, rubriques en lettres de couleur, traduction élégante et littérale, conservation de l'ancienne orthographe et d'un grand nombre de locutions et de mots tombés en désuétude. - L'introduction aussi est un morceau savant et bien écrit et presqu'entièrement nouveau et unique sur la matière, si M<sup>r</sup> Luzel dans son introduction de S<sup>te</sup> Tryphine n'avait déjà traité le même sujet avec un talent et une science qui n'ont pas été tout [à] fait perdu pour M<sup>r</sup> De la Villemarqué, quoiqu'il n'en dise rien. - J'aurais désiré dans le travail du savant membre de l'institut de plus amples détails sur nos représentations populaires, sur le nombre, la valeur et l'importance historique et littéraire des pièces dont les imprimés, les manuscrits ou le titres seulement nous ont été conservés. - c'est seulement regrettable ; - Mais j'oublie que M<sup>r</sup> De La villemarqué, - et ici je ne suis pas de son avis, (mais du tout, du tout) enveloppe dans une réprobation et un mépris commun, toutes les œuvres dramatiques qui ne sont pas anciennes de forme et de style et qui n'ont pas été conservées soit sur de vieux manuscrits sur vélin, soit dans des éditions gothiques, ou qui ne sont pas tout à fait « rustiques, naïves, traditionnelles et primitives ». - Et il croit que ces documents sont très rares, ce qui n'est pas, - surtout en ce qui concerne les rustiques, naïfs, traditionnels et primitifs, - qui sont très nombreux. - J'avoue que ce passage m'a tout à fait désorienté, désenchanté, et qu'il m'a fallu le lire trois fois pour me convaincre que mes yeux ne me servaient pas mal et que cela se trouvait réellement, en propres termes, dans l'introduction de l'auteur du Barzaz-Breiz à la page 132, si je ne me trompe pas. - Je pourrais, je crois sans grand peine, prouver à M<sup>r</sup> De Lavillemarqué, pièces en mains, qu'il est complètement dans l'erreur à ce sujet; mais cela demanderait de

<sup>&</sup>lt;sup>206</sup> Lettre de Luzel à Jean-Pierre-Marie Lescour, datée du 29 décembre 1865. Archives départementales du Finistère, fonds Jaffrennou, 44J120.

nombreuses preuves, de nombreuses citations, et je n'en ai ni le temps ni l'espace dans ce journal. -Cependant il n'est pas impossible que je revienne un jour plus à loisir sur ce sujet. - Il m'est suffisamment démontré que M<sup>r</sup> De Lavillemarqué ne connaît pas notre théâtre breton, et qu'il n'a eu entre les mains que de rares et très médiocres pièces, lorsqu'il en existe de fort curieuses et de très importantes sur tous les rapports, et cela en assez grand nombre. - Mon ami M<sup>r</sup> Luzel en connaît au moins 50. - Et puis, il nous semble que M<sup>r</sup> De Lavillemarqué n'a pas toujours parlé avec tant de dédain et de mépris même de notre vieux théâtre national ; - En 1851 - au congrès de l'association bretonne, je me souviens l'avoir entendu défendre avec chaleur et talent la cause qu'il déserte, qu'il attaque même aujourd'hui. - En parlant de S<sup>te</sup> Tryphine à laquelle il ne trouve aujourd'hui aucun mérite, aucune valeur littéraire, historique et autre il dit en propres termes : - « Le poëte Breton qui a conçu ce caractère a trouvé dans son cœur des accents dignes de Shakespeare; le tragique Anglais lui eut envié la plainte sublime qu'adresse au seigneur la jeune femme qui va mourir; ses adieux déchirants à ses compagnons, et ses paroles de pardon à son époux ingrat. » - Je pourrais multiplier les citations élogieuses, - celle-ci suffira, - le poëte breton est comparé à Shakespeare !- Comment se fait-il donc que cette belle pièce de S<sup>te</sup> tryphine, publiée et traduite par M<sup>r</sup> Luzel, avec l'aide du savant et modeste abbé Henri, - comment se fait-il, dis-je, qu'elle n'ait plus aucune valeur aujourd'hui et ne mérite en aucune manière l'attention et [?] de la critique.

Comment en un vil plomb, l'or s'est-il changé! -

Et quelle cause peut avoir modifié d'une manière si radicale et si fâcheuse le jugement du savant traducteur du Grand Mystère de Jésus, à l'endroit de notre théâtre national. - Ce serait une question intéressante à examiner, et il n'est pas impossible que nous y revenions un jour. Pourquoi encore M<sup>r</sup> De Lavillemarqué traite-t-il si cavalièrement, si durement même, M<sup>r</sup> Luzel, et le joue-t-il en quelque sorte par-dessus la jambe? - Pourquoi? - C'est ce qu'il est bien difficile de comprendre, et l'on se fut tout au contraire attendu à des éloges et à des encouragements pour un homme qui consacre ses moments de loisir à des recherches et des études désintéressées et dont nous tous Bretons qui aimons notre vieille langue et nos anciens titres littéraires, malheureusement si dispersés ou perdus à tout jamais, devons lui savoir gré. - Mais quittons une question de personnes toujours très délicate et parlons d'intérêts plus généraux, d'intérêts nationaux pour nous. - Comment M<sup>r</sup> De Lavillemarqué, le penn-sturier du Breuriez Breiz, de ce petit cénacle de bardes chants et bretonnants, lui dont la mission serait d'encourager, de protéger, par les pl[...] que lui donnent sa position comme Membre de l'Institut, et ses connaissances spéciales en cette branche de la littérature bretonne qu'il est habitué à regarder comme exclusivement sienne, son bien, son domaine inviolable, - comment peut-il maltraiter ainsi ceux qui, dans les limites de leur savoir et de leurs forces, prennent à cœur les intérêts de la langue Bretonne, et qui ne se bornent pas à des vœux stériles, payent largement de leur personne et sont des celtophiles pratiquants, et non sans succès, il le sait bien au fond; - Comment encore peut-il nier l'importance et le mérite de recherches qui ont pour but de sauver d'un naufrage les derniers débris de notre théâtre national ? Et quand il a dit que des mystères anciens existaient encore dans nos chaumières bretonnes auxquels nos paysans attachent tant de prix, quand il a dit que ces précieux documents n'avaient aucune valeur à ses yeux, ses expressions n'ont-elles pas dépassé et mal servi sa pensée. - Je ne puis ne pas le croire. - Nos mystères bretons valent certainement, et comme naturel, naïveté, et comme sentiments vrais et honnêtes, et comme Littérature, les mystères français du 15<sup>e</sup> et du 16<sup>e</sup> siècles, il le sait bien : Eh! bien nulle branche de notre vieille littérature française n'a plus éveillé la curiosité des savants et des critiques et les travaux des frères Parfait, des Sicard, des Villemain, des Ste Beuve, des Charles Magnin, des Philarête Chasles, des Onésime Leroy, des Edelestand du Méril, des Achille Jubinal, des Chabaille, des Louis du Moland, Paulin Paris, - de beaucoup d'autres, en sont des preuves suffisantes. Et le vieux théâtre français n'aurait absolument aucune valeur hors des vieux vélins, et des caractères gothiques ? - Encore une fois ce ne peut être là la pensée de Mr De la Vill[emarqué]. et il doit regretter d'avoir donné lieu à ce malentendu ou plutôt à une pareille énormité littéraire et critique. - Je me résume en deux mots et je conclus : M<sup>r</sup> De la Villemarqué a publié une belle œuvre et a rendu un grand service à la langue bretonne ; seulement, il est fâcheux que ce livre soit dans des conditions telles qu'il ne deviendra jamais populaire - et sous ce point de vue, et d'autre encore, j'estime que S<sup>te</sup> tryphine et autre publications de ce genre que j'appelle de tous mes vœux, est appelée à rendre autant ou plus de service à la cause que défendent si courageusement les vrais celtophiles, que le <u>Grand Mystère de Jésus</u>. L'important, pour le moment, étant de remuer le peuple breton, de réveiller la fibre patriotique, un peu engourdie, et de parler aux masses, aux habitants des campagnes, <u>de sentiments et de choses qu'ils aiment</u>, et dans une langue qu'ils comprennent.

# François-Marie Luzel-Théodore Hersart de La Villemarqué Correspondance croisée (1861-1894)

La correspondance comprend 17 lettres de La Villemarqué à Luzel et trois brouillons ou projets de lettres de La Villemarqué à Luzel, auxquels s'ajoutent un poème de Luzel dédié à La Villemarqué : tous ces documents se trouvent dans le fonds d'archives La Villemarqué et sont visualisables sur la collection "Fonds La Villemarqué" de la Bibliothèque Numérique du Centre de Recherche Bretonne et Celtique : bibnumcrbc.huma-num.fr. Sont également cités deux extraits de lettres ou projets de lettres de Luzel à La Villemarqué contenus dans d'autres correspondances ou ouvrages.

#### Lettre 1 Archives La Villemarqué LV03.030. François-Marie Luzel à Théodore Hersart de La Villemarqué

Kemper le 1<sup>er</sup> Mai 1861

#### Monsieur.

J'ai été on ne peut plus flatté des éloges que vous m'avez adressés par l'intermédiaire du Journal de Kemperlé comme auteur d'un petit poëme intitulé <u>Breiz-Izell</u><sup>207</sup>, et publié dans un des derniers numéros de cette feuille. - Vous êtes certainement, Monsieur, le juge le plus compétent en la matière, et celui dont l'approbation pouvait m'être la plus précieuse. - Votre <u>Barzaz-Breiz</u> a toujours été une des plus grandes admirations de ma vie ; il m'accompagne partout, et pour moi il n'existe pas de plus beau livre en aucune langue ; - je le dis et je le répète tous les jours à ceux qui ne le connaissent pas, et je l'ai même écrit quelque part<sup>208</sup>. -

Je rêve encore une renaissance de notre pauvre littérature Bretonne, et mon ambition serait de pouvoir y contribuer pour une modeste part. - Malheureusement je ne puis disposer que de trop rares moments pour mes études les plus chères. Néanmoins si j'avais la certitude de pouvoir couvrir les frais de publication, je chercherais un éditeur pour un petite volume de poésies Bretonnes qui contiendrait une vingtaine de morceaux de ma composition<sup>209</sup>.

Les nécessités de ma position de professeur au collège de Kemper<sup>210</sup> me rendent la vie

Les nécessités de ma position de professeur au collège de Kemper<sup>210</sup> me rendent la vie difficile, - et encore me trouve-t-on excentrique et trop indépendant avec mes manies de poëte, et mon peu de souci des formes et des habitudes pédagogiques. Cela pourrait bien passer un de ces jours pour de l'incapacité et de l'inaptitude, et <u>non sans raison peut être.</u> -

Je me suis occupé de recueillir des poésies populaires dans nos campagnes, et j'en ai réuni un assez bon nombre, la matière d'un beau volume, au moins. - Mais quand je relis le Barzaz-Breiz - mes projets de publication s'évanouissent bien vite. -

J'ai aussi une assez belle collection de manuscrits de pièces de <u>théâtre Breton</u> et j'ai encore songé, plus d'une fois, à entreprendre un travail sur cette matière. Mais qui achèterait un pareil livre? - et moi je ne pourrais en faire les frais. - Et puis, je voudrais compléter ma collection, autant que possible, et pour cela il faudrait de nouvelles recherches. - Si le Ministre de l'Instruction publique voulait mettre à ma disposition une somme de 5 à 600 francs pour les recherches et acquisitions de manuscrits, j'emploierais mes vacances à visiter les recoins les plus

<sup>&</sup>lt;sup>207</sup> Le Publicateur de Quimperlé, 13 avril 1861.

<sup>&</sup>lt;sup>208</sup> « Poésies bretonnes. Gwerz – Sônes », *Revue Française*, p.102-113 et 153-162.

 $<sup>^{209}\,</sup>Bepred\,Breizad$  / Toujours Breton en 1865.

<sup>&</sup>lt;sup>210</sup> En octobre 1860, Luzel a été nommé régent de 5<sup>e</sup> au collège de Quimper.

secrets de nos chaumières Bretonnes et j'ai la certitude de faire de curieuses et d'intéressantes découvertes. - Mais déjà deux demandes de ce genre ont échoué, - et je n'ose plus y revenir.

Veuillez m'excuser Monsieur d'entrer dans ces détails, et sovez assez bon pour me permettre d'inscrire votre nom en tête des premiers vers Bretons que j'écrirai<sup>211</sup>, dès que je pourrai disposer d'un peu de congé.

Veuillez agréer,

Monsieur

l'expression de mon admiration et de mes sentiments les plus dévoués.

Mr Luzel, - rue de la Halle -10-

à Quimper

# Lettre 2 Archives La Villemarqué LV43.001. François-Marie Luzel à Théodore Hersart de La Villemarqué

Kemper, le 20 Mai 1862

#### Monsieur,

Si je ne vous ai pas répondu plus tôt, c'est que je voulais attendre une lettre de M<sup>r</sup> Bijon<sup>212</sup>, que j'avais chargé d'arrêter avec M<sup>r</sup> Clairet<sup>213</sup>, à Kemperlé, les conditions de la publication que je veux entreprendre. Cette lettre vient enfin de m'arriver, et je puis vous annoncer que toutes les conditions sont arrêtées, que je vais me mettre immédiatement à transcrire et à copier, et que l'impression pourra commencer dans les premiers jours de juin prochain. – On tirera à 800 exemplaires, le format sera quelque peu plus grand que celui de la Bibliothèque Charpentier, et le volume devra se vendre 3<sup>f</sup> 50<sup>c</sup>.

Depuis vingt ans je m'occupe de recherches sur notre ancienne Littérature Bretonne, et plus spécialement sur le théâtre Breton. Je crois posséder la collection la plus complète qui existe, jusqu'aujourd'hui, de nos anciens Mystères. Cela m'a coûté bien des courses à travers les campagnes armoricaines, du travail, et aussi quelque peu d'argent. Mon désir, très légitime, vous le comprendrez facilement, serait maintenant d'en tirer quelque parti, et c'est dans ce but que je voudrais entreprendre une série de publications sur le théâtre Breton, trop heureux si M<sup>r</sup> le Ministre de l'Instruction publique daignait seconder mes intentions et m'allouer une petite indemnité, pour continuer mes recherches, faire acquisition de nouveaux manuscrits que je connais, et compléter ainsi, autant que possible, ma collection, qui est déjà nombreuse. Je

voudrais débuter par S<sup>te</sup> Tryphine.

M<sup>r</sup> l'Abbé Henry<sup>214</sup>, avec lequel mon ami Bijon m'a mis en rapport, et dont la communauté de nos travaux sur la langue Bretonne me rend la connaissance si précieuse, s'est offert spontanément et non sur ma demande, de m'aider dans la publication de Ste Tryphine, en collationnant deux anciens manuscrits que je lui ai prêtés, et en épurant quelque peu le texte. Je

<sup>&</sup>lt;sup>211</sup> Voir ci-après.

André-Julien Bijon. Fils d'un ferblantier de Pontivy, ville où il est né le 27 septembre 1822, il a d'abord été chirurgien de la marine et interne des hôpitaux maritimes à Brest avant d'être recu docteur en médecine à Paris en décembre 1847. C'est alors qu'il vient s'installer à Quimperlé où il exercera jusqu'en 1873, date à laquelle il choisit de s'adonner pleinement à sa passion de la peinture qui lui avait déjà valu un prix à Paris en 1855 et à Nantes en 1861.

<sup>&</sup>lt;sup>213</sup> Théophile Clairet (Lorient 1832-Quimperlé 1904) vient en 1857 s'installer comme libraire à Quimperlé, rue Neuve, où il tient également un atelier de reliure. En 1860, il obtient un brevet d'imprimeur et prend la succession d'Albert Guffanti-Breton qui lui cède son journal le Publicateur du Finistère.

<sup>&</sup>lt;sup>214</sup> Jean Guillaume Henry (Mellac 1803-Quimperlé 1880).

vous avoue que je ne puis croire que Monsieur l'Abbé Henry, à qui j'ai confié si volontiers mes vieux manuscrits, refuse de me communiquer aujourd'hui une copie de ces mêmes manuscrits, et qui d'ailleurs, comme le savant Abbé l'a dit mainte fois à Bijon, n'avait d'autre but, dans le principe, que de m'aider dans mon travail et d'accélérer la publication. — J'ai donc la conviction que Monsieur Henry me confiera volontiers son travail, - et que vous-même, Monsieur, voudrez bien m'aider de vos conseils et de vos lumières, - car, en fait de Littérature Bretonne, il faut toujours se mettre sous la protection de votre nom.

Je possède une quinzaine de manuscrits, dont quelques-uns fort curieux. - Mais il me semble que ce serait à quelqu'Académie à entreprendre cette publication, moi je ne peux, ni ne veux m'engager imprudemment dans une eette pareille affaire. - Je ne sais si déjà je n'en serai pas pour mes frais avec S<sup>te</sup> Tryphine. -

Enfin, quoiqu'il arrive, Monsieur, veuillez me croire toujours votre sincère admirateur et dévoué confrère en Breiz-Izell

fM. Luzel Rue de la Halle - 10

#### Archives La Villemarqué LV03.045. Poème de François-Marie Luzel à Théodore Hersart de La Villemarqué

[Quimper 28 mai 1861]

A l'auteur du Barzaz-BreÏz. -

Aotro Hersart, ar Barz, - n'ho anavean ket : -Kouls-goude ho caran [karan]<sup>215</sup> ac hen [hag e] Breiz ac-hèn [e] Gall, Lec'h ma ve dira-z-hon eul levr benac [bennak] meulet, "Lennet ar Barzaz-Breiz!" - a lavaran ractall [raktall].

Henès è [eo] a bell-zo, ma levr muia kâret, Ac hen [Hag enn] neb bro ar[er] bed na welon [welonn] ket eunn all A ve kaër evel-t-han. - Liès gwec'h m'eus laret, O welet vel d'hor iès zè [zo] an amzer-m'han fall :

-"Allas: Allas! pe-lec'h m'hân [ma] 'n'amzer hen [enn] Er Menez ac [hag] er c'hoad, iwe [ive] hen [war] lez ar mor [Arvor], "Ma câne [kane] ar Barzec [Varzed] oberou an dut vad?

"Pe-lec'h m'han [ma] 'n'amzer se?- Tremenet! tremenet! Med hen [enn] ho levr, Hersart, a plij d'hin c'hoas clewet [klewet]! Hi voëz [ho moëz], a rà tridal kalon peb gwir Breizad! An Huël Kemper 28 mai 1861<sup>216</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>215</sup> Les corrections de La Villemarqué sont signalées en romain entre crochets.

<sup>&</sup>lt;sup>216</sup> Le texte breton a été publié par Joseph Ollivier dans *Ma c'horn Bro*, Quimper, Le Goaziou, 1943 sans doute d'après une copie trouvée dans le fonds Luzel à la bibibliothèque de Rennes. L'orthographe a été revue par Ollivier et la fin du premier vers est un peu différente : « *n'ho meus morse gwelet* » (« je ne vous ai jamais vu » à la place de « *n'ho anavean ket* » (« Je ne vous connais pas »).

#### Lettre 3 Archives La Villemarqué LV03.031. François-Marie Luzel à Théodore Hersart de La Villemarqué

Lorient, 22 Janvier 1865

#### Monsieur,

Je serais bien heureux que mon recueil de poésies bretonnes<sup>217</sup> pût avoir votre entière approbation, et je vous avoue que j'attends avec impatience le jugement que vous en porterez. Je vous serais donc très reconnaissant si vous vouliez bien me faire connaitre ce que vous en pensez, en toute franchise et liberté d'appréciation, sans vous soucier du *genus iritabile* -d'Horace. pour la forme comme pour le fond, je désirerais vous voir vous expliquer clairement, et surtout sans ménager les critiques, - car il y a plus à gagner à une seule critique judicieuse et loyale, qu'à cent louanges banales et souvent peu sincères. Je connais toute la valeur du conseil de Boileau :

ayez de ces amis prompts à vous conseiller<sup>218</sup> :

Ma publication n'est qu'un premier essai, un appel au peuple Breton - si je puis exprimer ainsi, - et si l'on y répond, - ce que je n'ose guère espérer, - j'ai encore en portefeuille la matière d'un second volume, plus considérable que le premier. - Enfin nous verrons bien si la poésie est à tout jamais morte parmi nos populations bretonnes! -

Je suis on ne peut plus sensible, Monsieur, au reproche que vous me faites de ne vous avoir pas rendu visite à Keransker, - Mais quand je suis allé à Quimperlé, ce n'a été que pour y passer quelques heures seulement, et depuis que je suis à Lorient<sup>219</sup>, je suis constamment mal portant ; en ce moment même je garde la chambre depuis plusieurs jours. - J'espère, aux premiers jours du printemps pouvoir disposer de quelques moments pour aller causer avec vous de poésie et de Littérature Bretonne - ma passion - et la vôtre aussi. -

Je vous annoncerai, comme bonne nouvelle, que j'ai ramené au combat l'ami P. Proux<sup>220</sup> qui, depuis trop longtemps s'obstinait dans un regrettable silence, et boudait la Muse. Sa manière s'est sensiblement épurée, et il m'a adressé ces jours derniers plusieurs pièces remarquables, entr'autres le <u>Chemin de fer</u> et le <u>Son des cloches</u><sup>221</sup>.

Veuillez agréer, Monsieur, L'assurance de mes meilleurs sentiments Votre tout dévoué

f..m. Luzel.

<sup>&</sup>lt;sup>217</sup> Bepred Breizad/Breton toujours, Morlaix, Haslé, Nantes Forest et Grimaud, Paris Hachette, 1865.

<sup>&</sup>lt;sup>218</sup> « Faites-vous des amis prompts à vous censurer », Boileau, *Art poétique*, I.

<sup>&</sup>lt;sup>219</sup> Luzel a été nommé régent de 7<sup>e</sup> au collège de Lorient en octobre 1864.

<sup>&</sup>lt;sup>220</sup>. Prosper Proux (1811-1873).

<sup>221 «</sup> An hent Houarn/Le chemin de fer », comme « Mouez à c'hleier/La voix des cloches » figureront en 1866 dans le recueil *Bombard Kerne Jabadao ha Kaniri Poésies bretonnes*, publié chez Le Goffic à Guingamp.

# Lettre 4 Archives La Villemarqué LV03.031. Projet de lettre de François-Marie Luzel à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>222</sup>

[février 1865]

Le barde de Notre-Dame de Rumengol, M. Le Scour, vient de me transmettre un diplôme que vous lui avez adressé à cet effet... Je ne saurais vous dire, Monsieur, combien je suis sensible à cette distinction, et je vous prie de vouloir bien en recevoir l'expression de toute ma gratitude. Une seule crainte me tourmente, c'est de ne pas avoir assez fait pour mériter ce titre, et de ne pouvoir me montrer à la hauteur des obligations qu'il comporte. Mais, quoi qu'il arrive, soyez convaincu que je veux contribuer dans la mesure de mes forces à remettre en honneur la vieille langue de nos pères et à la sauver, s'il en est encore temps, comme je l'espère, de la ruine qu'on lui prédit dans un avenir non éloigné.

#### Lettre 5 Lettre de Théodore Hersart de La Villemarqué à François-Marie Luzel<sup>223</sup>

[27 juin 1867]

Il est question, vous le savez peut-être, d'un congrès celtique international qui se tiendra vers la mi septembre à S<sup>t</sup> Brieuc, et où les antiquaires, les philologues et les Bardes Gallois les plus distingués ont le projet de se rendre. Chacun de nous doit, pour les fêter, porter à la masse son contingent. Il a été question dans une première réunion du comité, présidée par mon ami Henri Martin<sup>224</sup>, de la représentation d'un Mystère Breton et votre nom, ainsi que votre drame de S<sup>te</sup> Tryphine et du roi Arthur, se sont naturellement présentés à moi ! Or voici ce qu'on attend de votre patriotisme : ce serait de recruter, pendant vos vacances dans votre pays de Tréguier, les acteurs que vous connaissez, de leur faire apprendre leur rôle et de les conduire à St Brieuc, où ils dresseraient leur théâtre et joueraient la pièce selon leurs usages. Les frais de représentation et le bénéfice des acteurs seraient prélevés sur le prix des places, fixé d'avance.

#### Lettre 6 Archives La Villemarqué LV03.033. François-Marie Luzel à Théodore Hersart de La Villemarqué

Lorient, le 30 Juin 1867

J'ai bien des excuses à vous demander, Monsieur, pour cette réponse un peu tardive. Mais au moment où votre lettre toute bienveillante et gracieuse m'est arrivée, - j'étais tellement accablé de besogne, (et c'est à la lettre) - que je ne pouvais disposer d'un seul instant ni pour mes travaux de prédilection, ni pour ma correspondance. Nous avions les Inspecteurs généraux <u>sur le dos</u> (et c'est lourd!). Des sujets à fournir pour les compositions des prix, - les notes trimestrielles etc. - etc. - toutes choses fort ennuyeuses et qui prennent du temps. - Enfin, aujourd'hui, dimanche, je puis respirer un peu, et j'en profite pour vous écrire. - J'avais déjà entendu parler du <u>Congrès celtique international</u> dont vous m'entretenez, - mais vaguement, à l'état de projet seulement. On

<sup>&</sup>lt;sup>222</sup> Cité par Anatole Le Braz, *Le Théâtre celtique*, Paris, Calmann-Lévy, 1905, p.162.

<sup>&</sup>lt;sup>223</sup> Citation qu'en fait Luzel dans une lettre à Le Scour du 3 juillet 1867. Archives départementales du Finistère, fonds Jaffrennou 44J120.

<sup>&</sup>lt;sup>224</sup> Henri Martin (1810-1883), historien et homme politique.

prononçait le nom de Vannes comme devant être le lieu choisi pour la réunion ; - et vraiment j'aurais trouvé ce choix, dans un pays dont le sol porte partout les traces du séjour de nos aïeux, - ou encore Kemper, - plus heureux que S¹ Brieuc, où rien n'est aujourd'hui celtique, ni dans les mœurs, les costumes, ni dans les monuments, - ni même dans la langue. Quoiqu'il en soit on aura eu, sans doute, des raisons sérieuses, en dehors de cet ordre d'idées, pour opter pour le chef-lieu du Départ¹ des Côtes-du-nord. -

Certainement, Monsieur, c'est bien une bien bonne nouvelle pour moi, et qui fait tressaillir mon cœur de Breton, - que celle qui m'apprend gu'après tant d'années d'indifférence honteuse et de mortelle torpeur, les Bretons Armoricains songent encore à donner signe de vie et à protester contre les funèbres prédictions et les ridicules nénies dont on les insulte, plus que jamais, depuis quelque temps. - Je suis heureux aussi de voir que notre Penn-sturier<sup>225</sup> semble enfin prendre au sérieux et son titre et la mission qui lui a été confiée, - car, ne trouvez-vous pas que depuis trop longtemps il paraissait ou les dédaigner, ou les avoir oubliés, au point qu'on n'ose se demander combien de fois, depuis son élection, il a réuni son collège de Savants et de Bardes chantants, pour fraterniser entr'eux, pour se connaître et apprendre ainsi à s'estimer et à s'aimer; - Enfin pour prendre les mesures nécessaires, et qui deviennent de jour en jour plus urgentes, en vue des intérêts communs et nationaux. - La visite de nos frères d'outre-mer apportera, je l'espère, quelques heureux changements à l'état de choses existant, - et, par leur union, par leurs efforts et leurs travaux tendant tous, d'un commun accord, vers un but unique, le maintien de l'antique Nationalité, ils nous feront rougir de notre apathie et de notre indifférence coupable, - de nos jalousies peut-être, - et nous forceront à les imiter. C'est du moins le résultat que je voudrais voir sortir de cette paisible et fraternelle réunion. - Fêtons-les donc, ces frères de pays lointains, qui reviennent après tant d'années, visiter le foyer de leurs pères, et faisons tous nos efforts pour les bien recevoir, afin qu'en retournant vers les autres frères restés là-bas de l'autre côté du détroit, ils puissent leur assurer que nous n'avons pas trop dégénéré, et que nous avons conservé intact dans nos cœur le trésor sacré des traditions nationales et du parler des aïeux, - et que la voix du sang n'est pas étouffée en nous!

Vous faites un appel, Monsieur, à mon concours, en cette occasion solennelle. Hélas ! que puis-je faire ? bien peu de chose assurément. - Ma voix n'a aucune influence, ou si peu ! - Je l'ai éprouvé déjà : - la bourse des poèëes et des bardes, vous le savez, a toujours été plus que légère ; - et d'un autre côté, mon temps est fortement engagé dans des travaux promis et déjà commencés, - entr'autres une publication de poésies populaires<sup>226</sup>.

Quoi qu'il en soit, soyez convaincu que je ferai tout ce qu'il sera en mon pouvoir et j'aurais voulu vous voir préciser davantage ce que vous attendez de moi.

Pour la présentation de <u>Sainte Tryphine</u> dont vous me parlez, - je suis tout disposé à mettre un exemplaire de ce mystère entre les mains de chaque acteur : je ne vois pas bien ce que je pourrais faire encore, si ce n'est de recruter quelqu'acteur de l'ancienne troupe de Morlaix, - ou dans les environs de Lannion.-

Je crois que M<sup>r</sup> Lejean<sup>227</sup>, de Guingamp, pourrait vous donner un bon coup de main en tout ce-ci.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression des meilleurs sentiments de votre tout dévoué serviteur

f. m. Luzel

<sup>225</sup> Pilote, timonier, surnom souvent donné à La Villemarqué.

<sup>227</sup> Jean-Marie Le Jean (1831-1877).

<sup>&</sup>lt;sup>226</sup> Il s'agit des *Gwerziou Breiz Izel* dont le premier volume paraîtra en 1868.

P.S. -Le <u>Catholicon</u><sup>228</sup> s'imprime en effet chez M<sup>r</sup> Corfmat<sup>229</sup>, à Lorient, nous comptons le voir terminé pour le 25 août prochain : mais je tiens à vous dire qu'à M<sup>r</sup> Lemen<sup>230</sup>, seul, appartient l'idée de cette publication, - dont il est l'éditeur, exclusivement, et sans collaborateur.

# Lettre 7 Archives La Villemarqué LV03.032. François-Marie Luzel à Théodore Hersart de La Villemarqué

Lorient, 2 Juillet 1867.

Je suis certainement flatté, Monsieur, et me trouve très honoré que vous ayez songé à moi pour préparer et diriger la représentation bretonne dont vous m'entretenez, pour le Congrès de Saint Brieuc. - Cependant après y avoir beaucoup réfléchi, je crois devoir décliner l'honneur de cette mission, sinon entièrement, du moins en grande partie, et cela pour les raisons suivantes. Et d'abord, je ne me sens pas capable, <u>seul</u>, de mener à bonne fin cette difficile entreprise, et je craindrais de <u>faire un four</u> complet, ce qui serait regrettable de toutes les façons, car il faut faire les choses pour le mieux. - En second lieu, - ne devant guère être libre avant le 25 août, le temps qui me resterait ne serait pas suffisant pour trouver mes acteurs, les habiller, leur faire répéter leurs rôles et les styler un peu. Les vieux acteurs Bretons deviennent rares, et ceux de la troupe de Morlaix, dont je connais plusieurs, n'ont pas conservé intactes toutes les vieilles traditions. De tout ce qui précède, je conclus à une nécessité, ou de choisir un autre <u>Directeur du théâtre Breton</u>, ou du moins de m'adjoindre <u>officiellement</u> un collègue. Et ici, j'ai notre homme tout trouvé. - C'est M<sup>r</sup> Lescour<sup>231</sup>, de Morlaix. Il a tout ce qu'il faut pour pouvoir nous seconder efficacement, l'amour des études Bretonnes et de tout ce qui les concerne, du loisir, de la fortune, de la popularité même ! ...

Ecrivez-lui donc, pour solliciter son concours, faites appel à son patriotisme, et je crois pouvoir vous assurer qu'il acceptera avec empressement et se trouvera même très heureux et très honoré de cette distinction. Il est, en ce moment, plein d'ardeur et de bonne volonté ; il prépare une Edition de ses poésies<sup>232</sup>, et, ce qui vaut mieux et le rehausse dans mon estime, il a acquis dernièrement ce qui restait de la fameuse et presque fantastique collection Penguern<sup>233</sup>, dont tout le monde parle avec enthousiasme, et que presque personne n'a vue. Je crains fort qu'après examen, il ne faille beaucoup rabattre du mérite réel de cette collection, - ce que je suis aussi éloigné que possible de désirer, comptant en profiter pour les variantes de mon recueil de <u>poésies bretonnes</u>, dont la rédaction est déjà très avancée - Enfin, quoi qu'il arrive, c'est une bonne action de l'ami Lescour, - et il faut lui en savoir gré. - Cette collection, ou ce restant de collection, était depuis quelque temps déposée chez mon cousin Daniel, le curé de Bulat<sup>234</sup>,, attendant un acheteur. -

Nous comptons sur l'ami Proux aussi pour nous donner un coup de main ; mais, je vous le répète, ne me laissez pas seul dans cette affaire, ou je ne ferai rien de bon, et j'en serai

<sup>&</sup>lt;sup>228</sup> Dictionnaire latin-breton publié en 1499 à Tréguier.

<sup>&</sup>lt;sup>229</sup> Édouard Corfmat, imprimeur à Lorient (beau-père de l'imprimeur quimperlois Théophile Clairet).

<sup>&</sup>lt;sup>230</sup> René-François Le Men (1824-1880).

<sup>&</sup>lt;sup>231</sup> Jean-Pierre-Marie Le Scour (1811-1870).

<sup>&</sup>lt;sup>232</sup> Le recueil *Telen Remengol / La Harpe de Remengol* paraît en 1867, suivi de Telen gwengamp/La Harpe de Guigamp en 1868.

Jean-Marie de Penguern (1807-1856). A sa mort, ses manuscrits de collecte de chants populaires furent très convoités. Acquis en 1868 par Luzel et Du Cleuziou, ils devinrent la propriété du docteur châteaulinois Eugène Halléguen qui, en 1877, les déposa aux Archives nationales.

<sup>&</sup>lt;sup>234</sup> François-Marie Daniel (1814-1875) est un lointain parent de Luzel.

désolé. - Je vous dirai aussi que je suis tout entier en ce moment à la transcription du Mystère de S<sup>t</sup> Gwennolé<sup>235</sup>, que je destine à la nouvelle revue Bretonne de M<sup>r</sup> Halléguen<sup>236</sup>.

Recevez de nouveau, Monsieur, l'assurance de tous les meilleurs sentiments de votre bien dévoué serviteur.

f.m. Luzel (38. Rue de la comédie)

# Lettre 8 Archives La Villemarqué LV40.038. François-Marie Luzel à Théodore Hersart de La Villemarqué

Lorient, 26 - Juillet 1867 -

#### Monsieur,

Depuis mon dernier voyage à Kemperlé je n'ai cessé un seul moment de songer au congrès international de S<sup>t</sup> Brieuc, et de m'occuper d'en préparer la réussite ; - Malheureusement, tous mes efforts auprès de mes amis n'ont pu arriver jusqu'à ce jour à les enthousiasmer, ni même à leur faire envisager la question sous son véritable point de vue, - comme vous le verrez du reste par la lettre ci-jointe, - signée Proux et Lescour<sup>237</sup>. L'affaire de la représentation principalement, me semble compromise. - On me parle de l'impossibilité de trouver des acteurs parfaits. (des Talmas)- de mœurs irréprochables ; - M<sup>r</sup> Milin<sup>238</sup> voudrait supprimer les deux tiers de la pièce bretonne; - et ils ne songent pas que ce serait manquer absolument le but auquel nous visons que d'exiger ces perfections et cet art modernes ; et que ce que nous devons désirer avant tout c'est une représentation toute champêtre, selon les usages anciens et les traditions de notre théâtre avec toutes ses bizarreries, ses naïvetés, ses anachronismes etc. Rien ne serait plus ridicule à mon avis qu'un acteur Breton qui voudrait imiter le débit et les gestes de nos acteurs français, - ou qui prétendrait que Charles Martel n'était pas le général en chef des armées de Henri IV, comme on le voit dans S<sup>te</sup> Geneviève de Brabant. - Oui, voilà bien le ridicule que je craindrais pour nos acteurs, et non celui qui consiste à conserver rigoureusement, autant que cela est possible,l'esprit des anciennes traditions et le cachet national : - Mais, comme vous le verrez par les lettres ci-jointes, j'ai toutes les peines du monde à convertir nos amis à cette manière de voir, et je crains même beaucoup de ne pouvoir pas y arriver : aussi vous serais-je obligé de vouloir bien leur écrire dans ce sens, si toutefois vous l'approuvez, comme je le pense -

M<sup>r</sup> Halléguen m'écrit d'un autre côté : ... « Il me revient que S<sup>t</sup> Brieuc ne paraît pas plus empressé que Vannes et Kemper de recevoir le <u>Congrès celtique international</u>. - Si cela est, pourquoi son promoteur, le chef national des Bardes Bretons, ne réunirait-il pas ses hôtes - à Kemper, à Kemperlé ou à Lorient, à sa portée, pour organiser la fête à sa guise ? - vous avez dû penser à cette combinaison... » -

Je vous dirai aussi que mon Proviseur, M<sup>r</sup> Constantin<sup>239</sup>, m'a dit ces jours derniers que si la Société philomatique de Vannes<sup>240</sup> avait reçu si froidement les ouvertures qui lui avaient été

<sup>&</sup>lt;sup>235</sup> Buhez Sant Gwennolé, abad/La vie de Saint Gwennolé, abbé, sera publié en 1889 chez Cotonnec à Quimper. Luzel en adressera un exemplaire à La Villemarqué : « A Monsieur Th. De la Villemarqué confraternellement et cordialement f.-m. Luzel ». Bibliothèque La Villemarqué.

<sup>&</sup>lt;sup>236</sup> Eugène Halléguen (1813-1879).

<sup>&</sup>lt;sup>237</sup> Lettre de Jean-Pierre-Marie Lescour à François-Marie Luzel 24 juillet 1867 Archives La Villemarqué, LV36.112. <sup>238</sup> Gabriel Milin (1822-1895).

<sup>&</sup>lt;sup>239</sup> Chargé de la direction du collège, Aristide Constantin sera le premier proviseur du lycée impérial de Lorient, inauguré en octobre 1868. Il le restera jusqu'en février 1870, date à laquelle il est nommé à Versailles.

faites, c'est qu'on s'était mal expliqué : on avait cru qu'il s'agissait tout simplement de Bardes ou Musiciens ambulants, de Bohémiens enfin - si donc comme le dit le docteur H[alléguen] - S¹ Brieuc montrait peu d'enthousiasme, on pourrait peut-être sonder de nouveau la Société de Vannes. - Avez-vous des nouvelles récentes du pays de Galles ? Vous m'avez dit, si je ne me trompe, que vous en attendiez avec impatience et que vous ne saviez encore rien de bien précis ni sur le nombre de visiteurs ni sur l'époque de leur arrivée : il est pourtant bien à désirer qu'on soit le plus tôt possible fixé à cet égard. - pendant mes vacances je verrai Lescour, Lejean, Proux - d'autres encore ; et je les prêcherai et stimulerai de mon mieux. pour moi, je serais désolé que ce projet si patriotique et généreux échouât misérablement, après de si belles promesses ; nous devons tous tenir à honneur de le faire réussir et de bien recevoir nos frères d'outre-Manche faisons donc franchement et loyalement les sacrifices de nos dissentiments, de nos amours propres mesquins, apprenons à nous estimer et à nous aimer, en nous connaissant mieux, - et travaillons, en joignant nos efforts et en nous entr'aidant, - comme de vrais bretons, - à la cause commune - qui est la gloire et l'honneur de la patrie Bretonne ; et la renaissance de notre littérature nationale. - ho kenvro ha kenvreur agâlon²4¹ -

f.m. Luzel

Rue de la comédie, 38. -

#### Lettre 9 Archives La Villemarqué LV40.037. François-Marie Luzel à Théodore Hersart de La Villemarqué

Plouaret, 9 - 7<sup>bre</sup> 1867. -

Mon cher Monsieur de La Villemarqué, je vous demande mille pardons d'être resté si longtemps sans vous écrire; mais, en vérité, je n'avais rien de bon à vous apprendre. J'ai trouvé par ici tant de lenteurs, d'absences des personnes à qui j'avais affaire (tous allaient à Paris) - tant d'autres obstacles et même d'opposition, - plus souvent dissimulée que franche, - à l'égard de la représentation bretonne, - que je ne savais vraiment à quoi me résoudre. - Proux est toujours opposé, - mais franchement au moins, celui-là. - Lescour est flottant, indécis et ne veut pas se remuer. Le Jean, qui était d'abord tout feu et enthousiasme, semble avoir reçu depuis quelques jours, une douche d'eau froide. Je vous transmets une lettre que je viens de recevoir de lui, et qui vous mettra au courant de la situation. Quant à Mr Ropartz<sup>242</sup>, qui a beaucoup d'influence sur Eostik Koat ann noz<sup>243</sup>, et qu'il a vu plusieurs fois dans ces derniers temps, - il est aussi plutôt contre que pour. - Et puis, ces M.M. voudraient qu'on ne représentât qu'un extrait, un lambeau du Drame Breton, pendant 1<sup>h</sup> seulement. Or, ça ne serait plus alors le Mystère de Sainte Tryphine, l'œuvre populaire et historique, - mais bien celle de l'arrangeur, c'est-à-dire quelque chose de bâtard, de faux, de pitoyable, n'ayant aucun caractère historique - ou national - à quoi bon alors ? Mieux vaut cent fois s'abstenir et attendre une meilleure occasion, un autre congrès par exemple. - Dans ces conditions donc, je crois qu'il faut renoncer à la représentation bretonne, pour quant à

<sup>&</sup>lt;sup>240</sup> En fait la Société polymathique du Morbihan.

<sup>&</sup>lt;sup>241</sup> « Votre compatriote et confrère de cœur ».

<sup>&</sup>lt;sup>242</sup> Sigismond Ropartz (1824-1878). Avocat, il est aussi historien (on lui doit notamment une *Histoire de la ville de Guingamp* en 1851) et musicien : il est l'auteur du texte de la cantate « Les deux Bretagne » jouée au Congrès de 1867 à Saint-Brieuc sur une musique de Pierre Thielemans.
<sup>243</sup> Jean-Marie Le Jean.

présent : - et aviser aux moyens de la remplacer par d'autres exercices littéraires, dans la langue nationale. -

Toutefois, avant de prendre une décision définitive, je tiens essentiellement à avoir votre avis, et je vous serais très reconnaissant de vouloir bien me le faire connaître le plus vite possible, afin de porter moi-même à S<sup>t</sup> Brieuc une réponse précise et motivée. - M<sup>r</sup> Geslin de Bourgogne<sup>244</sup> semble fort inquiet à l'égard des trois soirées du congrès, pour les remplir d'une manière Littéraire, artistique et intéressante. - Je crois, et je le lui ai écrit, qu'il peut se rassurer sur ce point-là et que vous, M.M. Milin, Lejean, Proux, Lescour, moi et d'autres, nous saurons fournir suffisamment de ressources, - poésies nouvelles et anciennes, pour ne laisser aucune lacune, ni heure perdue dans ces soirées. - Il faudrait amener des environs de Kemperlé, Scaër, Kemper, quelques paysans et paysannes avec le costume si pittoresque de leurs localités, pour leur faire chanter quelques vieux Gwerz et Sones nouveaux, - tout en filant, sur leurs rouets par exemple, les jeunes du moins - je crois que ce serait d'un très bel effet. - moi-même je saurai bien trouver quelque Trécoroise ou Lannionnaise. Je vous adresserai demain - ou aujourd'hui, si je puis, - un certain nombre de traductions versifications <sup>245</sup> du Barzaz-Breiz - faites depuis quelques temps déjà, ainsi que quelques poésies de ma façon, qui ne sont pas dans mon recueil, - et vous priant de voir si vous y trouverez quelque chose de nature à remplir le vœu exprimé par M<sup>r</sup> Geslin de Bourgogne dans le passage suivant de sa lettre reçue hier. – « faites en sorte que la représentation (de S<sup>te</sup> Tryphine) dans le congrès ne dure pas plus de 3/4 d'h. Voilà pour une soirée. - mais les trois autres ? - et la musique ? - nous espérons arriver à monter quelques bons morceaux, outre la cantate de M<sup>r</sup> Ropartz : mais ne pourrions-nous avoir de la musique nationale pure, quelques chants de M. De Lavillemarqué par exemple, rimés en français, que l'on chanterait dans les deux langues, avec le simple accord des campagnes : Biniou, bombarde, tambourin - peut-être fifre et flageolet, ou mieux encore la Harpe, et à trois corde<sup>246</sup>, si c'est possible - mais où trouver le poëte et les artistes ? » - C'est donc pour répondre à cette inquiétude de M' Geslin de B[ourgogne], que je vous adresse ces morceaux, que je suis loin de vous donner pour excellents, en vous priant de voir s'il n'y aurait pas moyen d'en tirer quelque parti pour le congrès. - Je vous écris très précipitamment, et je vous en demande bien pardon, mais je veux que ma lettre parte par le d<sup>er</sup> courrier - et voilà l'heure qui arrive. - Pardonnez-moi donc de couper court ici - J'avais cependant, je crois autre chose à vous dire - mais ce sera pour bientôt. -

Je n'ai plus que le temps de vous prier de présenter mes respects à Madame de Lavillemarqué et de me dire

votre très dévoué serviteur

f.m. Luzel

P.S - mon adresse est f.m. Luzel - à Plouaret Arrond<sup>t</sup> de Lannion Cotes-du-Nord

[verticalement dans la marge du 3<sup>e</sup> feuillet]

Je vous adresserai aussi une demande de prolongation de congés, en vous priant de vouloir bien la recommander au ministre de l'instruction publique.-

<sup>&</sup>lt;sup>244</sup> Jules Geslin de Bourgogne (1812-1877) est le président de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord qui organise le congrès.

<sup>&</sup>lt;sup>245</sup> Mot ajouté au-dessus du précédent.

<sup>&</sup>lt;sup>246</sup> Thomas Gruffydd, le harpiste de Lady Augusta Hall, chez laquelle La Villemarqué fut reçu lors de son voyage au pays de Galles en 1838, vint, accompagné de sa fille Suzanna Richards, jouer de la harpe galloise à trois rangs de cordes lors du congrès de Saint-Brieuc.

# Lettre 10 Archives La Villemarqué LV40.033. François-Marie Luzel à Théodore Hersart de La Villemarqué

Plouaret, 10 - 7<sup>bre</sup> 1867

Voici, Monsieur, l'envoi que je vous annonçais hier. - Il se compose

 $1^{\circ}$  - d'une lettre à  $M^{\underline{r}}$  Le Ministre de l'Instruction publique, - que je vous serais très obligé de vouloir bien recommander à sa bienveillance -

2° - D'un certain nombre de poésies bretonnes de ma façon,- et de traductions rimées de quelques morceaux de votre Barzaz-Breiz. – Rien de tout cela n'est parfaitement réussi, je le sais bien, et pourtant vous y pourrez trouver peut-être quelque chose pour les séances du soir, qui paraissent beaucoup inquiéter M<sup>r</sup> Geslin de Bourgogne. - Je pourrai y joindre quelques chants anciens de ma collection ; je parlerai à Proux et à Lescour - qui j'en suis assuré fourniront aussi leur contingent, et les poëtes ne failliront certainement pas : - Lejean et Milin - ont déjà donné chacun un a-compte. = j'ai égaré, je ne sais comment le manuscrit de iez koz Breiz - que M<sup>r</sup> l'abbé Henri et vous aviez eu la bonté de revoir et d'annoter, lors de mon passage à Kemperlé, et je vous en adresse une version qui aura encore besoin, sans doute, de l'œil du maître, car plus d'une de vos observations m'aura échappé. - j'y ajoute un couplet où se trouve le mot preiz (proie) et que j'avais omis en copiant, la 1<sup>ère</sup> fois ; et ce n'était peut-être pas à regretter enfin vous verrez. - je me repose aussi sur vous pour l'air ancien à adopter à ce morceau - pour moi, qui ai la mémoire on ne peut plus malheureuse en fait d'airs je ne me rappelle déjà plus celui que vous chantiez si bien à Keransker. - comme je crois vous l'avoir dit hier, si vous pouvez trouver par là un bon chanteur, dans le costume national, ce sera une bonne fortune pour nous et un élément de succès pour nos chansons. Je verrai moi-même par ici : mais le costume de notre pays n'a ni le pittoresque ni l'élégance du vôtre. - Un mot encore au sujet de Sainte Tryphine. Ne pouvant faire représenter le drame tout au long, ne ferions-nous pas bien d'en donner, à une séance du soir, seulement une scène - à deux personnages, trois au plus, - ou encore, rien qu'un prologue, pour donner aux assistants, et surtout aux Etrangers, au moins une idée du débit et de la tenue de nos acteurs bretons en scène? pour moi je crois que cela ne manquerait pas d'un certain intérêt. quant à intituler le Drame et à en tirer un libretto pour être imprimé et distribué comme le demande M<sup>r</sup> Geslin de Bourgogne, je n'en ferai certainement rien. - Tous ces messieurs ont, je crois mal compris notre pensée, au sujet de la représentation bretonne - ils voudraient des acteurs artistes, longuement exercés et conseillés et redressés par nous et convenablement costumés et sans trop d'anachronismes, etc...<sup>247</sup> - tandis que moi, et vous aussi, si je vous ai bien compris, nous demandions tout simplement qu'ils montassent et représentassent leur pièce leur pièce conformément aux usages et aux traditions anciennes, sans les contrarier en rien - C'aurait été vrai, original, naïf, risible, historique enfin. - mais représenter un Drame breton comme le voudrait M<sup>r</sup> Ropartz, - c'est une tout autre affaire! ... M<sup>r</sup> Geslin de Bourgogne se plaint beaucoup dans sa lettre de l'indifférence et de la torpeur bretonnes - jusqu'à présent il n'a reçu que 4 adhésions du finistère, une de l'ille et Vilaine, et pas une du Morbihan, - tandis qu'il lui en est arrivé de toutes les parties de la france, en assez bon nombre - c'est déplorable! aussi demande-il qu'on carillonne et batte le rappel dans les petits journaux de Province et ailleurs. - M<sup>r</sup> Renan aurait voulu assister au congrès, et y traiter quelque question d'histoire ou de littérature - il m'a demandé mon avis à ce sujet, - et j'ai cru devoir lui conseiller de s'abstenir, - pour cette année sauf à voir plus tard. - Jeudi j'irai à S<sup>t</sup> Brieuc, pour m'entretenir avec le Président du Congrès. -Demain j'irai à Morlaix pour voir Proux et Lescour.

-

<sup>&</sup>lt;sup>247</sup> Cette portion de phrase est ajoutée dans l'interligne.

Recevez, Monsieur, l'assurance de tous les meilleurs sentiments de votre tout dévoué. f.m. Luzel à Plouaret Arrond<sup>t</sup> de Lannion

[verticalement dans la marge du 3<sup>e</sup> feuillet] mes amitiés je vous prie à l'excellent M<sup>r</sup> Henri

#### Lettre 11 Archives La Villemarqué LV40.034. François-Marie Luzel à Théodore Hersart de La Villemarqué

Plouaret, 16 - 7<sup>bre</sup> 1867

En arrivant à  $S^t$  Brieuc, je trouve votre lettre du 11 - courant, et je m'empresse de vous écrire pour vous tenir au courant de la situation. -

Ces M.M. de S<sup>t</sup> Brieuc paraissent s'alarmer un peu de la lenteur que les adhésions mettent à leur arriver : ils redoutent aussi la défection de certaines personnes sur lesquelles ils croyaient pouvoir compter, comme M.M. de Kerdrel<sup>248</sup>, De La Borderie<sup>249</sup> et toute la rédaction de la Revue de Bretagne et de Vendée : ils sont inquiets et ne savent comment ils doivent interpréter ce silence : - mais, quoiqu'il arrive, ils sont bien résolus à ne reculer devant aucune difficulté ni dépense raisonnable pour bien recevoir leurs hôtes et rendre intéressantes et utiles les séances du congrès. - L'adhésion de M<sup>r</sup> Renan, qui avait effrayé et en quelque sorte soulevé tout le clergé ne doit plus être un empêchement pour personne, puisqu'il a écrit qu'il est résolu à s'abstenir, quoique avec regret, puisque sa présence peut compromettre le succès de l'œuvre. - La représentation bretonne aura lieu définitivement, et telle que je la désirais, - sans mutiler ni arranger ce drame à la façon de Shakspeare [sic], rempli de ténèbres et de lumière, de broussailles et de fraîches oasis; je laisserai les acteurs faire à leur guise, ou à - peu près, malgré le ridicule qui doit en rejaillir sur moi et sur le théâtre breton, de l'avis de M.M. Ropartz, Ducleusiou<sup>250</sup> et quelques autres. - La pièce se jouera en plein air, - sub jore frigido<sup>251</sup> - sur la place où se trouve la statue de Duguesclin - une scène à deux personnages sera aussi représentée dans une des séances du soir, avec un Epilogue - que j'écrirai - je crois! - J'ai fait comprendre à ces M.M. qu'il était très important d'associer aussi le peuple, de quelque manière, à cette fête nationale, - et que c'était le meilleur et peut-être l'unique moyen de la rendre populaire. - J'ai demandé aussi qu'un Dimanche pût être compris dans les deux jours de la représentation, - et il a été convenu que la pièce serait jouée les Samedi et Dimanche - 19 et 20. - J'ai aussi demandé - et obtenu, - qu'on imprimât à part (1) toutes les poésies destinées à être chantées ou lues aux trois séances du soir, afin que les personnes qui ne connaissent pas le breton ou l'anglais puissent à l'aide des traductions, comprendre les poésies chantées ou lues et s'y intéresser ; car autrement nous pourrions bien nous exposer à voir bailler quelqu'auditeur ennuyé, - ce qui est toujours désagréable. - Voulez-vous vous charger de la préparation pour l'impression de ce recueil, et solliciter proposer le programme de chaque soirée, et solliciter de chaque poëte les morceaux qui doivent former son contingent ? - Ces M.M. m'ont prié de m'occuper de ce travail, mais comme

<sup>&</sup>lt;sup>248</sup> Audren de Kerdrel, Vincent Marie Casimir (1815-1899).

<sup>&</sup>lt;sup>249</sup> Arthur Lemoyne de la Borderie (1827-1901).

<sup>&</sup>lt;sup>250</sup> Hyppolite Raison du Cleuziou, (1819-1886), président de la Société archéologique des Côtes-du-Nord, depuis 1865.

<sup>&</sup>lt;sup>251</sup> En plein air, à la belle étoile.

je voudrais y voir présider un goût plus sûr et plus exercé que le mien, je suis certain que tout le monde gagnerait s'il était fait par vous. - Il faudrait que les manuscrits fussent envoyés à l'impression pour la fin de ce mois, à S<sup>t</sup> Brieuc, chez Guyon. - Lejean - propose pour ce recueil sa belle pièce des <u>bardes d'Armor</u><sup>252</sup>, plus deux ou trois autres, dont une encore inachevée - Moi je donnerai tout ce que vous m'indiquerez : - vous, vous avez déjà deux un morceaux Anglais, si je ne me trompe, sans compter le reste - M<sup>r</sup> Milin aura sans doute autre chose que sa Colombe du barde<sup>253</sup>. demain ou après demain j'irai à Morlaix, réclamer leur part à <u>Lescour et Proux</u>. - vous pourrez voir que cela fera une assez jolie brochure, dont on pourra distribuer un exemplaire à chaque étranger, et à tous les membres adhérents. - il est bien facheux que vous ne puissiez avoir une chanteuse et un chanteur, avec le costume si pittoresque de votre pays : ils paraîtraient dans la demande en mariage. - Je vous envoie une petite photographie de ma façon, - qui vous donnera une idée de ce que je voudrais à une des séances du soir, - sauf le Monsieur toutefois. je vais chercher. - Je suis peiné de ce que vous me dites de la santé de Madame De Lavillemarqué - Madame Geslin de Bourgogne aussi est malade et même assez gravement, paraît-il - elle est phthysique [sic] fort avancée. - Vous me demandez si vous pouvez garder mes manuscrits jusqu'au 15? - oui, si vous me chargez du recueil : dans le cas contraire, je vous serais obligé de me le renvoyer sans retard avec les vôtres. - Je doute que vous ayez trouvé quelque chose de bien bon dans tout cela? peut-être quelques passages du pardon<sup>254</sup> - J'ai d'autres traductions du Barzaz-Breiz - mais je les ai laissées à Lorient. - Je crois qu'on compte vous charger de chercher un bon biniou et une bombarde, ou plutôt on m'a dit de vous l'écrire, je ne sais pas bien. - mais par ici on n'en trouve pas.

Votre dévoué serviteur

f.m. Luzel

[verticalement dans la marge du 3<sup>e</sup> feuillet]

(1) ces mêmes pièces feraient encore partie du bulletin général du congrès.

#### Lettre 12 Archives La Villemarqué LV40.039. François-Marie Luzel à Théodore Hersart de La Villemarqué

Plouaret - 30 - 7bre - 1867.

Je reçois, Monsieur, de bonnes nouvelles de Saint Brieuc, concernant le congrès. - M¹ Geslin de Bourgogne m'écrit que tout marche bien, et que les adhésions, qui semblaient avoir hésité quelque temps, arrivent maintenant à souhait. M¹ De La Borderie et les siens ont enfin souscrit et promis leur concours, et c'est tant mieux, parce qu'on avait craint quelque temps l'abstention de quelques personnes sur lesquelles on croyait pouvoir compter sûrement, - et cela eût été bien fâcheux. Enfin, je commence à croire que nous n'avons pas eu tort d'espérer, quoi qu'on en dise, que les Bretons peuvent aussi s'entendre, oublier leurs dissentiments et leurs antipathies particulières, pour marcher d'accord quand les grands intérêts patriotiques et nationaux sont en jeu. - Je suis contrarié de ce que vous me dites de la tristesse et du découragement de cet excellent M¹ Henri. - Je crois pourtant qu'il aurait tort de trop s'affecter des procédés plus que

<sup>&</sup>lt;sup>252</sup> « Barzed Arvor/Les Bardes d'Armoriques », *Congrès celtique international* 1867, Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc, 1868, Annexes, p.72-81.

<sup>&</sup>lt;sup>253</sup> « Koulm ar Barz/La Colombe du Barde », *Congrès celtique international* 1867, Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc, 1868, Annexes, p.36-41..

<sup>&</sup>lt;sup>254</sup> Sans doute « Ar Pardon/Le Pardon », 13 p., qui a été publié chez l'imprimeur Clairet à Quimperlé.

discourtois du recteur de Taulé<sup>255</sup>, et d'en prendre prétexte pour bouder le Congrès et nous refuser son contingent poétique. -

Du reste, je crois que les opinions littéraires et grammaticales de Mr P[errot] trouvent peu de partisans dans la jeune littérature bretonne, - et que c'est chez lui plutôt entêtement que conviction basée sur une science réelle de la question.

M<sup>r</sup>-Geslin de Bourgogne a dû vous écrire tout dernièrement au sujet de vos deux sonneurs de Kemperlé, qu'il accepte à raison de 10<sup>f</sup> par jour, - pendant 3 jours je crois - plus deux jours pour la représentation de S<sup>te</sup> Tryphine. - Il a dû vous presser aussi d'envoyer votre contingent pour les séances du soir, - textes bretons, anglais, gallois, avec les traductions, - afin d'envoyer au plus vite les manuscrits à l'impression. Chaque auteur corrigerait ses épreuves. - Ces M.M. se sont prononcés pour un recueil spécial de tout ce qui serait chanté ou lu aux séances du soir, lequel recueil serait distribué gratis aux membres du Congrès et aux Visiteurs et pourrait en outre se vendre  $50^{c}$  en librairie = tout ceci sans préjudice de la publication ultérieure dans le bulletin général. - J'écris à M.M Milin, Lescour, Le Jean, Rannou<sup>256</sup>, Proux, - d'envoyer au plus vite leur contingent à M<sup><u>r</u></sup> Geslin de Bourgogne.

Moi, le mien est prêt. - il se compose de : -Iez Breiz, - ar C'hlasker bara, - Kimiad d'ar Iaouankiz<sup>257</sup> - dont vous avez une traduction en vers, - <u>Mona</u>, du <u>Bepred Breizad</u><sup>258</sup>, qui sera chantée par M<sup>r</sup> Lejean. - <u>Janedik ar Sorseres</u><sup>259</sup>, Ar <u>Rosmadek</u><sup>260</sup>, et <u>groeg ar c'hivijer</u><sup>261</sup>, chants populaires anciens, pour être chantées par une fileuse, - et enfin un Epilogue pour la première journée de S<sup>te</sup> Tryphine<sup>262</sup>, que j'ai improvisé ces jours derniers en allant à pied de Pluzunet à Bégar. - Il y aura 5 séances du soir, me dit-on - de sorte qu'il faudra pas mal de matière. - Proux et Lescour n'ont rien d'inédit - ils m'ont désigné dans leurs recueils, le 1er, Proux - Kimiad ar zoudard iaouank et ar Fubuen<sup>263</sup> - Lescour : - Telenn Remengol<sup>264</sup> et an hini a garan<sup>265</sup>. - Le Jean aura ses bardes, deux ou trois autres morceaux déjà publiés, - et enfin une pièce inédite - sur l'histoire des premiers temps de la Basse-Bretagne - L'époque celtique, et qu'il compte dédier aux Gallois<sup>266</sup>. - C'est fort beau - du souffle, de l'inspiration.- Jeudi prochain, 3 courant - Lejean, Lescour et moi nous irons à S<sup>t</sup> Brieuc et nous arrêterons là, s'il est possible l'ordre et la composition du recueil des poésies. - Nous réclamons instamment vos conseils - et si vous

<sup>&</sup>lt;sup>255</sup> Jacque Perrot (1804-1877), curé de Taulé à partir de 1855.

<sup>&</sup>lt;sup>256</sup> Claude Rannou, (1808-1869), connu sous le pseudonyme de « barde Roc'h Allaz ».

<sup>&</sup>lt;sup>257</sup> « Iez Breiz/La Langue de Bretagne », « Kimiad d'ar Iaouankiz/Adieux à la Jeunesse », Congrès celtique international 1867, Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc, 1868, Annexes, p.30-35, p. 96-99. « Ar C'hlasker bara/Le mendiant », n'y figure pas, mais a déjà été publié dans la Revue de Bretagne et de Vendée en 1865, vol.2, p.216-219.

258 « Mona », *Congrès celtique international* 1867, Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc, 1868,

Annexes, p.82-85.

259 Dans le premier volume des *Gwerziou Breiz-Izel*, on relève deux versions de « Janedik ar Zorseres/ Jeanne la

Sorcière » (p.50-53).

<sup>&</sup>lt;sup>260</sup> « Ann Aotro Rosmadek/ Le seigneur de Rosmadec » et « Ar Rosmadek ha baron Huet/ Rosmadec et le baron Huet », Gwerziou..., 1868, p.366-381.

<sup>&</sup>lt;sup>261</sup> « *Groeg ar c'hivijer/*La femme du tanneur » paraîtra dans le volume I des *Soniou Breiz-Izel* en 1890.

<sup>&</sup>lt;sup>262</sup> « Epilog ann dez kenta a Zantez Tryphina/Epilogue de la première journée de Sainte-Tryphine », Congrès celtique international 1867, Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc, 1868, Annexes, p.86-93.

<sup>&</sup>lt;sup>263</sup> Kimiad eur Zoudard iaouank/ Adieux d'un jeune Soldat Breton » et « Ar Fubuen/ Le Moustique », ont été publié en 1866 dans le recueil Bombard Kerne Jabadao ha Kaniri Poésies bretonnes, chez Le Goffic à Guingamp, Seul le premier (« Adieu du conscrit breton ») sera repris dans Congrès celtique international 1867, Société d'Émulation des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc, 1868, Annexes, p.64-71.

<sup>&</sup>lt;sup>264</sup> « Telenn Remengol/ La Harpe de Rumengol », Congrès celtique international 1867, Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc, 1868, Annexes, p.24-29.

<sup>&</sup>lt;sup>265</sup> « Ann hini a garan/Celle que j'aime » figure en 1866 dans le recueil *Telenn Remungol/La Harpe de Rumengol*, p.

<sup>&</sup>lt;sup>266</sup> Il ne semble pas avoir donné suite à son projet.

pouviez y être vous même - ce serait beaucoup mieux. - J'ai une chanteuse fileuse<sup>267</sup> - elle sait beaucoup de vieilles choses - et j'en ai copié quelques-unes : malheureusement sa voix flotte souvent et manque de justesse, - et de plus elle n'est pas jeune - comme vous le disiez fort bien, les jeunes <u>n'osent</u> pas : mais elle est malheureusement chargée de famille, - et cette considération a été d'un grand poids auprès de moi. = Nous avons déjà fait répéter nos acteurs ; ils ne vont pas mal, je vous assure : Dimanche prochain nous aurons encore une répétition générale à Pluzunet. - Une chose semblait beaucoup préoccuper ces gens - c'est la question de costume. - après réflexion, (et c'est aussi l'avis de M. G. De Bourgogne,) - nous avons pensé qu'il valait mieux leur faire jouer la pièce avec leurs vêtements ordinaires, ceux du dimanche du moins, que de s'exposer à exciter trop les rires et les quolibets d'un public où tout le monde ne sera pas breton, - par quelques accoutrements trop excentriques. - qu'en pensez-vous ? - vous savez peut-être que Lescour transporte et expose à S<sup>t</sup> Brieuc tout ce qu'il a acquis de la V<sup>ve</sup> Penguern, manuscrits, livres, médailles, armes<sup>268</sup> etc... - Pour finir, j'espère trouver jeudi prochain vos manuscrits chez M<sup>r</sup> Geslin de Bourgogne - il est bien entendu qu'on vous enverra vos épreuves à corriger. - mes respects à Mad<sup>e</sup> De Lavillemarqué, je vous prie, et croyez-moi votre tout dévoué

f.m. Luzel

#### Lettre 13 Archives La Villemarqué LV03.034. François-Marie Luzel à Théodore Hersart de La Villemarqué

Lorient, 22 Janvier 1868 -

J'ai reçu, mardi 21 -, le numéro de janvier de la Revue de Bretagne et de Vendée, mon cher Monsieur De La Villemarqué, et je n'ai pu trouver un moment jusqu'aujourd'hui, mercredi soir, - pour vous remercier de tout ce que vous y dîtes de bienveillant et de flatteur pour moi<sup>269</sup>. -Merci! Trugarez hag anaoudegez d'ac'h, a greiz kalon <sup>270</sup>! -J'ai reçu également votre souscription pour mes Gwerziou Breiz-Izel - Elle est la première arrivée à Lorient, par la poste, et votre nom figure bien en tête de la liste - puisse-t-elle s'y trouver bientôt en bonne et nombreuse compagnie! - Je le désire plus que je n'y compte, car jusqu'à présent la liste, si liste il y a toutefois, est loin d'être longue. C'est une grosse affaire que j'entreprends là, que je remettais depuis longtemps d'année en année, pour des considérations de différente nature, - dont les principales étaient manque d'argent, et aussi, je dois le dire, un peu défiance de mes forces. - Si je me suis enfin décidé, ce n'est pas que ces mêmes considérations ne subsistent toujours, mais parce qu'il faut enfin prendre un parti, et que j'ai pensé que le moment était favorable pour le bien de la Littérature et des études bretonnes. - Donc - alea jacta est - et j'attends les souscriptions de pied ferme. - Sœur Anne ne vois-tu rien venir ? - Je ne vois que... mais bah! Attendons et espérons. -

A propos de chants populaires, vous avez bien voulu annoncer les miens dans la Revu[e] de B[retagne]. et V[endée]. - et vous avez aussi dit un mot de cette mystérieuse et célèbre collection Penguern, - qui est peut-être loin d'avoir l'importance et la valeur que l'on prête

-

<sup>&</sup>lt;sup>267</sup> Son nom n'apparaît pas dans les comptes rendus. On penserait évidemment à Marguerite Philippe dont Luzel fait la connaissance en 1867; mais, née en 1837, on ne peut pas dire qu'elle soit âgée!

<sup>&</sup>lt;sup>268</sup> Penguern était également collectionneur de monnaies, de médailles et d'armes : voir Yves Coativy, « Jean-Marie de Penguern collectionneur », *Jean-Marie de Penguern (1807-1856) collecteur et collectionneur breton* [Nelly Blanchard dir.], Brest, CRBC, 2008, p.57-67.

<sup>&</sup>lt;sup>269</sup> « Trois bonnes récoltes », p. 45-54. L'article comprend un compte rendu élogieux de *Bepred Breizad/Toujours Breton*.

<sup>&</sup>lt;sup>270</sup> « Merci et à vous, reconnaissance à vous, du fond du cœur ! ».

volontiers aux choses qu'on ne connait pas - Je ne sais pas si je vais vous apprendre une nouvelle? - J'ai reçu, il y a huit jours, une lettre de M<sup>r</sup> Hippolyte Du Cleuziou qui disait qu'il venait d'acquérir la susdite collection - et en même temps il m'offrait d'entrer pour moitié dans son acquisition, il m'invitait aussi à suspendre ma publication pour pouvoir profiter des nouveaux et importants documents qui m'arrivaient, et qui étaient de nature à augmenter d'une manière notable l'intérêt et la valeur de cette publication. - Je lui ai répondu que j'acceptais sa proposition avec empressement, celle d'être co-acquéreur des manuscrits Penguern, en contribuant pour moitié aux frais matériels, mais que je ne voulais en profiter en aucune façon pour mon recueil en cours de publication; tout au plus inserrerai-je [sic] peut-être une pièce dans mon premier volume, pour avoir occasion de dire un mot, dans une note succincte et rapide des manuscrits laissés par M<sup>I</sup> De Penguern - Je ne veux même, jusqu'à parfait achèvement de ce premier volume, rien avoir de cette collection entre les mains - Je ne l'ai jamais vue, je n'en connais ni le contenu ni la valeur; mais je suis convaincu qu'elle est précieuse pour nos études et digne, sous tous les rapports de tout l'intérêt qui s'y rattache. Elle pourra, plus tard, faire l'objet d'une publication spéciale, sous le titre de collection de M<sup>r</sup> de Penguern, - et, dans tous les cas, pour la mettre à la disposition de tout le monde, et lui enlever ce caractère mystérieux qu'elle a depuis trop longtemps et qui finit par devenir impatientant, on pourrait toujours en faire don à la bibliothèque de Saint Brieuc, ou la proposer à la bibliothèque impériale de Paris. - J'en ai dit un mot à M<sup>I</sup> Du Cleuziou, il y a 8 jours, mais je n'ai pas encore reçu de réponse. - Je l'ai invité à faire transporter les manuscrits chez lui, à en publier quelques-uns dans ses Mémoires de la société archéologique des Côtes du Nord, s'il le juge à propos, et aux grandes vacances, en septembre sans doute, j'irai voir ce que j'ai acheté, - un trésor, disent d'aucuns, un tas de papiers bons à jeter au feu, disent d'autres. - Enfin nous verrons. - Ne m'aviez-vous pas dit que M<sup>r</sup> le Préfet de S<sup>t</sup> Brieuc vous avait promis de songer aux moyens d'indemniser un peu mes pauvres acteurs de S<sup>t</sup> Brieuc, qui réellement n'ont pas fait leurs frais? - Je n'en ai pas entendu parler depuis. - on m'a dit aussi, Lejean, que mon breton a été imprimé dans le compte-rendu sans correction d'épreuves, et que c'est tout simplement ridicule. - J'ai écrit pour demander qu'on m'envoyât les épreuves à corriger de l'Epilogue de S<sup>te</sup> Tryphine, si on l'inserre [sic], (ce que je ne sais pas) -on ne m'a pas répondu.

iec'het d'ac'h ha d'ho kreg, aotro ker, Ho kenvroad ker<sup>271</sup>

f. m. ann uhel

38-Rue de la Comédie -

## Lettre 14 Archives La Villemarqué LV03.035. François-Marie Luzel à Théodore Hersart de La Villemarqué

Lorient, le 6 Août 1868.

Monsieur,

<sup>&</sup>lt;sup>271</sup> « Santé à vous et à votre femme, mon cher compatriote ».

Je touche à la fin de la publication de mon volume de Gwerziou-Breiz-Izel, et j'espère que pour le 15 Août, au plus tard, le livre pourra être mis en vente. - Je vous adresse une épreuve de ma préface. Vous verrez que j'y parle de vous, comme dans le corps de l'ouvrage, avec modération et convenance, et je crois ne m'être laissé aller à aucun excès de langage, ce qui du reste, est tout-à-fait contraire à mes intentions. Je suis loin de méconnaître les services signalés et nombreux que vous avez rendus à notre littérature nationale, et tout bon Breton vous en doit de la reconnaissance : ce n'est pas moi qui l'oublierai. Dans ma publication de chants populaires de la Basse Bretagne, quoiqu'ayant puisé à la même source que vous, - le peuple, - le peuple de nos compagnes surtout, - il s'est trouvé que nos deux livres se ressemblent assez peu. C'est que nous suivons deux systèmes opposés. Vous, homme d'un goût assuré épuré et délicat, écrivain élégant, que choque la moindre dissonance, tant morale que littéraire, vous vous réclamez de Walter Scott (vous l'avez dit) de Goethe et d'Uland<sup>272</sup>, un peu aussi. Vous pensez que les chants traditionnels du peuple ont besoin d'être revus et corrigés par un homme de goût assuré, avant d'être présentés au public ; et vous n'êtes pas seul de cet avis, d'excellents esprits et en assez grand nombre, pensent comme vous. Moi au contraire, je suis les principes de la nouvelle école critique, qui veut que la poésie populaire soit traitée comme l'histoire, - comme une science exacte même, et qu'on les publie telles absolument qu'on les a recueillies, sans en modifier ni l'esprit ni la lettre. - C'est là uniquement une affaire de système ou de méthode ; à la critique et au public il appartient de juger...

Je crois que le système que vous aviez adopté est affaire de temps autant au moins que de goût, et que si vous aviez été aujourd'hui à publier la 1 de été édition du Barzaz-Breiz, vous vous seriez rallié à la méthode que j'ai cru devoir adopter. — Quoi qu'il en soit, il est bien certain que votre ambition a été constamment, — comme c'est aussi la mienne, — de faire connaître et aimer notre pays ; nous poursuivons le même but par deux chemins un peu différents, mais qui tous les deux et chacun de nous est bien convaincu que celui qu'il a pris est le meilleur. Ce qui me rassure, c'est que, des deux côtés, la haine et même la passion resteront étrangères à nos débats, et que l'estime que nous devons avoir l'un pour l'autre, comme deux loyaux adversaires, mais non ennemis, ne sera point altérée par cette divergence d'opinion. Aussi, toutes les fois que l'occasion s'en présentera, nous trouvera-t-on d'accord, comme l'année dernière, pour servir la cause nationale, les intérêts communs de la langue et de la patrie, et chercher loyalement et opiniâtrement la vérité, l'objet constant de nos études. —

Je n'ai aucune nouvelle du Congrès de Brest<sup>273</sup> - Il est cependant grand temps qu'on sache à quoi s'en tenir. - Y aurait-on renoncé? Ce serait bien facheux, après tous nos efforts et nos espérances de l'année dernière. - Vous recevrez le 6<sup>e</sup> et dernier fascicule de ma publication dans le courant de la semaine qui vient. -

Agréez, Monsieur, L'assurance des sentiments de respect et de sympathie de votre tout dévoué

f.m. Luzel

38-Rue de la Comédie -

<sup>&</sup>lt;sup>272</sup> Ludwig Uhland (1787-1862) est un poète allemand auteur de travaux sur la poésie populaire en Allemagne.

<sup>&</sup>lt;sup>273</sup> Un nouveau congrès était en effet envisagé à Brest en 1869, mais le projet n'eut pas de suite et il fallut attendre un nouveau congrès à Saint-Brieuc en 1872.

#### Lettre 15 Archives La Villemarqué LV03.037. Brouillon de lettre deThéodore Hersart de La Villemarqué

A M. Luzel

Ce 8 aout [1868]

M. au moment de publier votre dernière livraison de votre recueil vous croyez devoir m'en adresser la préface avant cette public[ation] où vous protestez de vos sentiments & dénoncez ceux qu'on vous prête. Je viens vous accuser réception de cet envoi aimable [passage illisible] en vous offrant mes remerciements. Je vous l'aurais [?] plus tôt si je n'étais fort affairé depuis 2 mois par suite du mariage de ma fille aînée<sup>274</sup>. qui aura aussi lieu mardi prochain. Mes occupations & préoccupations d'aujourd'hui vous expliquent mon laconisme. Je n'ai que le temps de vous présenter mes salutations empressée<sup>275</sup>.

#### Lettre 16 Archives La Villemarqué LV03.038. Brouillon de lettre Théodore Hersart de La Villemarqué

A M. Luzel<sup>276</sup>

Keransker, ce 8 août 1868

Vous vous trompez, Monsieur ; Si j'étais à recommencer, je suivrais encore la méthode qui a eu l'approbation publique de M<sup>rs</sup> Fauriel, Jacob Grimm & Ferdinand Wolf<sup>277</sup>, sans parler de l'Institut & de l'Académie de Berlin. Je souhaite que la vôtre trouve de pareils approbateurs, et que votre recueil soit aussi bien accueilli que le mien du public. Inutile de vous en dire plus long; je ne pourrais que vous répéter ce que je vous ai déjà dit ; je suis d'ailleurs fort occupé par les préparatifs des noces de ma fille aînée et vous prie d'excuser le laconisme de votre serviteur très humble,

Hersart de la Villemarqué.

<sup>277</sup> Ferdinand Wolf (Vienne 1796-1866), philologue allemand de renom, spécialiste des lais médiévaux.

<sup>&</sup>lt;sup>274</sup> Marie Thérèse Hersart de La Villemarqué (1847-1909) s'est mariée le 18 août 1868 avec Augustin Paul Bréart de Boisanger (1841-1917).

Lecture incertaine...Archives La Villemarqué, LV.03.037.

<sup>&</sup>lt;sup>276</sup> Ajouté au crayon de couleur bleu.

#### Lettre 17 Archives La Villemarqué LV03.038. François-Marie Luzel à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>278</sup>

Brest, le 18 Avril 1872.

#### Monsieur,

Voici pourquoi je vous écris : - question de politesse et de loyauté. -

Dans le programme du <u>Congrès scientifique de France</u>, qui, comme vous le savez, doit se tenir cette année, à S<sup>t</sup> Brieuc, je trouve la question suivante : - <u>Faire l'histoire authentique des</u> chants populaires de la Bretagne, jusqu'à nos jours.

J'ai cru comprendre immédiatement que cette question était à mon adresse, - et je ne m'étais pas trompé, d'après ce qu'on m'a écrit, ces jours derniers, de Saint Brieuc. -

Quoi qu'il en soit, j'ai attendu plus d'un mois pour écrire aux directeurs du congrès, espérant que d'autres personnes se feraient inscrire pour parler sur la question, et, dans ce cas, je me serais contenté, - si j'en avais senti l'opportunité ou la nécessité, - de présenter quelques observations ou réflexions, de vive voix. On m'a répondu que personne ne s'était fait inscrire encore, et que l'on comptait sur moi. - Je me suis fait inscrire, alors, pour lire un mémoire sur le sujet<sup>279</sup>.

Bien des fois déjà on m'a prié, en France, en Angleterre, en Allemagne, de traiter la question<sup>280</sup> avec les développements qu'elle comporte, et de dire <u>franchement</u> et <u>librement</u> tout ce que je pense<sup>281</sup> en me promettant la publicité des revues et journaux les plus répandus dans le monde savant. J'ai résisté constamment jusqu'aujourd'hui, me regardant comme trop personnellement engagé dans le débat et trop plein de la conviction que je suis dans le vrai pour qu'une autre plume que la mienne défendant la même cause, n'eût peut-être pas plus de chances d'être regardée comme plus impartiale et plus maîtresse de soi. - Mais je vois qu'il me faudra arriver, tôt ou tard, à dire tout ce que je pense sur un sujet important<sup>282</sup> que j'étudie depuis assez longtemps pour le connaître à fond et dans tous ses détails et toutes ses ramifications. - Je saisirai profiterai donc de cette occasion<sup>283</sup>. - Il est impossible de parler de l'authenticité des chants populaires bretons sans parler du Barzaz-Breiz et de son auteur. Je parlerai donc de l'un et de l'autre mais soyez certain que ce sera avec mesure, sans passion, et comme d'une œuvre et d'un homme<sup>284</sup> datant de deux mille ans - Du moins je promets de faire tous mes efforts pour cela, tout en disant, avec la plus grande sincérité, et en toute liberté, - ma pensée entière, et en apportant mes preuves à l'appui, - autant que possible - car c'est là un travail qui demanderait un volume<sup>285</sup>, - et je ne pourrai <sup>286</sup> disposer que d'une heure de lecture, - à-peu-près<sup>287</sup>.

Pour vous prouver combien je désire agir loyalement, et que je ne parle que sous l'empire d'une conviction entière<sup>288</sup> appuyée sur des preuves et des documents sérieux et nombreux, je

<sup>&</sup>lt;sup>278</sup> Luzel publie cette lettre en ouverture de sa brochure *De l'authenticité des chants du Barzaz-Breiz de M. de la Villemarqué par F.-M. Luzel (lauréat de l'Institut) Saint-Brieuc, Guyon Francisque, 1872*, p.i-iii.. Nous avons mentionné en note les quelques différences relevées entre les deux documents. Archives La Villemarqué, LV 04.005.

<sup>&</sup>lt;sup>279</sup> « sur la matière ».

<sup>&</sup>lt;sup>280</sup> « le sujet ».

<sup>&</sup>lt;sup>281</sup> « et de dire franchement et <u>librement</u> tout ce que je pense, absent dans la publication.

<sup>&</sup>lt;sup>282</sup> « cette question importante ».

<sup>&</sup>lt;sup>283</sup> « Je saisisirai donc cette occasion ».

<sup>&</sup>lt;sup>284</sup> « auteur ».

<sup>&</sup>lt;sup>285</sup> « presque un volume ». ajouté.

<sup>&</sup>lt;sup>286</sup> « guère ».ajouté.

<sup>&</sup>lt;sup>287</sup> « de lecture, - à-peu-près, supprimé.

<sup>&</sup>lt;sup>288</sup> Remplacé par « profonde, inébranlable ».

veux vous donner une idée sommaire de mon travail, quoique encore à faire, <sup>289</sup> et vous indiquer les points principaux sur lesquels je m'appuierai et quelques-uns des arguments dont je ferai usage. - Vous pourrez, d'après ces données, préparer aussi vos moyens de défense, si vous croyez devoir me contredire et me combattre. - Pour moi, plein d'égards pour l'homme, que j'estime, - je n'attaquerai autant que possible, que son système et le livre qui en est résulté.

Après avoir reconnu les services réels et <del>nomb</del> inconstestables rendus aux lettres bretonnes par M<sup>r</sup> De Lavillemarqué<sup>290</sup>, - constaté son goût, sa science<sup>291</sup> et les ressources de son imagination, - je blâmerai dans son œuvre le manque<sup>292</sup> de <u>critique</u> - Je dirai qu'il n'était pas dans les conditions désirables pour traiter des questions <u>historiques</u>. Puis j'avancerai et j'essaierai de prouver qu'il faut<sup>293</sup> faire deux parts bien distinctes dans les pièces du<sup>294</sup> <u>Barzaz-Breiz</u> -

- 1° Chants entièrement, ou à peu près<sup>295</sup>, de l'invention de l'auteur. ce sont les plus <u>anciens</u> ou prétendus tels.
- 2° Chants qui se trouvent réellement dans le peuple ; en substance du moins, mais qui ont été arrangés, interpolés et remaniés de toutes les façons, pour les rattacher à des événements historiques auxquels ils sont complètement étrangers<sup>296</sup>. -

Le <u>Barzaz-Breiz</u> est donc un<sup>297</sup> faux <u>historiquement</u>. Il l'est encore<sup>298</sup> <u>philologiquement</u>, car la langue qui y est employée est loin d'être celle dont se servent habituellement nos paysans<sup>299</sup> <u>bretonnants</u>, bien que l'auteur ait écrit que <sup>300</sup>les <u>textes</u> du <u>Barzaz-Breiz sont le thermomètre</u> exact de la pureté du <u>breton parlé dans nos campagnes<sup>301</sup></u>. -

Conclusion - Les <u>historiens</u> et les écrivains qui se livrent à des études sérieuses s'exposeraient à commettre de graves erreurs et à éprouver de cruels mécomptes en ayant une confiance absolue dans l'authenticité des documents dont se compose le Barzaz-Breiz. -

à présent, Monsieur, ma conscience est dégagée<sup>302</sup> et je serai plus à l'aise pour parler franchement et librement sur le sujet.

Si vous jugez convenable de m'écrire, je vous dirai, en terminant, que je suis à Brest, 39 - Rue de Paris, - jusqu'au 23 courant<sup>303</sup> inclusivement et, qu'après cette époque, mon adresse sera, comme à l'ordinaire, à Plouaret - (Côtes-du-nord) -

Le 23 avril, je partirai de Brest pour me rendre à Plouaret <u>à pied</u>, et non par la voix la plus directe, puisque voici quel sera à-peu-près, mon itinéraire - Plougastel-Daoulas - Hanvec - Chateaulin - Pleyben - Braspartz - Lannédern, Châteauneuf-du-Faou, - Plounevez-du-Faou, - Loqueffret, - Collorec, - Plouyé, - Huelgoat, - La Feuillée, - Lanneanou, - Scrignac - Guerlesquin -

J'ai déjà visité toutes ces localités, mais je veux les revoir. - Il est peu de communes de Bretagne où je n'aie été - J'ai séjourné en beaucoup d'endroits, - et il ne faut pas croire que je n'ai

 <sup>289 «</sup> quoique encore à faire, » supprimé.
 290 « l'auteur du *Barzaz-Breiz* » au de « M<sup>T</sup> De Lavillemarqué ».

<sup>&</sup>lt;sup>291</sup> « Les deux mots « goût » et « science » sont interpolés.

 $<sup>^{292}</sup>$  « défaut ».

<sup>&</sup>lt;sup>293</sup> « convient ».

<sup>&</sup>lt;sup>294</sup> « dont se compose le *Barzaz-Breiz* », ajouté.

<sup>&</sup>lt;sup>295</sup> « ou à peu près » remplacé par « ou bien peu s'en fauy ».

<sup>&</sup>lt;sup>296</sup> « dans l'origine » ajouté.

<sup>&</sup>lt;sup>297</sup> « un » supprimé.

<sup>&</sup>lt;sup>298</sup> « Il est encore faux ».

 $<sup>^{299}</sup>$  « paysans » remplacé par « Bretons ».

<sup>&</sup>lt;sup>300</sup> « bien que l'auteur ait écrit que » remplacé par « Partout elle est épurée, archaïsée. L'auteur n'est donc pas dans le vrai quand il écrit que : »

<sup>&</sup>lt;sup>301</sup> « qui se parle ».

<sup>302 «</sup> sur ce point » ajouté.

<sup>&</sup>lt;sup>303</sup> « 23 avril ».

bien exploré que le pays de Tréguier et de Lannion. - Je peux fournir de bonnes preuves du contraire. <sup>304</sup>-

Daignez agréer, Monsieur,

L'assurance de mes sentiments les plus distingués

f. m. Luzel

39-Rue de Paris à Brest

# Lettre 18 Archives La Villemarqué LV42.038.

Brouillon de lettre de Théodore Hersart de La Villemarqué à François-Marie Luzel

SOCIETE ARCHEOLOGIQUE DU FINISTERE

Keransker le 1<sup>er</sup> janvier 1882

Quelle surprise! cher confrère, quelles <del>charmantes</del> jolies étrennes vous envoyez à votre vieux Président! Merci <del>mille fois</del> de cette manière délicate de me souhaiter la bonne année. <del>Je reconnais bien là le cœur de Bepred Breizad!</del> Je me suis hâté de couper vos volumes et je dévore ces <del>délicieuses</del> bonnes histoires. <del>J'en pleure,& j'en ris, et n'ai qu'un regret, c'est de ne pas vous serrer la main. Vous me rendez les plus douces joies de mon enfance.</del> Vous avez bien saisi le ton! <del>Grâce à vous on va aimer et comprendre encore mieux l'âme de notre chère famille bretonne je crois entendre nos conteurs.</del> Je n'ai <del>qu'un regret</del> qu'un seul regret: vous le devinez. Pouvez-vous toujours dire comme l'auteur de Bepred Breizad Virginibus puerisque canto? <del>Quoi qu'il en soit mes compliments les plus sincères & bonne année</del>. Quoi qu'il en soit merci encore &

Deoc'h a wir galon, cher confrère

Villemarqué

A M. F. M. Luzel, Archiviste du Finistère

# Lettre 19 Archives La Villemarqué LV03.041. Brouillon de lettre de Théodore Hersart de La Villemarqué à François-Marie Luzel

Quimper, le 15 novembre 1892

#### Mon cher Président,

Je suis profondément touché de l'expression de vos sentiments de condoléance, et je vous prie d'en agréer mes biens sincères remerciements.

J'ai eu le malheur de rencontrer dans mon chemin une bête féroce en liberté, qui m'a cruellement mordu, comme un vrai chien enragé<sup>305</sup>.

Je n'ai pas encore, après six semaines, recouvré la liberté complète de ma main droite, de sorte que je n'écris que difficilement et peu. Je vous prie en conséquence, de vouloir bien excuser la brièveté de cette lettre.

<sup>&</sup>lt;sup>304</sup> Ces trois derniers paragraphes ne figurent pas dans la publication.

<sup>&</sup>lt;sup>305</sup> L'agression dont a été victime Luzel est relatée dans une lettre publiée dans le journal *Le Finistère* du 4 octobre 1892 (le même numéro qui annonce la mort d'Ernest renan) et reprise dans l'*Union Agricole et Maritime* du 9 octobre.

Je ne veux pourtant pas omettre de répondre un mot à la réflexion par laquelle vous terminez la vôtre, et je dirai, employant à peu près la formule dont usaient nos pères, dans la rédaction de leurs dernières volontés : « Considérant que rien n'est plus certain que la mort, et rien plus incertain que l'heure d'icelle », il faut se tenir toujours prêt à partir et s'y résigner, puisque tout ce qui a eu un commencement doit avoir une fin, et que la Mort, comme la Vie, est une fonction de la nature.

Agréez, je vous prie, mon cher président, l'expression des meilleurs sentiments de votre bien dévoué

f.m. Luzel

#### Lettre 20 Archives La Villemarqué LV03.040. Théodore Hersart de La Villemarqué à François-Marie Luzel

Quimper, le 15 Avril 1894

#### Mon cher président,

Je regrette vivement que l'état de votre santé ne vous permette pas de venir présider notre réunion du 26 du courant, - et je vous souhaite un prompt rétablissement, dans l'intérêt de notre société, et aussi pour l'affection que je vous porte personnellement.

Mon intention est de prier M<sup>r</sup> Halna du Fretay<sup>306</sup> de vouloir bien présider notre prochaine séance et de lui demander un rapport, verbal d'abord, puis écrit, - sur les séances des Sociétés Savantes à la Sorbonne auxquelles il a assisté.

Notre prochain ordre du jour menace d'être assez maigre ; si vous avez quelque chose à y faire figurer, je vous serai obligé de vouloir bien m'en faire part.

Soignez-vous, et revenez-nous, avec votre ardeur et votre gaité ordinaires, à notre séance de mai, le mois des fleurs et de la renaissance.

Doue da roio d'eoc'h iec'hed Ha nerz da labourad bepred! a greiz calon<sup>307</sup>

f. m. Ann Huël

<sup>&</sup>lt;sup>306</sup> Le baron Maurice-Clément-Marie Halna du Fretay (1835-1901), archéologue, vice-président de la Société archéologique, il succédera à La Villemarqué à la présidence en 1896. Ses activités lui valurent le surnom de « baron tumulus » !

<sup>&</sup>lt;sup>307</sup> « Que Dieu vous donne la santé et la force de toujours travailler du fond du cœur ».

#### Lettre 21 Archives La Villemarqué LV03.042. Théodore Hersart de La Villemarqué à François-Marie Luzel

Quimper, le 1<sup>er</sup> Juin 1894.

Avant dernière lettre que mon père a reçue de Luzel<sup>308</sup>
Mon cher Président,

J'avais reçu dernièrement de bonnes nouvelles de votre santé, et nous nous faisions tous une véritable fête de vous revoir, hier, au milieu de nous ; ça donc été une pénible déception que nous a apportée votre billet, où vous vous dites <u>toujours malade</u>, et notre réunion en a été tout attristée.

J'ai, lu la note sur le nom de Gradlon<sup>309</sup>. - Le manuscrit de M<sup>r</sup> Trévédy sur les Cordeliers de Quimper est venu après<sup>310</sup>. M<sup>r</sup> du Frétay nous a aussi donné la lecture d'un travail de lui sur les temples romains dans le Finistère<sup>311</sup>, et la séance a été terminée par la Monographie de l'église de Pontcroix par M<sup>r</sup> l'abbé Abgrall<sup>312</sup>, un[e] étude assez étendue et traitée avec la compétence que vous lui connaissez, dans ces questions.

Nous avons eu le plaisir d'avoir à la séance M<sup>r</sup> de Brémond d'Ars<sup>313</sup> et M<sup>r</sup> Aymar de Blois<sup>314</sup>, - mais hélas ! quantum mutatus ab illo<sup>315</sup> ! et qu'il a dû souffrir.

Nous conservons l'espoir de vous voir présider notre réunion de juin et je vous renouvelle mes souhaits

Doue da roio d'eoc'h iec'hed, Ha nerz da labourad bepred A greiz calon

f.m. Luzel

# Lettre 22 Archives La Villemarqué LV03.043. Théodore Hersart de La Villemarqué à François-Marie Luzel

Quimper, le 1<sup>er</sup> Décembre 1894.

Dernière<sup>316</sup>

Mon cher président,

<sup>&</sup>lt;sup>308</sup> Ajout au crayon gris de Pierre Hersart de La Villemarqué.

<sup>&</sup>lt;sup>309</sup> Il s'agit d'une note rédigée par Joseph Loth. Elle est reproduite dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t.XXI, 1894, p.XXVIII.

Julien Toussaint Marie Trevedy (1830-1909), vice-président honoraire de la Société, ancien président du Tribunal de Quimper: « Le couvent de Saint-François de Quimper », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t.XXI, 1894, p.18-39, 65-79, 116-130, 149-159, 236-251.

<sup>&</sup>lt;sup>311</sup> Bulletin de la Société archéologique du Finistère, t.XXI, 1894, p.160-166.

Abbé Jean-Marie Abgrall (1846-1926), Bulletin de la Société archéologique du Finistère, t.XXI, 1894, p.213-235

Anatole de Bremond d'Ars (1823-1911), ancien sous-préfet de Quimperlé, membre de nombreuse société savantes dont la Société archéologique du Finistère.

Aymar Joseph Marie de Blois (1842-1894) décède peu de temps après, le 22 septembre. Il était le fils du fondateur et premier président de la Société archéologique en 1873.

<sup>315 «</sup> Combien différent de celui [que j'ai connu autrefois] », dans *l'Énéide* (II, 274) de Virgile, c'est Enée qui dit cela à propos d'Hector.

<sup>&</sup>lt;sup>316</sup> Dernière [lettre de Luzel à La Villemarqué] ajout au crayon gris de Pierre Hersart de La Villemarqué.

Notre réunion s'est tenue régulièrement, comme d'ordinaire, Jeudi dernier 29 Novembre, et nous n'avons qu'un regret, celui de ne pas vous voir au fauteuil de la présidence. Mais nous avons du moins l'espoir, presque la certitude, que votre absence ne doit pas être attribuée au mauvais état de votre santé, car vous ne m'en dites rien.

J'avais reçu le matin, par la poste, le paquet que vous m'aviez adressé. J'ai eu  $1^{\frac{f}{2}}20^{\frac{c}{2}}$  de surtaxe à payer ; mais je me ferai rembourser cette petite somme par le trésorier de la Société. Une seconde lettre de vous, reçue plus tard, me faisait connaître la cause du non affranchissement du paquet, qui ne vous est pas imputable.

Je compte que vous ferez, sans tarder, parvenir à l'imprimeur les clichés des gravures qui doivent accompagner le très-intéressant travail de M<sup>r</sup> Piet<sup>317</sup>. J'ai commandé à M<sup>r</sup> Cotonnec<sup>318</sup> les 100 enveloppes de lettres que vous désirez.

Au revoir, mon cher Président, à notre réunion de décembre. stourmomb, stourmomb euz ar gozni, 'zo pounnar war scoaz peb-hini ha iec'hed d'eoc'h<sup>319</sup>

Fanch Ann Uc'hel

319 « Luttons, luttons contre la vieillesse Qui est lourde sur les épaules de chacun Et santé à vous ».

<sup>&</sup>lt;sup>317</sup> Édouard Piette (1827-1906), archéologue et préhistorien, « Notes pour servir à l'histoire de l'art primitif », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t.XXII, 1895, p. 3-16.

<sup>&</sup>lt;sup>318</sup> Imprimeur à Quimper.